

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VEGETALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITE

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE ET
SYSTEME SPECIFIQUE

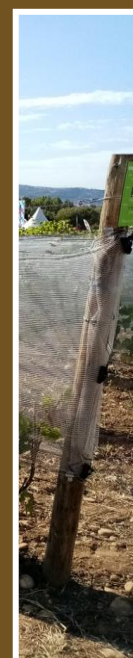
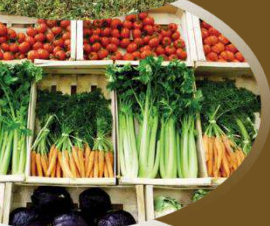

VetAgro Sup



N°258

BIO PRESSE

SEPTEMBRE 2019



AGENDA

Le 30 septembre 2019, à Albi (81)

Rencontre « Jeune Bovin Bio : Quelles innovations et quelle qualité pour séduire les consommateurs ? »

Contacts : Anne Glandières - Chambre d'Agriculture Occitanie - 05 61 75 26 00 / anne.glandieres@occitanie.chambagri.fr
Alexandre BANCAREL - APABA : 07 60 04 04 54 / filiere@aveyron-bio.fr

https://gallery.mailchimp.com/e3489567a6547f1e3b09b1d90/files/7a002469-a4f0-446e-98d4-622921b88ed3/Rencontre_30_09_2019.pdf

Du 2 au 4 octobre 2019, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage 2019

<https://www.sommet-elevage.fr>

Du 2 au 4 octobre 2019, dans le cadre du Sommet de l'Élevage, à Clermont-Ferrand (63)

BioThémas 2019, organisées par l'ITAB et le Pôle Bio Massif Central

<https://pole-bio-massif-central.org/les-biothemas-7eme-edition/>

Le 3 octobre 2019, dans les 4 départements bretons (Morbihan, Finistère, Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor)

Journée La Terre est Notre Futur Métier, journée 100% bio à destination de l'enseignement agricole

Morbihan : Anouk Niatel - 02 97 66 05 83

a.niatel@agrobio-bretagne.org

Finistère : Marion Pfirsch - 02 98 25 80 33

mab29.pfirsch@agrobio-bretagne.org

Ille-et-Vilaine : Eloïse Fresnay - 02 99 77 09 46

e.fresnay@agrobio-bretagne.org

Côtes d'Armor : Georges Maillard - 02 96 74 75 65

g.maillard@agrobio-bretagne.org

Du 11 au 13 octobre 2019, à Nantes (44)

Salon Zen&Bio

<http://www.salon-zenetbio.com/>

Le 14 octobre 2019, à la Ferme Mûre, à Presles-en-Brie (77)

1er Forum francilien du Maraîchage et de l'Arboriculture Bio

<https://www.bioiledefrance.fr/agenda/>

Le 16 octobre 2019, à Paris (75)

Journée thématique : « Les viandes bios : un produit adapté à la restauration collective »

Contact : c.deveze@interbev.fr

<https://www.agencebio.org/agenda/journee-thematique-les-viandes-bios-en-restauration-collective-cest-tout-bon/>

Du 20 au 22 octobre 2019, à Paris (75)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

Le 22 octobre 2019, lors de Natexpo, à Paris (75)

Forum Structuration des Filières, organisé par l'Agence BIO (de 9h30 à 12h30)

<https://www.agencebio.org/agenda/natexpo/>

Du 21 au 23 octobre 2019, à Poisy (74)

3èmes Biennales des Conseillers Fourragers

Contact : jerome.pavie@idele.fr / magali.allie@idele.fr

Tél : 03 83 93 39 10

https://afpf-asso.fr/?display_media=493

Du 28 octobre au 30 novembre 2019, dans les points de vente et en restauration scolaire, en France

Opération Agneau Bio d'Automne, proposée par la Commission Bio d'Interbev

<https://www.agencebio.org/agenda/participez-a-loperation-agneau-bio-dautomne/>

AGENDA (SUITE)

Du 2 au 11 novembre 2019, au Parc Floral de Paris (75)

Salon Marjolaine

<https://salon-marjolaine.com/>

Du 7 au 10 novembre 2019, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<http://www.biocultura.org/>

Le 9 novembre 2019, à Mèze (34)

Rencontres Internationales des Semences Paysannes

<https://www.semencespaysannes.org/les-semences-paysannes/semi-ta-resistance-2019.html>

Le 14 novembre 2019, à Paris (75)

12ème édition des Assises de l'Agriculture Biologique, organisées par l'Agence BIO

<https://www.agencebio.org/agenda/assises-de-lagriculture-biologique/>

Les 14 et 15 novembre 2019, à Paris (75)

Formation ITAB : « Fertilisation organique et compostage en agriculture biologique »

<http://www.itab.asso.fr/formations/formations.php>

Le 10 décembre 2019, à Angers (49)

Grand débat bio : Produire en bio, est-ce toujours bon pour le climat ?

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/index.php?id=2940153>

Le 12 décembre 2019, à Paris (75)

Colloque de restitution du projet Casdar Bt ID « Bacillus Thuringiensis est-il un Bacillus cereus comme les autres ? »

https://www.adria-formationagroalimentaire.fr/index.php?rub=actualites_2#pub_aff_breve.1554

<http://www.itab.asso.fr/actus/btid.php>

Du 27 au 29 janvier 2020, à Montpellier (34)

Millésime Bio 2020

<https://www.millesime-bio.com/>

Du 22 février au 1^{er} mars 2020, à Paris (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/>

Du 28 février au 1^{er} mars 2020, à Angers (49)

Salon Zen&Bio

<http://www.salon-zenetbio.com/>

Les 25 et 26 mars 2020, à Valence (26)

B.I.O.N'DAYS 2020

<https://www.biondays.com/>

Du 27 au 29 mars 2020, à Tours (37)

Salon Zen&Bio

<http://www.salon-zenetbio.com/>

Du 17 au 19 avril 2020, à Bordeaux (33)

Salon Zen&Bio

<http://www.salon-zenetbio.com/>

Du 21 au 27 septembre 2020, à Rennes (35)

Organic World Congress 2020 (Congrès Mondial Bio 2020)

<https://owc.ifoam.bio/2020>

Les 22 et 23 septembre 2020, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Elevage	4
Apiculture	14
Productions végétales	15
Fertilisation	15
Arboriculture	15
Grandes cultures	16
Jardinage	21
Maraîchage	22
Protection phytosanitaire	24
Sol	26
Viticulture	27
Marché	31
Filière	31
Qualité	39
Santé	39
Ecologie et ruralité	41
Agriculture durable	41
Agriculture-environnement	42
Développement rural	43
Energie	47
Environnement	48
Vie professionnelle	50
Annuaire	50
Economie	50
Formation	52
Etranger	52
Généralités	54
Organisation de l'Agriculture Biologique	54
Politique agricole	56
Réglementation	56
Recherche et système spécifique	58
Agriculture Biodynamique	58
Biotechnologies	58
Ressources génétiques	59
BREVES ABIODOC	60
Bulletin d'abonnement	69
Tarifs du service documentaire	69
Bon de commande	71
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	73

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation,
du Commissariat de Massif - Massif Central,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99 - Fax : 04.73.98.13.98
abiodoc@educagri.fr - www.abiodoc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne JOSIEN - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Anna CARRAUD

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Anna CARRAUD, Charlotte QUERNET, Esméralda RIBEIRO, Agnès ROUSSEL, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Quelques solutions locales pour économiser la paille litière

VIGIER Vincent

En 2018, la diminution de la ressource en paille a été très marquée, entraînant des conséquences sur les prix et des difficultés d'approvisionnement pour les éleveurs. Pour faire face à l'urgence et limiter les coûts, des solutions alternatives locales, mobilisables à court terme, peuvent être mises en place. Les plaquettes de bois peuvent être un matériau intéressant en remplacement de la paille, tout comme la paille de riz ou de miscanthus. L'utilisation de carbonate ou de calcaire broyé finement épandu sous ou sur le premier lit de paille est aussi une possibilité. Par ailleurs, certaines pratiques peuvent réduire la quantité de déjections sur le couchage. En prévention, il convient de réfléchir l'aménagement des aires paillées avec plus de surfaces en dur, mais aussi d'introduire ou de développer sur l'exploitation des céréales à paille, ou encore d'ajuster les effectifs animaux.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
 Mots clés : SOLUTION ALTERNATIVE / PRATIQUE D'ELEVAGE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / BATIMENT D'ELEVAGE / LITIERE / PAILLE / AUVERGNE-RHONE-ALPES / FRANCE

REPÈRES TECH&BIO N° 3, 01/10/2018, 2 pages (p. 2-3)

réf. 258-051

Nouvelle-Zélande : A la découverte des systèmes herbagers

PINOT François

« Au pays du mouton, la vache laitière est devenue reine ». En effet, la Nouvelle-Zélande est aujourd'hui le pays numéro un en matière d'exportation de lait de vache, grâce à des exploitations très herbagères, très rationalisées, et à des coûts de production les plus bas possibles. Avec en moyenne 151 ha de SAU et 431 vaches laitières produisant chacune 4232 litres de lait vendus, la ferme laitière moyenne néo-zélandaise est organisée autour d'un pâturage très optimisé, avec des équipements adaptés à la grande taille des troupeaux mais simples, des bâtiments limités (surtout pour accueillir les veaux) et une organisation du travail simplifiée et rationalisée avec des tâches spécifiques tout au long de l'année, organisées autour de périodes-clés : vêlage (au printemps), reproduction et tarissement. Une attention particulière est accordée à la sélection du troupeau, comptant en majorité des vaches Kiwis (croisées Holstein Friesian et Jersiais), pour favoriser les petits gabarits, qui vêlent facilement, aptes au pâturage et à produire un lait très riche (le prix ne se calcule pas selon le volume mais en matière utile livrée - Protéines et lipides moins les pénalités liées au volume). Dans un tel contexte, il peut sembler paradoxale de constater que la production de lait bio est très limitée dans ce pays. Il n'existe pas de politique en faveur du développement de cette dernière, essentiellement parce que le lait produit est en grande partie destiné à des pays où la demande en lait bio est très faible, comme en Asie.

Mots clés : PRIX A LA PRODUCTION / ELEVAGE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / PATURAGE / GESTION DU PATURAGE / NOUVELLE ZELANDE / CONDUITE DU TROUPEAU
 SYMBIOSE N° 242, 01/02/2019, 4 pages (p. 20-23)

réf. 258-081



Le mûrier blanc : une ressource fourragère à fort potentiel

BOURGEOIS Sophie

Le projet Agrosyl porte sur l'utilisation des arbres et du bois pour améliorer l'autonomie fourragère et le bien-être animal. Ce projet intègre notamment un volet sur les arbres fourragers avec un travail sur le mûrier blanc, utilisé depuis des siècles pour l'alimentation du ver à soie. Ainsi, en 2017, une plantation pilote de cet arbre a été mise en place chez des éleveurs bio en Ariège. Le but est d'étudier l'intérêt de cette plante en peuplement dense (25 000 pieds/hectare pour cet essai) pour l'affouragement en vert et l'ensilage. A partir de 60 échantillons, sa valeur alimentaire a été évaluée en 2018 : avec en moyenne 30.5 % de matière sèche, 19.3 % de MAT, une digestibilité de 80 % et un rendement attendu de 10 à 12 tMS/ha, le mûrier blanc se place sur la même ligne que la luzerne en matière d'intérêt fourrager. Récolté, dans cet essai, à 50 cm du sol avec une ensileuse à maïs-semence, le fourrage produit est bien consommé par les animaux. A la fin du projet, en 2020, plus de références devraient être disponibles sur l'usage de cette plante qui pourrait aussi être plantée en petits îlots ou en bordure de parcelle et servir de « banque de protéines » consommable selon les besoins. Tolérant à la sécheresse mais gélif, nécessitant des sols peu profonds, le mûrier blanc est une espèce très plastique en termes de conditions pédoclimatiques, mais, pour de hauts rendements, il est à réserver probablement plutôt pour des climats tempérés.

Mots clés : CHANGEMENT CLIMATIQUE / SECHERESSE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FRANCE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / AFFOURAGEMENT EN VERT / VALEUR ALIMENTAIRE / RENDEMENT / ARBRE FOURRAGER / FOURRAGE / ENSILAGE / PATURAGE / MÛRIER BLANC / EXPERIMENTATION / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / ARIEGE
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 268, 01/03/2019, 2 pages (p. 46-47)

réf. 258-082

Vu par l'éleveur : « Nous utilisons des huiles essentielles en diffusion dans la nurserie »

BIGNON Emeline

Le Gaec de la Grandinière élève 110 vaches Normandes à 8 000 kg en agriculture conventionnelle. Depuis un an, et après avoir suivi une formation Natur'Elevage sur les médecines complémentaires, Antoine Fournière s'est lancé dans l'aromathérapie pour contrer les problèmes respiratoires des veaux au moment du sevrage. Des huiles essentielles (laurier noble, ravintsara) sont utilisées à titre préventif dans la nurserie, en diffusion sur des rondins de bois fixés au cornadis. D'autres huiles (cyprès vert, eucalyptus) sont utilisées à titre curatif lorsqu'un veau est encombré. L'aromathérapie leur a permis de diminuer de moitié le nombre de piqûres d'antibiotiques.

Mots clés : ELEVAGE / BOVIN LAIT / TEMOIGNAGE / VEAU / LUTTE CURATIVE / TRAITEMENT ALTERNATIF / MALADIE RESPIRATOIRE / AROMATHERAPIE / MANCHE / LUTTE PREVENTIVE / HUILE ESSENTIELLE / SANTE ANIMALE
REUSSIR LAIT N° 332, 01/02/2019, 1 page (p. 57)

réf. 258-026



Dossier de presse : Huîtres nées en mer : la transparence garantie avec un cahier des charges Nature & Progrès

NATURE & PROGRES / ASSOCIATION OSTREICULTEUR TRADITIONNEL

"Ostréiculteur Traditionnel", une association réunissant une centaine d'ostréiculteurs attachés à élever des huîtres issues d'une reproduction naturelle en mer, demande, depuis des années, plus de traçabilité et de transparence dans la filière ostréicole. En effet, plus de la moitié des huîtres que l'on trouve sur les étals ont été produites en éclosier et une majorité d'entre elles seraient triploïdes. Grâce à un nouveau cahier des charges Nature et Progrès, voté lors de l'Assemblée Générale de l'association en avril 2019, les ostréiculteurs vont pouvoir garantir aux consommateurs des huîtres nées et élevées en mer (estuaires et lagunes inclus), dans le respect de l'huître et de son environnement. Qu'est-ce qu'une huître née et élevée en mer ? Quels sont les éléments du cahier des charges Nature & Progrès concernant l'huître ? Jean-Noël et Tifenn Yvon en Bretagne, Annie Castaldo en Méditerranée apportent leur témoignage en tant que « paysans de la mer ». Ils sont parmi les premiers ostréiculteurs à être sous mention Nature & Progrès.

<https://www.natureetprogres.org/presse/>

Mots clés : METIER / ALIMENTATION HUMAINE / FILIERE / PRODUIT DE LA MER / CAHIER DES CHARGES / ELEVAGE BIOLOGIQUE / HUÎTRE / OSTRÉICULTURE / ASSOCIATION / MARQUE PRIVEE / TMOIGNAGE / AQUACULTURE / FRANCE 2019, 17 p., éd. NATURE & PROGRES

réf. 258-056

Survey about the use of allopathic treatments and sources of information for organic livestock farms in France

Enquête sur l'utilisation des traitements allopathiques et sur les sources d'informations dans les élevages biologiques en France (Anglais)

DE MARCHI Massimo / BUGAUT Héloïse / VALLEIX Sophie / ET AL.

Ce poster a été présenté lors des Rencontres ADSA (American Dairy Science Association) de 2019, organisées à Cincinnati, dans l'Ohio. Il illustre les résultats d'une enquête réalisée dans le cadre du projet européen Organic-PLUS sur la gestion de la santé animale dans les élevages biologiques français. Cette enquête portait notamment sur l'utilisation d'intrants pouvant être considérés comme litigieux (antibiotiques, antiparasitaires) en élevage, et plus particulièrement en élevage bio. Au sein de l'Union Européenne, l'utilisation des traitements en élevage bio est strictement encadrée par les règlements (UE) n° 834/2007 et n° 889/2008. Toutefois, aucune publication de recherche ne permet de quantifier leur utilisation. C'est pour cette raison qu'une enquête en ligne a été menée auprès d'éleveurs bio dans 11 pays européens. Ce poster décrit uniquement les résultats obtenus en France. Sur les 135 réponses, 37 % des éleveurs n'ont pas eu recours à des traitements antibiotiques en 2017. Les principaux problèmes de santé rencontrés sont les parasites internes, les boiteries et les mammites. Les éleveurs bio utilisent principalement la phytothérapie et les traitements allopathiques pour les soigner. Ils trouvent assez facilement des informations sur les traitements alternatifs en demandant à d'autres éleveurs ou à leur vétérinaire. Ces résultats révèlent aussi la nécessité de continuer à chercher des alternatives aux traitements allopathiques et à communiquer sur celles-ci.

Mots clés : DIFFUSION DE L'INFORMATION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ENQUETE / UTILISATION / BOITERIE / ANTIBIOTIQUE / ANTIPARASITAIRE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / PHYTOTHERAPIE / SANTE ANIMALE / TRAITEMENT ALTERNATIF / MAMMITE / PARASITE INTERNE / EUROPE / FRANCE / AGRICULTEUR / RECHERCHE

2019, 1 p., éd. UNIVERSITY OF PADOVA / ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)

réf. 258-008



Sanitaire : Soigner ses animaux avec des plantes : une démarche périlleuse

MITRALIAS Roxanne

Les éleveurs qui souhaitent utiliser des traitements alternatifs à base de plantes pour soigner leurs animaux (aromathérapie, phytothérapie, etc.) doivent faire face à un cadre réglementaire très strict (seuls les médicaments homéopathiques bénéficient d'une procédure d'autorisation spécifique). Selon la réglementation, les traitements à base de plantes doivent être réglementés de la même manière que les traitements vétérinaires, c'est-à-dire qu'ils doivent être évalués, puis obtenir une autorisation de mise sur le marché. Actuellement, seuls huit médicaments vétérinaires à base de plantes sont autorisés. En conséquence également, les échanges de savoirs et de savoir-faire sont limités par cette réglementation. Le champ des formations sur l'utilisation des plantes a d'ailleurs été fortement restreint depuis qu'un rappel réglementaire a été envoyé aux organismes de formation par Vivea (le fonds d'assurance formation des agriculteurs). Un collectif regroupant la Confédération paysanne, des organismes de formation, des éleveurs et des vétérinaires se mobilise pour changer la réglementation, et propose une liste de plantes qui pourraient être autorisées en tant que substances naturelles à usage biostimulant. Leur utilisation s'effectuerait en dehors du cadre réglementaire des médicaments vétérinaires, sans prescription, sans LMR, sans AMM.

Mots clés : TRAITEMENT VETERINAIRE / ELEVAGE / REGLEMENTATION / AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / CONTROVERSE / UTILISATION / PHYTOTHERAPIE / SANTE ANIMALE / TRAITEMENT ALTERNATIF / AROMATHERAPIE / FRANCE
CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 347, 01/02/2019, 1 page (p. 8)
réf. 258-010

Agriculture paysanne : Des brebis, du fromage et de la rigueur

JOBBE-DUVAL Margot

Benjamin, Julia et Léa sont les trois associés de la ferme biologique de Messagendre, dans la Drôme. Ils possèdent 100 brebis de race lacaune en production (leur lait est transformé à la ferme et les fromages sont commercialisés en vente directe) et 2,5 ha de vigne (les raisins sont vendus à une cave coopérative). Cette ferme a été fondée en 2005 par les parents de Benjamin. Ce dernier les a vite rejoints et s'est associé avec eux en 2008. En 2015, la mère de Benjamin approchait de la retraite et souhaitait diminuer son temps de travail. C'est dans ce contexte que Léa a été embauchée à la ferme. Avec son expérience en élevage et en transformation fromagère, elle a renforcé le GAEC et s'est associée en 2017. Toutefois, il manquait encore un associé pour remplacer le père de Benjamin. A cette période, Julia effectuait ses stages de BPREA à la ferme de Messagendre. Elle a alors réalisé que son projet d'installation pouvait s'effectuer dans cette ferme et a enchaîné avec un stage de reprise qu'elle a souhaité prolonger pour voir une plus grande partie du cycle de la ferme. Julia s'est associée au GAEC en mai 2018 et la transition avant le départ en retraite des parents s'est effectuée sans à-coup. D'un point de vue organisation du travail, chacun des trois associés a des compétences différentes mais ils se partagent les astreintes quotidiennes. Leurs valeurs reposent principalement sur la clarté et la rigueur dans le travail.

Mots clés : INSTALLATION AGRICOLE / ORGANISATION DU TRAVAIL / TRAJECTOIRE / TRANSMISSION D'EXPLOITATION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / OVIN LAIT / TEMOIGNAGE / VITICULTURE / DROME / GROUPEMENT D'EXPLOITATION AGRICOLE EN COMMUN / AGRICULTURE DE GROUPE / TRANSFORMATION LAITIERE / TRANSFORMATION A LA FERME / VENTE DIRECTE
CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 347, 01/02/2019, 2 pages (p. 18-19)

réf. 258-012



Un bloc à lécher contre les strongles

MOREL Bérenger

Salins agriculture propose un nouveau bloc de sel à lécher pour les ruminants. Il présente la particularité d'aider les brebis à gérer le parasitisme. Ce bloc, nommé Sodivert Actif, est composé en grande partie de végétaux tels que la tanaisie, le fenugrec, l'ail, le thym ou encore l'absinthe, qui permettent d'aider les animaux à lutter contre les paramphistomes, les douves et les strongles. Aucun délai d'attente n'est nécessaire entre son ingestion par les animaux et leur commercialisation. Il a été testé sur les 110 brebis de la ferme expérimentale d'AgroParisTech, dans les Yvelines. Pierre-Henri Pomport, qui en est le directeur adjoint, a effectivement constaté une réduction de la pression des strongles. Les brebis qui l'ont consommé ont également perdu deux fois moins de poids que le lot de brebis témoin dans un contexte d'aléas climatiques qui ont diminué la qualité herbagère. PConcernant l'utilisation, la tenue du bloc n'est par contre pas optimale en conditions humides (il se délite).

Mots clés : ABSINTHE / ELEVAGE / BLOC À LÉCHER / EXPERIMENTATION / SANTE ANIMALE / COMPLEMENT ALIMENTAIRE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / OVIN / FENUGREC / TANAISIE / THYM / AIL / STRONGLE GASTRO-INTESTINAL / PHYTOTHERAPIE / DOUVE / PARASITISME GASTROINTESTINAL / PARAMPHISTOME / FRANCE / YVELINES / MALADIE PARASITAIRE

REUSSIR PATRE N° 663, 01/04/2019, 1 page (p. 30)

réf. 258-024

Une bonne année 2017 pour les revenus du Grand Ouest

ÉQUIPE INOSYS RÉSEAU D'ÉLEVAGES CAPRINS
NOUVELLE-AQUITAINE, BRETAGNE, VENDÉE ET
MAINE-ET-LOIRE

L'équipe Inosys réseau d'élevages caprins Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Vendée et Maine-et-Loire analyse annuellement les résultats technico-économiques des exploitations caprines du Grand Ouest. En 2017, le nombre plus important de fermes de référence en agriculture biologique a permis d'étudier ce groupe d'éleveurs plus en détails. Leur coût de production moyen est de 1030 €/1000 L, soit près de 250 €/1000 L de plus que les élevages conventionnels. La rémunération des éleveurs plafonne à 1,8 Smic/UMO, contre 2,6 en conventionnel. Ceci s'explique en partie par le prix du lait bio, bien qu'il progresse, n'est toujours pas suffisant. L'écart de prix entre le lait bio et le lait conventionnel n'est que de 25 %, contre 40 % dans d'autres filières.

Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / PRIX / COUT DE PRODUCTION / REMUNERATION / CAPRIN / ELEVAGE BIOLOGIQUE / GRAND OUEST

REUSSIR LA CHEVRE N° 351, 01/03/2019, 1 page (p. 16)

réf. 258-025

"Placer la barre à 24-28 mois est un bon objectif"

MECHEKOUR Franck

David Plouzin, conseiller élevage génisses à la ferme expérimentale des Trinottières (Maine-et-Loire), plaide en faveur du vêlage précoce, même en bio. Il détaille les raisons qui l'orientent dans ce choix. Un encart précise les conditions en bio. Le cahier des charges bio impose une phase lactée d'au moins 12 semaines, ce qui, selon David Plouzin, correspond à une distribution de 400 à 450 litres de lait par génisse, voire moins pour certains éleveurs qui arrivent à n'en distribuer que 350 litres. Mais les génisses ont alors à disposition un concentré bio à volonté. Cependant, il est nécessaire d'établir le calcul économique en lien avec le coût élevé du lait et du fourrage bio.

Mots clés : BOVIN LAIT / GENISSE LAITIERE / ELEVAGE / CONDUITE D'ELEVAGE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / VÊLAGE / FRANCE

REUSSIR LAIT N° 334, 01/04/2019, 1 page (p. 22)

réf. 258-104



Des plaquettes de bois pour assainir l'aire paillée

GRIFFOUL Bernard

Gabrielle et Samuel Maynard, du Gaec des Piades en Aveyron, élèvent 50 vaches laitières en conventionnel. Leur troupeau était victime de nombreuses mammites cliniques, en partie dues à une aire de couchage paillée trop petite. Les éleveurs ont alors commencé à utiliser des plaquettes de bois en sous couche de la paille, pour drainer et assainir l'aire paillée. Tous les mois et demi, l'aire de couchage est curée et 5 cm de plaquettes sont ajoutés en plus du paillage quotidien. Les mammites sont devenues plus rares et le temps de travail de Samuel, qui devait ébouser tous les jours, a été considérablement réduit. Plusieurs façons d'utiliser les plaquettes existent. Par exemple, pour ses génisses, le Gaec des Piades utilise uniquement une couche de plaquettes (25 à 30 cm) jusqu'à la sortie des animaux. Cette méthode est adaptée puisque les génisses bougent beaucoup, contrairement aux vaches tarées, pour lesquelles un paillage régulier est nécessaire. Dans tous les cas, le fumier est utilisable comme amendement. Pour Bernard Miquel, conseiller forêt à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le coût de fabrication des plaquettes peut fortement varier et est à comparer avec le prix de la paille. Les plaquettes sont intéressantes pour les exploitations qui possédaient déjà du bois d'élagage et qui peuvent maintenant le valoriser. Cette méthode permet, en plus, de ramener la matière nutritionnelle exportée par les arbres sur la parcelle. Il faut néanmoins prévoir les outils nécessaires et des lieux de stockage.

Mots clés : BOVIN LAIT / PLAQUETTE DE BOIS / ELEVAGE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / FUMIER / TEMOIGNAGE / LITIERE / BOIS DECHIQUETE / ELAGAGE / MAMMITE / AVEYRON

REUSSIR LAIT N° 334, 01/04/2019, 3 pages (p. 38-40)

réf. 258-105

L'alimentation animale bio manque de matières premières

LE VIOL Cécilia

D'après l'Agence BIO, les surfaces de grandes cultures bio sont en hausse. Entre 2016 et 2017, elles ont augmenté de 16 %, mais cela ne représente toujours que 3,3 % des grandes cultures françaises. De plus, ces matières premières sont majoritairement allouées à l'alimentation humaine, ce qui nécessite l'adaptation des rations animales biologiques (plus de triticales et d'orge qu'en conventionnel) et surtout l'importation. Néanmoins, les volumes C2 (cultures en deuxième année de conversion vers l'agriculture biologique) ne sont valorisables en bio qu'en alimentation animale, ce qui en fait un approvisionnement fiable pour le secteur. Dans le but de sécuriser leurs approvisionnements, les fabricants d'aliments du bétail signent des contrats (annuels ou pluriannuels) avec des agriculteurs. L'accès aux ressources alimentaires est un frein au développement de l'élevage biologique, les importations sont à l'heure actuelle incontournables. Des questions entre importations et cohérence de la production bio se posent, notamment face aux attentes de relocalisation de l'alimentation.

Mots clés : CHIFFRE / FILIERE / CEREALE / IMPORTATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / GRANDE CULTURE / FRANCE

REUSSIR PORC N° 267, 01/04/2019, 3 pages (p. 14-16)

réf. 258-108



« Le vinaigre de cidre comme anticoccidien »

REUSSIR PATRE

Le fils de Jean-Roch Lemoine, éleveur dans l'Aube, souhaite reprendre l'exploitation familiale et se tourner à l'avenir vers une démarche bio. Comme première étape, plusieurs éleveurs ovins bio leur ont conseillé l'utilisation du vinaigre de cidre comme anticoccidien. L'efficacité du traitement ayant donné satisfaction sur un premier lot, Jean-Roch Lemoine l'a étendu à tous ses lots. Au final, bien que ce traitement demande un peu plus de temps, il est compatible avec la bio et revient moins cher : 15 centimes par agneau contre 25 pour le traitement conventionnel. Le traitement dure 2 mois et demi et commence lors de l'allotement des agneaux sous la mère. Il consiste à installer, pour chaque lot de 80 agneaux, un seau d'eau de 20 litres dans lequel 25 cl de vinaigre de cidre sont dilués. Le plein est fait toutes les deux à trois semaines.

Mots clés : ANTI-COCCIDIEN / SANTE ANIMALE / TEMOIGNAGE / ELEVAGE / VINAIGRE / PREVENTION / OVIN / AUBE

REUSSIR PATRE N° 662, 01/03/2019, 1 page (p. 28)

réf. 258-111

Dactyle / luzerne : une bonne association pour passer des étés secs

GNIS

L'association dactyle / luzerne comporte plusieurs avantages. Tout d'abord, la répartition de la production et les modes d'utilisation des fourrages sont compatibles. Le dactyle permet la conservation de l'ensilage et une récolte de foin qui limite la perte des feuilles de luzerne cassées dans la masse du fourrage. La présence de luzerne apporte une certaine résistance à la sécheresse. Au niveau de la composition, luzerne comme dactyle sont riches en protéines et le dactyle permet de maintenir une bonne densité énergétique du mélange. Pour obtenir cette association, il faut prendre en compte le poids des graines. Ainsi, pour obtenir 50 % de plantes de chaque espèce, il faut semer 30 % de dactyle en poids et 70 % de luzerne. Néanmoins, la pérennité des deux espèces de cette association est différente. La luzerne disparaît avant le dactyle, au bout de 3 ans. Un sursemis de luzerne n'est pas envisageable, mais d'autres options sont possibles (sursemis de trèfle violet, labour, etc.).

Mots clés : COMPLEMENTARITE / PERENNITE / TENEUR EN PROTEINES / ELEVAGE / DOSE DE SEMIS / ASSOCIATION DE CULTURES / FOURRAGE / DACTYLE / LUZERNE / RESISTANCE A LA SECHERESSE / FRANCE / PRAIRIE / TECHNIQUE CULTURALE

BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N° 897, 01/03/2019, 2 pages (P. 14-15)

réf. 258-114



Intérêts du kéfir pour les agneaux et les chevreaux

VASSORT Fabrice / BRILLOUX Elise

Le Kéfir (de lait ou de fruits) est une boisson fermentée source de vitamines et minéraux et bénéfique pour la flore du système digestif. Il peut être administré aux agneaux ou aux chevreaux afin d'ensemencer leurs systèmes digestifs avec de bonnes levures, dans le but de réduire les problèmes digestifs ultérieurs. Les recettes pour réaliser son kéfir de lait ou de fruits sont détaillées. Pour son utilisation en élevage, une distribution juste après la naissance est conseillée (avec une recommandation de 25 g) mais ne doit pas remplacer la prise de colostrum. Certains points sont à respecter pour une bonne utilisation du kéfir, comme ne pas l'associer avec un lait contenant des résidus d'antibiotiques, ne pas utiliser de passoire en métal pour la filtration, etc. Par ailleurs, le kéfir peut aussi être utilisé pour assainir la litière.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
Mots clés : KEFIR / RECETTE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ELEVAGE / CHEVREAU / AGNEAU / FLORE DIGESTIVE / FRANCE / SANTE ANIMALE / PREVENTION / OVIN / CAPRIN / UTILISATION

REPÈRES TECH&BIO N° 5, 01/04/2019, 1 page (P. 2)

réf. 258-117

Dossier : Que peut-on attendre des médecines complémentaires ?

BIGNON Emeline / JULIEN Cécile

Face à la demande sociétale et à l'objectif de diminuer le recours aux antibiotiques, il existe un engouement, notamment en bovins lait, pour des médecines complémentaires comme l'homéopathie, l'aromathérapie, ou l'ostéopathie. Ce dossier revient sur les principes qui appuient ces médecines. L'homéopathie, comme l'ostéopathie, s'intéressent ainsi à l'animal dans sa globalité et visent à stimuler les capacités naturelles de ce dernier à se guérir. Toutes ces médecines s'appuient sur une observation accrue de l'animal. Cependant, des questions demeurent sur l'efficacité réelle de ces pratiques, notamment l'homéopathie et la phytothérapie. Ce dossier, via divers témoignages, d'éleveurs ou de vétérinaires, praticiens ou non de ces médecines, revient sur cette question, mais également sur celle de la législation. Si l'homéopathie pose peu de problèmes en matière de résidus ou de toxicité, il en va différemment pour la phytothérapie (dont l'aromathérapie). Le cadre législatif actuel limite fortement l'usage par exemple des huiles essentielles (délais d'attente élevés, peu de plantes utilisables autorisées). Rester dans la légalité et utiliser ces produits n'est pas facile. Les vétérinaires demeurent donc des acteurs clés mais peu sont formés. Pourtant, le ressenti des éleveurs est globalement favorable face à ces médecines.

Mots clés : OSTÉOPATHIE / ELEVAGE / REGLEMENTATION / HUILE ESSENTIELLE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / OBSERVATION / TÉMOIGNAGE / VÉTÉRINAIRE / RECHERCHE / PHYTOTHÉRAPIE / SANTE ANIMALE / MAMMITE / AROMATHÉRAPIE / HOMÉOPATHIE / FRANCE / AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE / MAYENNE

REUSSIR LAIT N° 331, 01/01/2019, 19 pages (p. 20-39)

réf. 258-083



Dossier Caprin : Caractérisation d'élevages caprins biologiques avec transformation fromagère

VIAL Maxime

En 2017, sept élevages caprins biologiques de l'Aveyron, tous avec transformation et représentatifs de la moyenne montagne (300 à 800 m d'altitude), ont été étudiés. Globalement, ce sont des fermes de petite taille (22 à 63 ha) plutôt extensives, avec essentiellement des prairies permanentes et des parcours ; les meilleures terres étant réservées à la production de méteils, en rotation avec des prairies temporaires riches en protéines. Si les niveaux de production laitière sont homogènes (de l'ordre de 530 l vendus par chèvre), on note des effectifs très variables. L'étude montre aussi que seules 4 fermes sur 7 sont autonomes en fourrages et que la qualité insuffisante de ces derniers concourt au niveau élevé des charges d'alimentation (3ème poste de dépenses). Ces dernières sont aussi accentuées par l'achat de concentrés. Or, à niveau de production laitière équivalent, la part des concentrés distribués varie d'un facteur quatre, d'où d'importantes marges de manœuvre possibles en matière d'alimentation. Les charges de mécanisation, puis les charges de bâtiment sont les deux premiers postes de dépenses, mais là aussi avec de fortes disparités entre exploitations. Autres éléments très variables selon les fermes : le niveau de valorisation du lait et le temps de valorisation des produits. L'ensemble de ces éléments montre l'importance d'un accompagnement de ces systèmes sur des points clés : la qualité des fourrages, l'efficacité des pratiques alimentaires, la maîtrise des coûts de production et la stratégie commerciale.

<http://www.biomidipyrenees.org/section-134-mag-de-la-conversion>

Mots clés : REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / COMMERCIALISATION / TRANSFORMATION LAITIERE / FABRICATION FROMAGERE / PRIX / TEMPS DE TRAVAIL / MOYENNE MONTAGNE / COUT DE PRODUCTION / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / CARACTERISTIQUE / ETUDE / VALORISATION / ALIMENTATION DES ANIMAUX / CONCENTRÉ / CAPRIN / PRODUCTION LAITIERE / ASSOLEMENT / FOURRAGE / AVEYRON
LE MAG' DE LA CONVERSION N° 13, 01/02/2019, 4 pages (p. 10-13)

réf. 258-084

Dossier Bovin Lait : Filière bovine laitière biologique : Apports des études récentes sur les performances technico-économiques et la résilience

DUTAY Aude / BANCAREL Alexandre / PERRIN Augustine / ET AL.

Ce dossier revient sur des résultats de plusieurs projets nationaux ou situés en Occitanie, concernant notamment les systèmes bovins lait biologiques. Ainsi, une étude menée en Aveyron et dans le Lot, en 2018, a permis de mieux caractériser des élevages bovins lait bio de moyenne montagne, en particulier en matière de performances, à partir de la prise en compte de certains critères comme la production laitière par vache et la part du maïs. Quatre grands systèmes ont pu être ainsi caractérisés : les « Herbagers », les « Herbagers intensifs », les « Herbe/Maïs » et les « Maïs dominant ». Parmi eux, deux ont des indicateurs de performance technico-économique plus favorables : les « Herbagers » et les « Herbe/Maïs », alors que les « Maïs dominant » semblent les plus à risques (avec les coûts de production les plus élevés, liés à l'achat de correcteur azoté). L'étude montre aussi l'importance de la maîtrise des investissements et des charges. Le projet CasDar Résilait porte sur les facteurs de résilience des élevages lait biologiques, avec analyses de données statistiques et enquêtes auprès d'éleveurs. Parmi les premiers résultats présentés ici, l'analyse statistique montre que les élevages herbagers économes et autonomes sont les plus résilients. Par ailleurs, une autre étude, menée auprès de 20 fermes bovines laitières aveyronnaises qui se sont engagées en AB en 2016, a notamment montré, au-delà d'un bon niveau de satisfaction des éleveurs vis-à-vis de leur situation en fin de conversion, que la conversion avait été vue aussi par ces derniers comme une solution pour l'avenir. Enfin, ce dossier revient sur un outil d'évaluation de la robustesse des élevages bovins biologiques face aux aléas climatiques, AMIABLE, issu du projet Optalibio.

<http://www.biomidipyrenees.org/section-134-mag-de-la-conversion>

Mots clés : ADAPTATION / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / RESILIENCE / LOGICIEL / ALÉA CLIMATIQUE / MOYENNE MONTAGNE / AUTONOMIE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / CONVERSION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / ETUDE / ENQUETE / SIMULATION / ALIMENTATION DES ANIMAUX / PERFORMANCE TECHNICO-ÉCONOMIQUE / MAIS / HERBE / SYSTEME FOURRAGER / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / RESISTANCE / FRANCE / AVEYRON / LOT / SOCIOLOGIE
LE MAG' DE LA CONVERSION N° 13, 01/02/2019, 6 pages (p. 4-9)

réf. 258-086



Dossier élevages : Méteils grains : Un levier stratégique pour les éleveurs

COLOMBET Maëva / CAMAZON Stéphanie /
DURAND Mathilde

Les méteils ou mélanges à base de céréales et de protéagineux, récoltés en grains, sont une ressource intéressante, notamment en AB, pour leurs atouts agronomiques et leur apport en protéines. C'est pourquoi ils représentaient, en 2017, près de 7% des cultures biologiques en Occitanie. En s'appuyant notamment sur des témoignages d'éleveurs et sur deux ans d'essais menés dans le Tarn, l'Aveyron et les Hautes Pyrénées, ce dossier revient sur les éléments techniques et agronomiques de ces cultures, sur leur valorisation dans les rations de bovins (lait et viande) et sur la question de leur triage et de leur commercialisation. Ainsi, un point est fait sur les espèces à choisir, avec des exemples de mélanges, sur les proportions au semis ou encore sur leur place dans les rotations. Les essais mentionnés ont porté sur une étude comparative entre mélanges binaires (1 céréale + 1 protéagineux) et mélanges complexes (au moins 3 espèces), afin de voir leur stabilité respective en matière de rendement et de valeur nutritive, la variabilité du produit récolté étant un point négatif pour les méteils. Les mélanges complexes permettent de gagner en stabilité. Cependant, il demeure important de mesurer le reliquat azoté de la parcelle afin d'adapter la fertilisation et la proportion en protéagineux du mélange. De même, faire analyser la valeur nutritive des méteils récoltés permet d'en optimiser l'usage dans la ration. Le triage s'envisage en vue d'un re-semis, pour séparer les espèces et ainsi mieux rééquilibrer les rations, ou encore pour la vente. Néanmoins, la commercialisation des méteils reste difficile, même si certains collecteurs peuvent s'y intéresser, surtout s'il existe une contractualisation avec annonce, à l'avance, des surfaces et des mélanges emblavés et s'il y a un stockage chez le producteur jusqu'à la fin de la période de collecte.

<http://www.biomidipyrenees.org/section-134-mag-de-la-conversion>

Mots clés : JOURNEE TECHNIQUE / TRI / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AUTONOMIE EN PROTEINES / BOVIN LAIT / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / DEBOUCHE / ESSAI / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / VALEUR ALIMENTAIRE / VEAU / RENDEMENT / SEMIS / DOSE DE SEMIS / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / GRAIN / OCCITANIE / AVEYRON / HAUTES PYRENEES / TARN
LE MAG' DE LA CONVERSION N° 13, 01/02/2019, 6 pages (p. 14-19)

réf. 258-042

Effets d'une finition des agneaux à l'herbe sur les qualités nutritionnelles et gustatives de la viande

LEGRAND I. / SAGOT L. / NORMAND J. / ET AL.

Cette étude a été menée dans le cadre du projet ECOLAGNO s'intéressant à la production de viande d'agneau selon des pratiques agro-écologiques. Deux essais conduits sur deux années consécutives par le Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine (CIIRPO) avaient pour objectif de mesurer l'impact du mode de finition des agneaux, à l'herbe ou en bergerie, sur les qualités gustatives et nutritionnelles de la viande, ainsi que sur les aspects zootechniques. En 2016 et 2017, trois lots de 30 agneaux à l'herbe, allaités puis sevrés à 125 jours, ont été comparés. Le témoin était fini en bergerie avec un aliment concentré, les deux autres au pâturage dans l'objectif de finir les agneaux exclusivement avec de l'herbe : l'un en pâturage continu sur des parcelles multi-espèces composées de graminées, légumineuses et plantes riches en tanins ; l'autre en pâturage cellulaire. Les performances zootechniques et les qualités de la carcasse des agneaux sont peu différentes entre les trois lots. L'économie de concentré s'est située en moyenne à 50 kg brut par agneau avec une finition à l'herbe. Il n'y a pas eu de dégradation de l'odeur ou de la saveur des côtelettes lors des finitions au pâturage ; en revanche, le profil en acides gras des viandes a été amélioré dans ces conditions.

<http://www.journees3r.fr/spip.php?article4672>

Mots clés : ELEVAGE / SYSTEME HERBAGER / VIANDE OVINE / QUALITE DE LA VIANDE / AGROECOLOGIE / COMPARAISON / ETUDE / ALIMENT CONCENTRE / FINITION / AGNEAU / AGNEAU D'HERBE / AGNEAU DE BERGERIE / RECHERCHE / FRANCE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / OVIN VIANDE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT 2018, 4 p., éd. RENCONTRES RECHERCHES RUMINANTS

réf. 258-088



APICULTURE

Dossier Apiculture : Accompagner vers l'apiculture bio en Occitanie

FREY Hélène

Passer en AB pour un apiculteur demande une technicité fine et de faire face à divers freins : la question de la localisation des ruches ou celle des intrants (traitement, nourrissage, cire...) à prix élevés notamment. Malgré cela, la part des apiculteurs en AB augmente, notamment en Occitanie qui compte un quart du cheptel apicole bio français. Ce dossier revient sur la croissance de la filière dans cette région (+ 36 % en 7 ans du rucher bio qui représentait, en 2017, 12% du rucher régional), puis il aborde des solutions face au principal ravageur des ruches, le varroa. Il se conclut par un focus sur l'évolution de la réglementation qui sera appliquée en janvier 2021. La lutte contre le varroa peut mobiliser des médicaments à base d'acide oxalique, d'acide formique ou de thymol. Plusieurs de ces produits avec leurs applications et leurs limites sont présentés. Néanmoins, l'utilisation de ces produits doit se faire en combinaison avec d'autres méthodes (blocage de ponte de la reine, retrait de couvain) et à divers moments de l'année. Philippe Kindts, apiculteur bio dans le Gers, explique la combinaison de techniques qu'il a adoptée pour traiter (contre le varroa et la fièvre d'essaimage) et pour optimiser le renouvellement des reines et de la cire. Concernant l'évolution de la réglementation, on peut retenir notamment une modification du taux de renouvellement annuel avec du cheptel non biologique (passant de 10 à 20 %, mais sans changement des règles de mise en œuvre), le fait que la cire rentre dans le champ d'application du règlement, ou encore la disparition de la possibilité de gestion d'unités apicoles biologiques à des fins de pollinisation sur des cultures conventionnelles.

<http://www.biomidipyrenees.org/section-134-mag-de-la-conversion>

Mots clés : CHIFFRE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / COMMERCIALISATION / FILIERE / MIEL / CAHIER DES CHARGES / FREIN A LA CONVERSION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / APICULTURE / REGLEMENTATION EUROPEENNE / METHODE DE LUTTE / STATISTIQUES / ENQUETE / TEMOIGNAGE / TRAITEMENT ALTERNATIF / VARROA / SANTE ANIMALE / FRANCE / OCCITANIE / GERS
LE MAG' DE LA CONVERSION N° 13, 01/02/2019, 9 pages (p. 23-31)

réf. 258-085



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

FERTILISATION

Optimiser l'usage des engrais de ferme pour la fertilisation des céréales en agriculture biologique

DEBROSSE François

La Chambre d'Agriculture de la Loire, en collaboration avec les comités de développement des Monts du Lyonnais et des Monts du Pilat, a suivi un essai de fertilisation organique de céréales bio sur chacun des territoires. L'objectif de ces essais était d'évaluer l'influence de la fertilisation organique (type de produit, dose, période...) sur les rendements en céréales (orge). Les 2 systèmes de production étaient différents : dans les Monts du Lyonnais, il s'agissait d'une rotation courte (conversion en AB en 2017), tandis que l'essai concernait une rotation longue (conversion en 2016) dans les Monts du Pilat.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
Mots clés : ENGRAIS DE FERME / LISIER / FUMIER / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COMPARAISON / ESSAI / FERTILISATION AZOTEE / FERTILISATION ORGANIQUE / RENDEMENT / ROTATION DES CULTURES / CEREALE / ORGE / LOIRE / GRANDE CULTURE
 REPÈRES TECH&BIO N° 3, 01/10/2018, 2 pages (p. 6-7)
réf. 258-053

ARBORICULTURE

Dossier : Produire des fruits : A la recherche d'alternatives !

ROSE Frédérique / SICILIANO Alex

Pour répondre à la demande croissante des consommateurs en fruits bio, acteurs de la recherche et du développement se mobilisent face à un enjeu fort : innover pour faire face aux maladies, ravageurs et aléas climatiques tout en trouvant des alternatives aux produits phytosanitaires. A travers un tour d'horizon de la filière, Claude-Eric Parveaud, référent arboriculture à l'ITAB et expérimentateur en arboriculture et viticulture au Grab, souligne les principaux risques techniques que la filière doit affronter. Plusieurs projets sont en cours, aux échelles européenne et nationale, par exemple sur les stratégies de contrôle sans pesticides des ravageurs du pommier, sur la création variétale de pommiers adaptés à la bio, ou encore sur des alternatives au travail du sol. Du côté de l'Inra de Gothenon, c'est la reconception des vergers qui est à l'étude avec un objectif zéro phyto. C'est ainsi un verger circulaire, associant pommiers, arbres fruitiers à noyau et autres fruitiers, zones de biodiversité – dont une mare au centre –, et une haie double multi-strates en périphérie, qui a été implanté en 2018. Deux arboriculteurs bio partagent leurs pratiques à travers des témoignages : - Bruno Payan, dans les Alpes-de-Haute-Provence, qui utilise des engrais verts dans ses 20 ha d'oliviers ; - Jean-Yves Fillatre, dans la Manche, très impliqué dans la sélection participative en pommiers avec l'association Novafruits et qui introduit des animaux dans ses vergers (volailles, porcs).

Mots clés : CONDUITE DU VERGER / RECHERCHE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / ENGRAIS VERT / ARBORICULTURE / EXPERIMENTATION / PROTECTION DES VEGETAUX / SELECTION PARTICIPATIVE / FRANCE / DROME / MANCHE / ALPES DE HAUTE PROVENCE / BIODIVERSITE FONCTIONNELLE / ASSOCIATION ARBRE ANIMAL / INFRASTRUCTURE AGRO-ECOLOGIQUE
 BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 10 pages (p. 34-43)

réf. 258-001



L'éclaircissage du pommier en arboriculture biologique

DROUZY Nicolas

Le pommier est un arbre sensible à l'alternance, autrement dit, si un rendement est trop élevé une année, l'induction florale de l'année suivante et donc le rendement seront pénalisés. Afin de réguler la production, une étape d'éclaircissage est nécessaire. L'éclaircissage manuel étant très exigeant en main d'œuvre, plusieurs techniques ont vu le jour. Tout d'abord, l'éclaircissage mécanique : - pré-floral : il permet de supprimer des corymbes à l'aide d'outils tels que Darwin, mais n'atteint que les inflorescences extérieures ; - Alt'Abeille, pour réguler la charge : cela permet de limiter la pollinisation et donc la nouaison ; - post-floral : il a pour but de faire chuter les jeunes fruits, mais l'utilisation d'outils tels que Eclairvale® provoque des meurtrissures sur les fruits. Une autre méthode consiste en l'application de bouillie sulfo-calcique (BSC) en association avec de l'huile. Ce mélange est utilisé en dessicant le tube pollinique du corymbe afin de limiter la nouaison. Cependant, une dose d'huile trop élevée entraîne de la phytotoxicité et peut pénaliser le calibre des fruits. La maîtrise de l'éclaircissage est un enjeu technico-économique important, notamment en agriculture biologique. Les différentes techniques citées semblent complémentaires et les associer permettrait d'affiner le résultat de l'éclaircissage.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
Mots clés : ALTERNANCE / CORYMBE / HUILE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / RENDEMENT / ARBORICULTURE / ECLAIRCISSEMENT / ECLAIRCISSEMENT MECANIQUE / BOUILLIE SULFOCALCIQUE / POMMIER / EXPERIMENTATION / FRANCE
 REPÈRES TECH&BIO N° 5, 01/04/2019, 3 pages (P. 3-5)
réf. 258-118

GRANDES CULTURES

La betterave sucrière se met au bio

GLORIA Christian

En 2019, la barrière des 1000 ha de betterave sucrière bio devrait être atteinte entre l'Île-de-France et les Hauts-de-France. Ces surfaces ne représentaient qu'à peine plus de 140 ha en 2018. Pour cause, cette production était réputée impossible en bio en raison de la forte concurrence des adventices dans les premiers stades de développement. Afin de viser une bonne maîtrise des adventices, plusieurs adaptations sont possibles : - sur l'itinéraire technique (faux semis, semis retardés, densification du semis, utilisation d'équipements permettant de détruire les adventices, intervention manuelle, etc.), - le repiquage au stade 4-6 feuilles afin de faciliter le désherbage. Dans un souci de cohérence, la variété devra être choisie en fonction de sa capacité à produire du sucre compte tenu des semis tardifs et d'un cycle raccourci de la culture. Franck Chevallier, agriculteur bio dans l'Essonne, témoigne avoir obtenu un rendement de 41 t/ha contre 60 t/ha pour ses voisins en conventionnel. En 2018, la coopérative Cristal Union avait proposé une rémunération de la betterave biologique trois fois plus élevée qu'en conventionnel.

Mots clés : PRIX DE VENTE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / GRANDE CULTURE / TECHNIQUE CULTURALE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE MANUEL / DESHERBAGE MECANIQUE / REPIQUAGE / VARIETE / BETTERAVE SUCRIERE / HAUTS-DE-FRANCE / ILE-DE-FRANCE / ESSONNE
 REUSSIR GRANDES CULTURES N° 333, 01/03/2019, 2 pages (p. 32-33)

réf. 258-027



Conserver ses céréales à la ferme : pas toujours simple !

MASSOT Pierre / PAILLEUX Marie-Claire

Anthony Paulet, du GAEC Paulet-Moranne (63), témoigne sur le stockage de ses céréales sur la ferme. Il insiste tout particulièrement sur les précautions à prendre pour éviter les charançons et les moisissures : nettoyage et désinfection du matériel, vérification du taux d'humidité des grains avant stockage, tri minutieux des graines. Dès la récolte, Anthony ventile jour et nuit pendant quelques jours et recommence en hiver dès que la température passe en dessous de 0°C. En complément de ce témoignage, un encart donne des informations sur la terre de diatomée, aux propriétés insecticides.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
Mots clés : PUY DE DOME / NETTOYAGE / TRI / VENTILATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / STOCKAGE A LA FERME / GRANDE CULTURE / CEREALE / TEMOIGNAGE / CONSERVATION DES GRAINS / STOCKAGE DES GRAINS

REPÈRES TECH&BIO N° 3, 01/10/2018, 2 pages (p. 4-5)

réf. 258-052

Le bio prend son envol en grandes cultures

GLORIA Christian

En 2017, en France, les grandes cultures bio représentaient 390 000 ha, contre seulement 250 000 ha en 2014. Ces surfaces bio ne correspondent pourtant qu'à 3,3 % de la surface totale en grandes cultures. Une progression des conversions est toujours attendue afin de répondre à la forte demande sociétale en produits bio. En effet, plus d'1/4 du blé bio est importé et son utilisation, notamment en meunerie, est toujours en croissance (15 à 18 % par an). Une seconde forte demande provient de l'élevage puisque près de 60 % des céréales bio sont utilisées pour la fabrication d'aliments du bétail. Cependant, certains freins subsistent à la conversion en bio : les conditions de tri et de stockage optimales pour éviter les adventices et le besoin de technicité. Selon Burkhard Schaer, dirigeant du bureau d'étude Ecozept, certains freins seront levés, poussés par les tendances alimentaires qui incitent à la conversion et face au retrait de certains produits phytosanitaires qui rendra la culture en conventionnel plus compliquée et coûteuse.

Mots clés : CONDITION DE STOCKAGE / OFFRE ET DEMANDE / CHIFFRE / MEUNERIE / FILIERE CEREALES / FILIERE BLE / STATISTIQUES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / FREIN A LA CONVERSION / DEBOUCHE / GRANDE CULTURE / FRANCE

REUSSIR GRANDES CULTURES N° 333, 01/03/2019, 3 pages (p. 6-8)

réf. 258-028



Implanter et entretenir la luzerne : Les 40 ans d'expérience de Guy Menon ; Tour de France des pratiques

POUPEAU Jean-Martial

La luzerne s'est fait une place incontournable dans les champs bio. Elle est en effet régulièrement utilisée comme tête de rotation, permettant d'allonger les rotations et d'enrichir le sol en azote. C'est notamment le cas chez Guy Menon, céréalier dans le Gers, en agriculture biologique depuis 2001 et qui cultive de la luzerne chaque année depuis son installation en 1977. Il sème la luzerne en fin d'hiver, en association avec de l'avoine, de l'orge, ou encore du tournesol. La légumineuse restera alors en place pendant trois ans et demi, et permettra de réaliser 2 à 4 coupes par an selon les conditions climatiques. Le foin est revendu à des éleveurs de bovins, caprins et ovins. Le principal point faible de cette culture est la forte exportation de phosphore et de potasse qu'elle induit, nécessitant généralement des opérations de fertilisation sur les cultures précédentes et suivantes. Dans un second article, quatre conseillers ou directeurs d'usines de déshydratation apportent leurs éclairages techniques sur cette culture : Comment l'implanter ? Comment gérer le salissement ? Quels apports réaliser pour compenser les exportations de potasse et de phosphore ?

Mots clés : IMPLANTATION / TEMOIGNAGE / FERTILISATION / POTASSE / GRANDE CULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / LUZERNE / AZOTE / PHOSPHORE / FRANCE / GERS / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TECHNIQUE CULTURALE / ASSOCIATION DE CULTURES / ENTREPRISE BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 4 pages (p. 50-53)

réf. 258-002

ServicesAuxil'2 et ARENA : Des projets de suivi de la régulation naturelle par des auxiliaires en grandes cultures

BARRIER Alexia

Les auxiliaires de culture représentent un potentiel important en matière de protection des cultures via la lutte biologique. Le projet ServicesAuxil'2, financé par le Conseil Régional des Pays de la Loire (2014-2016), avait pour objectif d'étudier la régulation naturelle des ravageurs en grandes cultures, ainsi que les éléments paysagers favorables aux auxiliaires. Pour cela, deux couples de ravageurs-auxiliaires ont été étudiés sur 60 parcelles situées soit en milieu ouvert (plaine), soit en milieu fermé (bocage). Cet article se concentre uniquement sur les résultats obtenus pour le couple pucerons – aphidiphages (coccinelles, syrphes, chrysopes, parasitoïdes). L'étude des populations de pucerons et des populations de larves de syrphes montre que ces dernières semblent bien réguler ce ravageur. Par ailleurs, le suivi des pucerons momifiés par des hyménoptères parasitoïdes montre une forte influence du milieu : le nombre de pucerons parasités est plus important en milieu fermé qu'en milieu ouvert, et il est également plus important en bordure de parcelle qu'à 50 m à l'intérieur. Afin de confirmer ces tendances sur un plus grand réseau de parcelles, plusieurs régions travaillent ensemble sur cette thématique via le projet ARENA (Anticiper les REgulations NATurelles, 2017-2020).

<http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agriculture-biologique/bulletins-techniques/technibio/>

Mots clés : APHIDIPHAGE / INFRASTRUCTURE AGRO-ECOLOGIQUE / BIODIVERSITE FONCTIONNELLE / EXPERIMENTATION / ETUDE / HAIE / GRANDE CULTURE / BANDE ENHERBEE / CONTROLE DES RAVAGEURS / AUXILIAIRE / LUTTE BIOLOGIQUE PAR CONSERVATION / PARASITOIDE / SYRPHE / PUCERON / PAYS DE LA LOIRE / PROTECTION DES VEGETAUX / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE

TECHNI BIO N° 80, 01/02/2019, 1 page (p. 10)

réf. 258-006



Les avantages du triage : « Un levier contre les adventices et contaminants »

POUPEAU Jean-Martial

En bio depuis 2010, le GAEC familial de la Ferme de Prie Dieu, dans le Lot-et-Garonne, dispose de 450 ha en grandes cultures. Afin de limiter les interventions culturales, les cultures sont conduites en association. Les débouchés du GAEC en vente directe sont possibles grâce à une installation de triage et de stockage pouvant accueillir jusqu'à 1000 tonnes. Après récolte, les grains sont dépoussiérés, puis stockés temporairement. Par la suite, un triage efficace (par changement d'alvéoles) permet de séparer les grains, mais aussi d'éliminer des adventices et des contaminants. Un encart est consacré aux attractifs utilisés contre la bruche de la féverole. Des pièges artisanaux reproduisant les odeurs des gousses mais aussi des fleurs sont à l'essai à l'INRA avec des premiers résultats encourageants.

Mots clés : TRI / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE CULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / ASSOCIATION DE CULTURES / PIEGEAGE / FEVEROLE / FRANCE / LOT ET GARONNE / PROTECTION DES VEGETAUX
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 49)

réf. 258-048

Oléagineux, protéagineux et légumes secs : Faire sauter les verrous

RIVRY-FOURNIER Christine

Proleobio, groupe de travail national sous l'égide de l'ITAB et de Terres Inovia (Institut technique de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre), dresse un état des lieux des filières oléoprotéagineuses bio. Dans le Sud, 80 % de la collecte d'oléoprotéagineux est représentée par le soja et le tournesol. Dans le Nord, 60 % des volumes sont constitués de pois, féverole et lupin. Selon l'étude de Terres Univia (Interprofession des huiles et protéines végétales) parue en mars 2019, la demande s'accroît en soja (+27 % en 2018/2019 pour l'alimentation animale), en tourteaux pour l'alimentation animale, ainsi qu'en colza et tournesol pour le marché des huiles. Concernant les protéagineux, les volumes peinent à décoller malgré une forte hausse en 2017-2018 pour la féverole. Selon cette même étude de Terres Univia, des améliorations de structuration de la filière oléoprotéagineuse sont nécessaires, notamment au niveau de la gestion des mélanges de grains issus de cultures associées, à faibles volumes par espèces (lentille verte-blé par exemple).

Mots clés : STATISTIQUES / FILIERE OLEOPROTEAGINEUX / LEGUME SEC / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CHIFFRE / GRANDE CULTURE / OLEOPROTEAGINEUX / PROTEAGINEUX / FRANCE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 20)

réf. 258-092



Régis de Martrin, en Haute-Garonne : Transformer, pour assurer le revenu

POUPEAU Jean-Martial

En bio depuis 20 ans, Régis de Martrin cultive 117 ha de terres hétérogènes à faible potentiel : 73 ha de sols en « boubènes », limono-sableux, caillouteux et à caractère hydromorphe, ainsi que 44 ha de sols argilo-calcaires sur un terrain pentu. La mise en place d'une rotation type est difficile en raison de cette hétérogénéité. Régis a donc plusieurs astuces permettant de viabiliser son exploitation : - Associer le blé et la féverole pour limiter l'apport d'engrais organiques ; - Mettre en place une succession luzerne-blé-lin pour favoriser un sol propre et un taux de reliquats azotés élevé, et donc un meilleur rendement ; - Transformer sur l'exploitation, du blé en farine et du pois vert en pois cassé. La farine étant vendue aux boulangeries, les variétés de blé (Florence-Aurore et Izalco CS) sont choisies en fonction de leur qualité boulangère. La transformation en farine permet de valoriser trois fois plus le quintal de blé. Concernant le pois vert, il est dépelliculé pour être transformé en pois cassé, puis il est expédié à la société Alliance Seeds pour un passage au trieur optique. Il est ensuite livré à une PME locale et vendu sous la marque Karine & Jeff. La valorisation par la vente de pois cassé est de trois à quatre fois supérieure. Régis a aussi implanté 2 ha d'hélichryse qui seront vendus pour produire de l'huile essentielle.

Mots clés : DONNÉE TECHNICO-ÉCONOMIQUE / FARINE DE BLE / TEMOIGNAGE / TRANSFORMATION A LA FERME / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / TECHNIQUE CULTURALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DIVERSIFICATION / GRANDE CULTURE / ASSOCIATION DE CULTURES / BLE / PROTEAGINEUX / FEVEROLE / HELICHRYSSE / HAUTE GARONNE

BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 3 pages (p. 54-56)

réf. 258-097

Travail simplifié et couverts broyés et mulchés : « Technique aboutie »

POUPEAU Jean-Martial

Installé à Lannes dans le Lot et Garonne, Daniel Ligneau conduit son exploitation de grandes cultures bio en travail simplifié, depuis presque 10 ans. Il décrit son itinéraire technique. Après un mélange céréaliier ou méteil, il implante, début octobre, un couvert (féverole/avoine noire/pois fourrager). Au préalable, un travail superficiel du sol est effectué, via quelques passages de déchaumeur ou cultivateur à pattes d'oie, et 20 m3/ha de compost de fumier de vaches et poulets sont apportés. En fin d'hiver, le couvert est broyé et mulché à 5-10 cm afin de fournir de l'azote et de la biomasse au sol. Une tonne par hectare d'engrais organique est apportée, puis un semis de soja ou de maïs est effectué un mois après le broyage du couvert. Le maïs est irrigué durant l'été. Depuis 5 ans, Daniel Ligneau mène des essais de semis direct sous couvert avec du maïs et du soja irrigué. Le couvert est le même, soja et maïs sont implantés avec un semoir Sola Prosem après roulage du couvert, puis les inter-rangs sont roulés à nouveau après semis. La réussite de la technique est inégale et l'absence de travail du sol engage le rendement des cultures suivantes. En 2018, le rendement de maïs était de 25 q/ha, contre 50 en travail simplifié. Sur soja, la différence était plus faible avec un rendement de 32 q/ha, contre 36. Daniel Ligneau affirme que les racines d'un couvert ne remplaceront jamais le travail du sol.

Mots clés : TEMOIGNAGE / MULCHING / TRAVAIL SUPERFICIEL / ITINERAIRE TECHNIQUE / BROYAGE / COUVERT VEGETAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE CULTURE / SEMIS DIRECT / SEMIS SOUS COUVERT / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE / LOT ET GARONNE

BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 57)

réf. 258-103



GIEE « Fertiliser le blé tendre d'hiver avec de la luzerne fraîche » : La luzerne sous du blé, ça fonctionne !

LECOURTIER Mathieu

L'augmentation du nombre d'exploitations bio engendre nécessairement une pression sur le prix des fertilisants organiques. Pour remédier à cela, un GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) de Côte d'Or a expérimenté la luzerne sous forme d'ensilage comme fertilisant organique pour le blé tendre d'hiver. Le procédé : faucher la luzerne à l'arrière-saison, l'ensiler finement, l'épandre sur la parcelle, déchaumer rapidement avant de semer le blé. Une expérimentation a été réalisée en comparaison avec des fientes, généralement utilisées comme fertilisants en bio. Des microparcelles ont été fertilisées à différentes doses avec des fientes, de la luzerne fraîche ou les deux. Par rapport au témoin sans fertilisation, un gain de 11 à 13 q/ha a été observé dans chacun des cas, ce qui confirme l'intérêt de la luzerne. D'un point de vue économique, il a été établi que le coût de la fertilisation du blé par de la luzerne fraîche est similaire à celui par les fientes. Certains font en plus abstraction du coût de la luzerne, puisqu'ils estiment qu'ils en ont besoin de toute façon comme tête de rotation. En revanche, la simplicité de mise en œuvre de la fertilisation avec des fientes dépasse largement celle de la luzerne, ce qui favorise l'utilisation de fientes. Une autre difficulté à l'utilisation de luzerne reste la correspondance entre les périodes où pousse la luzerne et celles où il est possible de l'enfouir avant le semis d'une culture. Pour l'instant, sans stockage, la seule période reste la fin de l'été et donc le semis de céréales d'automne.

Mots clés : GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE) / FIENTE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / EPANDAGE / FERTILISATION ORGANIQUE / GRANDE CULTURE / BLE D'HIVER / ENSILAGE DE LUZERNE / LUZERNE / EXPERIMENTATION / COTE D'OR CULTIVAR N° 91, 01/02/2019, 4 pages (P. 6-9)

réf. 258-115

JARDINAGE

Le chou de Bruxelles, une fois !

MATHIAS Xavier

Dans la première partie du XIXème siècle, le chou de Bruxelles était très cultivé dans la région du Brabant (Belgique et Pays-Bas), mais ne l'était alors en France que de façon anecdotique. C'est surtout au début du XXème siècle qu'il a été popularisé par les paysans. Très rustique, le chou de Bruxelles se plaît dans des terres qui ne sont pas trop riches, contrairement à ses cousins de la même famille. Parmi les variétés anciennes, figurent le chou de Bruxelles "D'Hiver de Rosny" et la variété Rubine, au feuillage pourpre. Sylvain Picard, maraîcher dans la Sarthe, fournit quelques conseils pour réussir sa culture au jardin. Il conviendra notamment de le semer tôt et de lui réserver suffisamment de place. A l'instar des autres choux, une inspection régulière s'impose pour enlever les hôtes indésirables, altises et piérides en particulier.

Mots clés : AGRICULTURE BIOLOGIQUE / JARDINAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / LEGUME / CHOU DE BRUXELLES / TECHNIQUE CULTURALE / FRANCE / SARTHE QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 234, 01/01/2019, 4 pages (p. 44-47)

réf. 258-058

"J'ai testé des variétés résistantes au mildiou"

DUPONT Perrine

Christophe Gatineau, agronome, vit dans le nord de la Haute-Vienne où il expérimente des techniques d'agriculture vivrière. En 2017, il a choisi et testé 9 variétés de pommes de terre résistantes au mildiou. L'enjeu, pour lui, est de limiter, voire de supprimer l'apport en bouillie bordelaise. Parmi les variétés qu'il a testées, la plupart ne sont pas commercialisées : la "Limousine", la "Tentation", la "Carolus", la "Sarpo bleue du Danube", la "Bleue d'Artois"...

Mots clés : RESISTANCE AUX MALADIES / TEST / JARDINAGE / MARAICHAGE / POMME DE TERRE / VARIETE RESISTANTE / MALADIE CRYPTOLOGAMIQUE / MILDIOU / INTERVIEW / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / HAUTE VIENNE QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 234, 01/01/2019, 2 pages (p. 54-55)

réf. 258-060



Tous fous du Yuzu !

MAHDI Omar

Le yuzu est un petit agrume originaire du Japon et qui rencontre un vrai succès en France, en partie grâce aux grands chefs cuisiniers qui l'ont adopté pour sa fraîcheur, le goût parfumé de son jus, entre citron vert et pamplemousse jaune, et celui, particulier, de son zeste. Marc-Henri Doyon, ingénieur horticole, dirige la pépinière Végétal 85 (Vendée), une scoop qui produit chaque année 300 000 plants. Il a commencé à cultiver le yuzu bien avant que le fruit ne soit connu en France. Aujourd'hui, sa pépinière compte environ 1 500 yuzus. Ce fruit est aussi cultivé dans la pépinière de Marc Dosh, en Corrèze. Le yuzu présente également l'atout d'être facile à cultiver, en particulier parce qu'il est très rustique. Le fait de le greffer est une parade efficace pour éviter d'attendre trop longtemps la récolte des premiers fruits (10 à 12 ans à partir du semis). On le trouve d'ailleurs, en jardinerie, greffé sur *Citrus limonia* 'Volkameriana' ou *Poncirus trifoliata*. Le bouturage permet d'obtenir des fruits au bout de 2 ou 3 ans, mais la résistance sera très relative. Autre information importante, le yuzu est autofertile. Quant aux ravageurs et aux maladies dont il peut être la cible, on peut citer la mineuse ou les chenilles de la teigne du citronnier. Conseils de culture et témoignages de pépiniéristes et de paysagistes encouragent à se lancer dans la culture de ce petit agrume plébiscité.

Mots clés : RUSTICITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / JARDINAGE / PORTE GREFFE / ARBORICULTURE / AGRUME / YUZU / PEPINIÈRE / TECHNIQUE CULTURALE / JAPON / FRANCE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 234, 01/01/2019, 4 pages (p. 62-66)

réf. 258-062

MARAÎCHAGE

Carotte : Le virage vert amorcé

PRALY Cécile

La culture conventionnelle de carottes, souvent basée sur un modèle productif à bas prix, se situe dans un contexte économique fragile. Le contexte de réduction des phytosanitaires bouleverse plus ou moins ce modèle productif. Certaines entreprises montrent, néanmoins, par leurs pratiques, que l'évolution est possible, en adoptant des démarches environnementales (bio, HVE, Demain la Terre, Zéro Résidu de pesticides). En bio, les entreprises concernées sont Priméale, Kultive et Fermes Larrère. Pour le groupe Kultive, un vaste plan de développement de légumes bio est en cours de préparation. Un des enjeux est de trouver des surfaces certifiées bio pour les rotations. Le groupe Priméale, leader en carotte française, accélère considérablement le développement de son offre bio. Un encart porte sur l'utilisation d'une variété de carotte piège pour lutter contre le nématode *Heterodera carota*.

Mots clés : CHIFFRE / FILIÈRE LÉGUMES / ENTREPRISE / PLANTE PIÈGE / FONCIER / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / CONVERSION / FREIN A LA CONVERSION / DEBOUCHE / MARAICHAGE / PRODUCTION LEGUMIERE / ROTATION DES CULTURES / BIOAGRESSEUR / CAROTTE / VARIETE RESISTANTE / FRANCE

VEGETABLE N° 363, 01/02/2019, 3 pages (p. 48-50)

réf. 258-034



Serres mobiles : Désintensifier et produire 14 mois dans l'année

ROSE Frédérique

Jérôme Dehondt, maraîcher bio en Maine-et-Loire, et Maët Le Lan, responsable de la SEHBS (station expérimentale en maraîchage de Bretagne Sud de la Chambre d'Agriculture), expérimentent des serres mobiles depuis deux ans. Le déplacement des serres a pour but d'améliorer la durabilité des systèmes maraîchers bio. L'intérêt agronomique est la régénération des sols. En déplaçant les serres, la terre est de nouveau soumise aux intempéries et à plus de contact avec la biodiversité. Cette méthode permet aussi un tuilage des cultures. Par exemple, les cultures d'automne-hiver peuvent être implantées en plein air en septembre alors que la serre continue de couvrir les cultures d'été. La serre peut ensuite être déplacée avant les premiers gels. Dans les deux cas, du temps de production est gagné par l'agriculteur, puisqu'il n'a pas à arracher pour pouvoir planter une nouvelle culture. Dans son expérimentation, La SEHBS compare la serre mobile avec un tunnel fixe de même dimension. Les premiers résultats montrent que, selon les conditions météorologiques, le rendement n'est pas meilleur en serre mobile mais que cette méthode permet de planter une culture de plus. Il apparaît aussi une diminution de la présence d'adventices. Néanmoins, d'un point de vue pratique, les serres mobiles sont un équipement particulier encore peu développé et dont la manœuvre est compliquée.

Mots clés : INNOVATION TECHNIQUE / SYSTEME DE PRODUCTION / FERTILITE DES SOLS / SERRE / MARAICHAGE / CULTURE SOUS SERRE / EXPERIMENTATION / TMOIGNAGE / MORBIHAN / MAINE ET LOIRE / ROTATION DES CULTURES / BÂTIMENT MOBILE / EQUIPEMENT AGRICOLE / COMPARAISON
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 3 pages (p. 59-61)

réf. 258-098

Lutte contre la mouche mineuse du poireau, des solutions se confirment

BURLET Alexandre / BERRY Dominique

La mouche *Phytomyza gymnostoma* est un ravageur des alliacées, notamment du poireau. Au cours de son cycle, cette mouche a deux vols, un au printemps et un à l'automne, durant lesquels elle pond dans les plantes hôtes, ce qui peut provoquer à terme la déformation et l'éclatement du fût. Plusieurs essais de traitements ou de lutte physique ont été réalisés à la SERAIL afin de contrôler ce ravageur en maraîchage biologique. En matière de traitement, le Spinosad contre le thrips montre une efficacité intéressante, mais sa non-sélectivité interroge. En termes de méthodes de lutte physique, deux se distinguent : la coupe des feuilles et la mise en place de filets. Concernant la coupe des feuilles, l'efficacité semble maximale pour une coupe aux semaines 40 et 42, mais cette double coupe impacte négativement le rendement. En comparant les trois types de méthodes, le filet semble apporter la protection la plus totale avec seulement 3% de fréquence d'attaque, 37% à 10% pour les coupes et 54% à 33% pour le traitement Spinosad. L'essai sera reconduit en 2019.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
Mots clés : ALLIACEE / FILET DE PROTECTION / STATION D'EXPERIMENTATION / TRAITEMENT BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / PROTECTION DES VEGETAUX / MARAICHAGE / INSECTE RAVAGEUR / LARVE RAVAGEUR / LUTTE MECANIQUE / POIREAU / MOUCHE DES LEGUMES / CONTROLE DES RAVAGEURS / RHONE / COMPARAISON / SPINOSAD / MOUCHE MINEUSE
REPÈRES TECH&BIO N° 5, 01/04/2019, 3 pages (p. 6-8)

réf. 258-119



S'installer en maraîchage bio : Les clés de la réussite

AGRICULTURES & TERRITOIRES : CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le métier de maraîcher est attrayant et passionnant, mais requiert un investissement personnel important notamment les premières années. S'installer dans de bonnes conditions nécessite une attention particulière dans le choix du foncier et du matériel, une stratégie commerciale et de communication bien étudiée, de la rigueur dans l'organisation du travail et la gestion de la ferme pour parvenir à vivre correctement de son travail tout en dégageant des plages de repos indispensables. Élaboré avec le réseau des conseillers des Chambres d'agriculture, le guide installation en maraîchage bio s'adresse aux porteurs de projets en maraîchage biologique ou aux conseillers les accompagnant. Composé de 7 chapitres, ce guide aborde les questions de la création d'entreprise, du métier de maraîcher ou encore des choix techniques et les choix de commercialisation : - Préparer son projet d'installation ; - Créer son entreprise et s'installer ; - Le métier de maraîcher ; - Structurer sa commercialisation ; - Choisir ses moyens et ses modes de production ; - Faire les bons choix techniques ; - Quelques repères technico-économiques.

<https://chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/sinstaller-en-maraichage-bio-les-cles-de-la-reussite/>
 Mots clés : DONNÉE TECHNICO-ÉCONOMIQUE / PERMACULTURE / AIDE A L'INSTALLATION / COMMERCIALISATION / TRANSFORMATION / FONCIER / ORGANISATION DU TRAVAIL / TECHNIQUE CULTURALE / INSTALLATION AGRICOLE / FINANCEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / TRAVAIL EN AGRICULTURE / MATERIEL AGRICOLE / DEBOUCHE / MARAICHAGE / CULTURE SOUS ABRI / PLANT / SEMENCE VEGETALE
 2019, 33 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE
 réf. 258-123

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

What are the alternatives to contentious inputs in Mediterranean organic citrus growing ? ; What are the alternatives to contentious inputs in Mediterranean organic olive growing ? ; What are the alternatives to contentious inputs in Mediterranean organic tomato growing ? ; What are the alternatives to contentious inputs in Mediterranean organic aubergine growing ?

Quelles sont les alternatives aux intrants litigieux en production biologique méditerranéenne d'agrumes ? ; Quelles sont les alternatives aux intrants litigieux en production biologique méditerranéenne d'olives ? ; Quelles sont les alternatives aux intrants litigieux en production biologique méditerranéenne de tomates ? ; Quelles sont les alternatives aux intrants litigieux en production biologique méditerranéenne d'aubergines ? (Anglais)

ANDRIVON Didier / CIRVILLERI D. / KIR A. / ET AL.

Ces quatre fiches ont été réalisées dans le cadre du projet européen Organic-PLUS (2018-2021). Ce dernier vise à réduire l'utilisation d'intrants pouvant être considérés comme litigieux en agriculture, et plus particulièrement en agriculture biologique (ex : utilisation de cuivre, de soufre ou d'huiles minérales sur les cultures). Chacune de ces fiches porte sur une production : agrumes, olive, tomate et aubergine. Le recto de ces fiches permet de contextualiser les enjeux sanitaires liés à la production : aperçu de la production dans le bassin méditerranéen, description des maladies et ravageurs les plus fréquemment rencontrés, identification des moyens utilisés en agriculture biologique pour parvenir à les contrôler. Le verso se focalise sur les alternatives à trois intrants litigieux couramment utilisés dans le contrôle des maladies fongiques en bio et en Europe : alternatives au cuivre, aux huiles minérales et au soufre. Un encart présente également les principaux axes de recherche du projet Organic-PLUS concernant les cultures (recherche d'une variété résistante pour l'aubergine, test de nouveaux produits alternatifs au cuivre pour la tomate, les agrumes et l'olive).

<https://organic-plus.net/factsheets/>
 Mots clés : ALTERNATIVE AU CUIVRE / ALTERNATIVE AU SOUFRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ARBORICULTURE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / HUILE MINÉRALE / AGRUME / OLIVE / AUBERGINE / TOMATE / MALADIE CRYPTOGAMIQUE / EUROPE / MEDITERRANEE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT
 2019, 8 p., éd. UNIVERSITY OF COVENTRY

réf. 258-017



Journées techniques intrants de l'Itab : Focus sur les substances naturelles

ROSE Frédérique

Les Snub (substances naturelles à usage biostimulant) et les biostimulants sont deux intrants utilisés en bio mais à ne pas confondre. Ils sont rattachés à la réglementation des matières fertilisantes et supports de culture. Cependant, leurs compositions, leurs utilisations et leurs réglementations diffèrent et évoluent. Une Snub ne peut notamment pas contenir de micro-organismes, contrairement aux biostimulants. Du côté de la protection phytosanitaire, 20 substances de base ont été approuvées par la Commission Européenne. Au total, 16 sont désormais utilisables en bio. D'autres substances naturelles sont en cours d'homologation.

Mots clés : REGLEMENTATION / INTRANT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BIOPRODUIT / BIOSTIMULANT / PROTECTION DES VEGETAUX / SUBSTANCE NATURELLE / FRANCE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 3 pages (p. 27-29)

réf. 258-095

Dossier spécial : Protection des cultures : Focus en maraîchage et en viticulture

DESCHAMP Nathalie / PLANTIER Emmanuel /
SICAIRE Sylvie / ET AL.

A travers ce dossier dédié à la protection des cultures en maraîchage et viticulture bio, les auteurs font le point sur les réglementations en vigueur, françaises et européennes. En effet, dans ce paysage réglementaire, cohabitent différents intrants, dont les conditions d'utilisation varient en fonction de leurs matières actives et de leurs modes d'action. Sont ainsi précisées les définitions et conditions d'utilisation des préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP), des stimulateurs de défense des plantes (SDP), des produits phytosanitaires et des produits de biocontrôle. Des recettes sont par ailleurs proposées pour la "fabrication maison" de PNPP : extraits végétaux fermentés, décoction, macération, tisanes ou infusions, extraits purs de plantes et poudres de plantes. Des préconisations pour un usage raisonné de ces substances en maraîchage sont également précisées. Ce dossier fournit aussi des listes, non-exhaustives, de substances de base approuvées par la réglementation à ce jour et de produits de biocontrôle utilisables en agriculture biologique.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

Mots clés : RECETTE / REGLEMENTATION / HUILE ESSENTIELLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARAICHAGE / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / BIO-CONTROLE / PRODUIT PHYTOSANITAIRE / STIMULATEUR DES DÉFENSES DE LA PLANTE / SUBSTANCE DE BASE / PREPARATION NATURELLE PEU PREOCCUPANTE / FRANCE

PROFILBIO N° 6, 01/03/2019, 10 pages (p. 9-18)

réf. 258-003



SOL

Report on alternatives to contentious inputs (WP SOIL)

Rapport sur les alternatives aux intrants litigieux (GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SOL) (Anglais)

OUDSHOORN Frank / KRISTENSEN Cecile / SCHMUTZ Ulrich / ET AL.

Ce rapport a été écrit dans le cadre du projet européen Organic-PLUS (2018-2021). Ce dernier vise à réduire l'utilisation d'intrants pouvant être considérés comme litigieux en agriculture, et plus particulièrement en agriculture biologique. Ce rapport s'intéresse uniquement aux intrants controversés en lien avec le sol : l'utilisation de tourbe pour fabriquer des supports de culture, le recours au paillage plastique pour contrôler les adventices et l'emploi de matières organiques non certifiées AB pour fertiliser. Ce document est constitué de trois parties (une pour chaque intrant). Chaque partie commence par détailler l'utilisation qui est faite de l'intrant en agriculture biologique dans les dix pays européens concernés par l'action. Après avoir effectué cet état des lieux, les différentes alternatives possibles sont énumérées et discutées (utilisation actuelle, avantages, inconvénients). Toutefois, comme chaque partie est vaste et complexe, le rapport n'effectue pas un examen complet de toutes les alternatives possibles, il en présente toutefois la majeure partie.

<https://organic-plus.net/resources/deliverables/>

Mots clés : ALTERNATIVE / PAILLAGE PLASTIQUE / SUPPORT DE CULTURE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / UTILISATION / TOURBE / FERTILISATION / MATIERE ORGANIQUE / SOL / CONTROLE DES ADVENTICES / RECHERCHE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / EUROPE 2019, 58 p., éd. UNIVERSITY OF COVENTRY

réf. 258-018

Fonctionnement du sol : Le bon pH universel n'existe pas

FREBOURG Christophe

Nombreux sont ceux qui pensent que le pH 7 est idéal pour le sol. Un pH inférieur étant généralement assimilé à un manque de calcium, les agriculteurs ont tendance à apporter des amendements calciques. Or, le pH est loin d'être fixe et évolue dans le temps et dans les horizons. Il peut varier de 0,5 à 1,5 point en fonction des saisons et jusqu'à 3 points sur 2m de profondeur (niveau que le système racinaire peut atteindre). Dans son expertise, Christophe Frebourg, président de la société de conseil Frebourg agro-ressources, a mesuré le pH et a analysé la fertilité biologique des sols à six profondeurs différentes, jusqu'à 2m. La fertilité biologique est évaluée, d'une part, par comptage des galeries de vers de terre qui exprime le coefficient d'aération du sol. Plus le coefficient est haut, plus la porosité et la gestion de l'eau par humification sont importantes. D'autre part, la fertilité biologique est évaluée par la compaction du sol (plus l'horizon a un aspect de semoule et une odeur de champignons, moins le sol est compacté et plus la vie peut se développer). En améliorant la fertilité biologique des sols, ces derniers ont tendance à améliorer leur PH et l'écart entre les horizons à diminuer, ce qui est bénéfique pour l'enracinement et la qualité de la plante. Améliorer la fertilité biologique des sols avec des méthodes respectueuses plutôt que de vouloir atteindre un pH 7 par amendement classique permet de garder les fonctions importantes du sol.

Mots clés : PROFIL DU SOL / QUALITE DU SOL / SAISON / PH / SOL / ACTIVITE BIOLOGIQUE DU SOL / FERTILITE DES SOLS / CONSEIL TECHNIQUE / FRANCE CULTIVAR N° 91, 01/02/2019, 3 pages (p. 10-12)

réf. 258-120



VITICULTURE

Les engrais verts, du semis à la destruction : Les principaux matériels

FAURIAT Amandine

En viticulture, l'utilisation des engrais verts est assez récente, mais la pratique a pris son essor ces dernières années. Une journée technique a été organisée dans la Drôme, au cours de laquelle des démonstrations de matériels ont été proposées aux 70 agriculteurs présents. Différents matériels ont été présentés. Dans cet article, ils font l'objet d'une description, complétée par des indications d'utilisation, de prix, et par les coordonnées des entreprises qui les fabriquent.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/no-cache/publications/toutes-les-publications/agriculture-biologique/reperes-techbio/>
 Mots clés : DEMONSTRATION / INTER-RANG / ROULEAU / AUTOCONSTRUCTION / COUVERT VEGETAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / SEMOIR / TRACTION ANIMALE / ENGRAIS VERT / VITICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / DROME
 REPÈRES TECH&BIO N° 3, 01/10/2018, 3 pages (p. 8-10)
réf. 258-054

Réussir demain : L'effet antimildiou des extraits de sarments validé au champ

CHARLES Marie-Noëlle

Depuis 2011, l'IFV mène des recherches sur l'activité antifongique des polyphénols issus de sarments de vignes. Ces derniers ont montré une efficacité de 100 % contre le mildiou lors de tests in vitro. Suite à ces résultats, des recherches ont été effectuées afin de trouver le cépage dont les sarments sont les plus riches en polyphénols (un cépage de la collection Marseillan a été retenu). Sur le terrain, des efficacités entre 20 et 80 % ont été constatées durant les quatre années d'essai. Les premiers résultats intéressants ont été obtenus au bout de trois ans car il a tout d'abord fallu apprendre à manipuler ce produit très sensible aux UV : ce facteur conduit à renouveler le traitement suivant l'exposition de la vigne au soleil et non en fonction de la pluviométrie (contrairement aux produits de contact « classiques »). L'efficacité du traitement dépend également de la pression exercée par le mildiou : le produit est efficace (même lorsque la pression est forte) mais il atteint ses limites si les fortes pressions arrivent à un stade sensible et dans des conditions particulières, par exemple lors d'une floraison très ensoleillée qui est suivie d'une pluie. L'étape suivante, avant que les extraits de sarments ne soient disponibles sur le marché, est réglementaire. Un dossier d'homologation a été déposé à l'échelle européenne avec l'appui de l'Itab.

Mots clés : SARMENT / POLYPHENOL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / ESSAI / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / FONGICIDE NATUREL / MILDIOU / FRANCE / INNOVATION
 REUSSIR VIGNE N° 260, 01/03/2019, 1 page (p. 17)

réf. 258-014



Lame et disques intercepts au fil des saisons

GRAVÉ Justine

Thierry Daulhiac, vigneron en Dordogne, cultive sa vigne en bio depuis quinze ans et, depuis peu, en biodynamie. Son domaine est principalement constitué de terres argileuses en pente légère. Pour désherber ses vignes mécaniquement, il commence par les butter à l'automne avec un disque crénelé. Cette action lui permet d'étouffer les herbes tout en éclatant la zone de lissage qui a pu se former lors des passages précédents de la lame intercepts. Thierry en profite pour atteler en même temps son semoir et semer ses engrais verts un rang sur deux. En mars, lorsqu'il passe le broyeur à sarments, il butte de nouveau ses vignes en utilisant un disque émotteur. En avril, il commence à employer la lame intercepts pour aplatir la butte. En parallèle, il fauche le rang enherbé et détruit son couvert végétal semé à l'automne. En mai, il passe avec son épampreuse mécanique à axe horizontal qui, en plus d'enlever les pampres, arrache l'herbe. Cependant, il faut être vigilant car elle génère beaucoup de poussière et favorise la propagation du mildiou. En juillet, il effectue de nouveau un passage en combinant la lame intercepts, l'écimeuse et le broyeur. Enfin, début août, il passe une dernière fois avec le disque émotteur, la faucheuse et éventuellement l'écimeuse.

Mots clés : ITINERAIRE TECHNIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / MATERIEL AGRICOLE / ECIMEUSE / OUTIL À DISQUE / TEMOIGNAGE / VITICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE MECANIQUE / DORDOGNE
 REUSSIR VIGNE N° 260, 01/03/2019, 1 page (p. 39)

réf. 258-015

Les solutions alternatives, des réponses partielles

DELBECQUE Xavier

En viticulture, les techniques alternatives de désherbage sont nombreuses mais peinent à se développer. Par exemple, le désherbage thermique est avantageux pour son coût (50 €/ha de gaz) et sa facilité d'utilisation, mais il n'est pas adapté à toutes les conditions : pour être efficace, il faut impérativement intervenir lors des premiers stades de développement des adventices. Philippe Léger, vigneron en Anjou, s'est équipé d'un tel outil il y a trois ans, mais il n'a pas pu l'utiliser en 2018 car la végétation poussait trop rapidement. Concernant le désherbage à l'aide de jets d'eau à haute pression (GrassKiller de Caffini), celui-ci peine à trouver son public : c'est un matériel onéreux et lourd (il n'est donc pas optimal pour les tassements). La filière commence aussi à s'intéresser au désherbage à la mousse chaude ou à la vapeur. Il reste toutefois des questions à résoudre avant de voir l'utilisation de ce matériel se généraliser : quelle rémanence ? Est-ce que le constructeur adaptera le matériel à la vigne ? Enfin, le seul herbicide de biocontrôle commercialisé (Beloukha) présente un coût non négligeable (200 €/ha, son prix est trop élevé pour le généraliser) et le positionnement du traitement demande beaucoup de technicité.

Mots clés : AVANTAGE / HERBICIDE NATUREL / INCONVENIENT / MATERIEL AGRICOLE / UTILISATION / VITICULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE THERMIQUE / DESHERBAGE A LA VAPEUR / BIO-CONTROLE / FRANCE
 REUSSIR VIGNE N° 260, 01/03/2019, 1 page (p. 41)

réf. 258-016



Peu d'influence des pratiques sur les micro-organismes du chai

GRAVÉ Justine

La diversité et la spécificité des populations microbiennes du chai ont fait l'objet d'une présentation, lors des 2èmes journées techniques Vigne et vin bio de Libourne, en février 2019. Le projet Casdar Levain bio et le projet européen Wildwine (2012-2015) avaient permis d'étudier la diversité des micro-organismes dans les moûts et les vins pendant la fermentation. Les résultats obtenus lors de ces projets ont, depuis, été complétés par des analyses supplémentaires. Stéphane Becquet, animateur conseil au syndicat des vignerons bio de Nouvelle-Aquitaine, explique que la biodiversité des levures et bactéries sur une parcelle est plus faible en bio qu'en conventionnel. Selon lui, cette sélection des souches est principalement due aux traitements à base de cuivre et, dans une moindre mesure, au soufre. Par ailleurs, Patrick Lucas, chercheur à l'IFV, défend le fait que la diversité des micro-organismes s'explique plus par la nature du vin (acidité et pH) que par les pratiques. Les travaux du projet Wildwine ont en effet révélé que ce ne sont pas forcément les mêmes souches qui réalisent les fermentations d'une année sur l'autre au sein d'un même domaine

Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / DIVERSITE / JOURNÉE TECHNIQUE / VIN / FERMENTATION / VINIFICATION / ETUDE / VITICULTURE / MICRO-ORGANISME / FRANCE / NOUVELLE-AQUITAINE / TERROIR / TYPICITE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT REUSSIR VIGNE N° 261, 01/04/2019, 1 page (p. 24)

réf. 258-021

Disques émotteurs et bineuses Kress séduisent

VIMOND Ludovic

En agriculture conventionnelle, un grand nombre de viticulteurs sont séduits par les disques émotteurs et leur vitesse d'avancement. Les disques émotteurs permettent de travailler à une vitesse de 7-8 km/h alors que les lames intercepts se limitent à 4 km/h. L'absence d'hydraulique permet d'utiliser cet outil sur tous les tracteurs, et son coût assez faible (entre 450 et 800 €) est un atout supplémentaire. Les disques émotteurs réalisent un léger travail de buttage (ils déstructurent moins le sol que des disques crénelés ou la charrue). Toutefois, ce n'est pas un outil universel et encore moins un outil intercepts : il agit au plus près des pieds de vigne mais pas entre. Par contre, dans les sols qui se tiennent, les disques émotteurs permettent de fragiliser la structure de la terre sur le rang et de faciliter le passage d'un outil intercepts. A des stades avancés de la végétation, certains constructeurs conseillent d'utiliser des outils plus vifs (décavaillonneuse, outils rotatifs). Les étoiles de binage (souvent connues sous la marque Kress) autorisent des vitesses d'avancement élevées tout en nettoyant les pieds de vigne sans les abîmer. Cet outil n'est, par contre, pas adapté aux jeunes plants.

Mots clés : AVANTAGE / DONNEE TECHNIQUE / INCONVENIENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / MATERIEL AGRICOLE / BINEUSE A DOIGTS / OUTIL À DISQUE / FONCTIONNEMENT / VITICULTURE / DESHERBAGE MECANIQUE / BUTTAGE / FRANCE

REUSSIR VIGNE N° 261, 01/04/2019, 2 pages (p. 26-27)

réf. 258-022



■ Cuivre : comment le limiter ?

GERBOD Catherine / DELBECQUE Xavier

Le nouveau seuil d'utilisation du cuivre (4 kg/ha/an avec possibilité de lissage sur sept ans) va sûrement faire évoluer les itinéraires techniques des viticulteurs bio. Plusieurs solutions sont possibles et peuvent être combinées pour limiter son emploi. La qualité de la pulvérisation, l'association avec des produits de biocontrôle ou encore l'emploi de variétés résistantes sont des pistes d'amélioration. Pour l'Inra, le premier pas est de réduire les doses tout en conservant une cadence d'application identique. C'est la stratégie qu'emploie Jean-Luc Isnard, vigneron bio dans le Ventoux, qui témoigne de son efficacité (il ne dépasse jamais les 2 kg/ha/an). L'observation et la prophylaxie sont également très importantes. Il est primordial de maîtriser la vigueur de la vigne via la taille, mais aussi d'ébourgeonner et d'épamprer. Par ailleurs, Marc Chovelon, chargé d'étude à l'itab, évoque une nouvelle piste à explorer : l'élimination des feuilles lorsqu'elles tombent, comme pour la tavelure du pommier. Les décoctions, infusions et huiles essentielles appliquées seules ou avec du cuivre font également partie de l'arsenal. Parallèlement à cet article, trois professionnels bio ou en biodynamie témoignent : Éric Maille, conseiller en viticulture bio, préconise de diminuer le nombre de passages en utilisant un OAD, Philippe Chaume, viticulteur biodynamiste, a effectué un effeuillage sur les deux faces pour sauver sa récolte 2018 et Emmanuelle Schoch (viticultrice bio) utilise de la tisane d'écorce de chêne pour durcir les feuilles de sa vigne.

Mots clés : ALTERNATIVE AU CUIVRE / EBOURGEONNAGE / EFFEUILLAGES / FEUILLE MORTE / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / REDUCTION DES DOSES / TISANE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / BIO-CONTROLE / TAILLE / EPAMPRAGE / MILDIOU / FRANCE / DROME / DORDOGNE / GARD / VAUCLUSE / TECHNIQUE CULTURALE

REUSSIR VIGNE N° 261, 01/04/2019, 2 pages (p. 40-41)

réf. 258-023



MARCHÉ

FILIÈRE

Projet de société : Un Manifeste en images et en actes

VEGETABLE

Après avoir rejoint la nouvelle identité du groupe Biocoop « La bio nous rassemble », la coopérative Les Hameaux Bio a largement diffusé son film « Manifeste ». Selon le directeur général de Biocoop, Orion Porta, au moment où tout le monde parle de la bio, ce film permet de rétablir la vision et les engagements du réseau Biocoop. Les résultats de la campagne télévisuelle organisée au travers du film "Manifeste" sont satisfaisants avec 36 millions de contacts : plus d'un million de vues comptabilisées, plus 50% de fréquentation du site internet, 673 000 réactions Facebook et plus 4 % de préférences d'achats.

Mots clés : INFORMATION DU CONSOMMATEUR / COOPERATIVE / COMMUNICATION / MEDIA / CONSOMMATEUR / FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / SOCIETE / MAGASIN BIO / DEVELOPPEMENT DE L'AB

VEGETABLE N° 363, 01/02/2019, 1 page (p. 17)

réf. 258-029

Casino : Le bio à la hausse

HARZIG Jean

Les différentes enseignes du groupe Casino (Casino, Géant, Monoprix, etc.) affichent une augmentation des ventes alimentaires de moins de 3 %, boostées par une augmentation des ventes alimentaires de produits issus de l'agriculture biologique (de 13 à 21 %). La hausse de la consommation de produits bio se traduit aussi par l'ouverture de neuf magasins Naturalia en 2018.

Mots clés : FILIERE / ENTREPRISE / POINT DE VENTE / GRANDE SURFACE / PRODUIT BIOLOGIQUE / CHIFFRE / DISTRIBUTION / FRANCE / DEVELOPPEMENT DE L'AB

VEGETABLE N° 363, 01/02/2019, 1 page (p. 24)

réf. 258-032

C'est mon rayon : Bio clinique

HARZIG Jean

Les magasins bio des années 1990-2000 défiaient bien souvent les lois du merchandising. En 2019, ils s'appuient habilement sur des codes afin de cultiver une image nature et propre. Deux magasins (Les Comptoirs de la Bio et Satoriz) de la banlieue montpelliéraine en témoignent : mobilier en bois, armoires réfrigérées, aspect des fruits et légumes conforme au conventionnel. Un encart présente les relevés de prix effectués en janvier 2019, dans les 2 magasins, pour des fruits et légumes.

Mots clés : MAGASIN BIO / MERCHANDISING / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / EVOLUTION / MARKETING / FRUIT / HERAULT / LEGUME / DISTRIBUTION / PRIX A LA CONSOMMATION

VEGETABLE N° 363, 01/02/2019, 1 page (p. 28)

réf. 258-033



Trophées de l'Excellence bio : Prime pour l'avenir !

RIPOCHE Frédéric

Chaque année, l'Agence BIO et le Crédit Agricole récompensent un producteur et un transformateur-distributeur pour la qualité de leur projet et leur développement vertueux. En 2019, les lauréats sont La ferme des Cochets et l'Herboristerie Créole. La ferme des Cochets a pour objectif de préserver une vaste zone de prairies humides dans le Marais breton. Sa singularité tient dans le partenariat établi avec une association de producteurs, une association de consommateurs et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Une mention spéciale a été donnée à L'île aux fruits, ferme urbaine permacole située en plein cœur d'Amiens, autour de laquelle gravitent de nombreux projets fédérateurs et pédagogiques. En Martinique, dans leur exploitation l'Herboristerie Créole, Rémi et Séverine Asensio cultivent et transforment des plantes locales à destination de la pharmacopée française en s'assurant au préalable que leurs sols sont exempts de chlordécone. Leur projet met en valeur la biodiversité martiniquaise. Enfin, dans cette seconde catégorie, une mention spéciale est attribuée à Unebio, pour la filière porc transparente, équitable et de qualité mise en place avec Auchan.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / HERBORISTERIE / PERMACULTURE / TRANSFORMATION A LA FERME / GRANDE SURFACE / CONCOURS / FILIERE PORCINE / MICRO-FERME / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / PRAIRIE HUMIDE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / FRANCE / AGRICULTURE URBAINE / MARTINIQUE

BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 2 pages (p. 11-12)

réf. 258-043

Soja : durable, vous avez dit durable ?

BALMER Bettina

Le soja OGM représente 70 à 80 % de la production mondiale, avec pour principaux producteurs les États-Unis, le Brésil et l'Argentine. Le soja y est bien souvent synonyme de déforestation massive. Ces cultures continuent de s'y développer car elles ne sont généralement pas interdites en alimentation animale. Cependant, la demande en soja non OGM est en hausse, surtout en Europe, du fait de la volonté croissante des chaînes de supermarchés de commercialiser des produits animaux issus d'élevages sans aliment OGM. La production de soja bio est passée de 861 000 tonnes en 2015 (528 000 ha) à 914 000 tonnes en 2016 (560 500 ha). La Chine et l'Inde sont les principaux producteurs de soja bio, avec 70 % des surfaces dédiées à cette culture dans le monde (11 % pour l'Europe). La filière soja bio française se développe : en 2017, elle représentait 1 595 exploitations, pour une surface totale d'environ 24 800 ha (dont 1/3 en conversion). A l'inverse du conventionnel, 70 % du soja bio est valorisé en alimentation humaine. Par ailleurs, les fabricants d'aliments bio pour le bétail se tournent de plus en plus vers le soja européen. D'où la volonté d'augmenter la production de soja bio en Europe, surtout en Europe du Nord, notamment via le développement de variétés résistantes au froid.

Mots clés : ALIMENTATION HUMAINE / MARCHÉ / FILIERE / OFFRE ET DEMANDE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / SOJA / ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / MONDE / EUROPE / PRODUIT SANS OGM

BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 2 pages (p. 39-41)

réf. 258-066

Collectibio : des entreprises bio s'engagent pour la planète

BIO-LINEAIRES

Des entreprises de la filière bio se sont engagées dans le programme Collectibio, initiative collective financée par 13 marques spécialisées bio, pour collecter et recycler certains types de plastique qui, aujourd'hui, ne le sont pas. Cette démarche est animée et coordonnée par le Synabio, en partenariat avec TerraCycle, leader dans le traitement des déchets difficilement recyclables. Environ 850 magasins bio dans toute la France seront progressivement équipés de box de collecte.

Mots clés : INITIATIVE / MAGASIN BIO / FILIERE / DECHET / DECHET INDUSTRIEL / PLASTIQUE / RECYCLAGE / RECYCLAGE DES EMBALLAGES / PROJET COLLECTIF / FRANCE / ENTREPRISE / ENVIRONNEMENT

BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 1 page (p. 19)

réf. 258-063



Litchi bio : un fruit exotique qui a du sens...

BIO-LINEAIRES

Le Litchi chinensis, originaire de la Chine méridionale, est un arbre tropical au feuillage persistant pouvant atteindre une trentaine de mètres de hauteur et dont les fruits rouges et écailleux, les litchis, se développent en grappes. Apprécié pour ses saveurs de rose et de muscat, le litchi se décline depuis quelques années en bio. Parmi les principales origines commercialisées en France, Madagascar est le premier producteur en bio, devant La Réunion. Pour le litchi bio, pas de traitement post-récolte à base d'anhydride sulfurique pour allonger sa conservation. Après cueillette, il est immédiatement conditionné avec branches et feuilles pour maintenir sa fraîcheur et ses nutriments (vitamines C et B9, potassium, cuivre). Le litchi est un produit saisonnier (de novembre à janvier). Il conviendra, dans le rayon, de bien le mettre en valeur et de le manipuler précautionneusement afin de préserver sa qualité, primordiale pour ce fruit relativement onéreux.

Mots clés : LITCHI / LINEAIRE / FILIERE FRUITS / QUALITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRUIT EXOTIQUE / AGRICULTURE TROPICALE / MONDE
BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 1 page (p. 51)

réf. 258-067

Lactalis soutient toujours l'essor du bio

PRUILH Costie

En 2019, un accord entre Lactalis et des organisations de producteurs (OP) bio a été conclu. Le prix du litre de lait payé au producteur sera supérieur de 5 € / 1000 L à celui de 2018, soit 473 € / 1000 L pour le prix de base moyen à l'OP bio Seine et Loire. Lactalis et l'OP invitent les distributeurs à prendre en compte cette évolution dans les tarifs des produits MDD et des premiers prix. Par ailleurs, les OP travaillent sur des objectifs d'amélioration continue des exploitations, à savoir : l'alimentation du troupeau, le pâturage, le bien-être animal et la préservation de la biodiversité. Gérard Maréchal, directeur technique approvisionnement lait chez Lactalis, insiste sur le fait que l'entreprise aide les producteurs, notamment à la phase de conversion (la prime est d'ailleurs passée de 30 à 40 € / 1000 L). La collecte bio de Lactalis continue de progresser, en passant de 167 millions de litres en 2018 à 180 millions de litre attendus en 2019. Lactalis compte bien continuer sur cette lancée.

Mots clés : CONTRACTUALISATION / DEVELOPPEMENT DE L'AB / LAITERIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FILIERE LAIT / ORGANISATION DE PRODUCTEURS / PRIX A LA PRODUCTION / AIDE A LA CONVERSION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FRANCE
REUSSIR LAIT N° 334, 01/04/2019, 1 page (p. 10)

réf. 258-106



Commerce équitable France : « Une convergence entre bio et équitable »

RIVRY-FOURNIER Christine

Marc Dufumier, président de Commerce équitable France, affirme qu'il existe une réelle convergence entre bio et équitable. Effectivement, en 2018, plus de 50 % du chiffre d'affaires des produits estampillés Commerce équitable d'origine France concerne des produits bio. Pour les filières internationales, cela représente 84 %. La démarche française semble encore assez timide. Cependant, pour Marc Dufumier, le rapprochement entre bio et équitable devrait s'accélérer. Il insiste sur la complémentarité du label Commerce équitable pour la valorisation sociale et éthique des produits certifiés bio. Une étude, sortie en janvier 2019, analyse les démarches de deux organisations de producteurs et permet de mettre en avant le rôle du commerce équitable dans la transition écologique. Les deux principaux effets positifs qui en ressortent sont la stimulation à la conversion et l'amélioration de l'impact environnemental au-delà du label bio. Le collectif des acteurs du commerce équitable souhaiterait une reconnaissance publique des labels privés de commerce équitable, ainsi qu'une protection du mot « équitable » afin d'en éviter l'usage abusif.

Mots clés : CHIFFRE / COMMERCE EQUITABLE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ETHIQUE / RELATION NORD NORD / RELATION NORD SUD / FRANCE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 24)

réf. 258-093

Entretien avec Ludovic Billard, président de Biolait : « Fair for Life, en phase avec notre projet collectif »

RIVRY-FOURNIER Christine

Ludovic Billard, président de la SAS Biolait, explique le fonctionnement de la société et précise les valeurs du projet collectif. Les volumes collectés par Biolait continuent d'augmenter chaque année et atteignent 30% de la collecte nationale en 2018. Un des points forts de l'entreprise : la contractualisation tripartite collecteur-transformateur-distributeur. Ces partenariats représentent actuellement 20 % du volume collecté, et font partie des objectifs de développement de la société. Une des ambitions de Biolait étant de démocratiser la bio, les partenaires sont diversifiés (Biocoop, Super U, Auchan, Mac Do). Les contrats signés sur 5 ans mettent en avant un développement équitable et solidaire et garantissent un prix rémunérateur aux éleveurs. En 2018, le prix moyen payé aux producteurs était de 450€ /1 000L et prenait en compte toutes les actions menées par Biolait. Toute la collecte n'est pas valorisée en bio afin de consolider la filière en évitant la baisse des cours (refus de vendre en-dessous d'un certain prix). Moins de 5 % du lait en 2018 a ainsi été écoulé en conventionnel ou en AOP. La récente labellisation Fair for life est un plus pour illustrer la démarche de Biolait et porter ses valeurs.

Mots clés : CHIFFRE / COMMERCE EQUITABLE / INTERVIEW / COLLECTE LAITIERE / FILIERE LAIT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FRANCE / CONTRACTUALISATION / PRIX
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 2 pages (p. 25-26)

réf. 258-094



Vu au Sival 2019

RIPOCHE Frédéric

En janvier 2019 a eu lieu le SIVAL, salon du végétal. Une dizaine de matériels présents au salon sont décrits dans l'article : - Marguerite, le désherbeur en acier monté sur bineuse, de Badalini ; - Le désherbeur thermique, de Bailly constructeur ; - L'évolution d'Anatis, robot agricole connecté pour les cultures maraîchères de Carré ; - Le semoir enjambeur pour vigne étroite, d'Eco-Dyn ; "Ecosatelyt", la gamme d'outils de binage intervenant sous le rang de vigne, et la planteuse vigne et arbre dotée d'un système GPS, de Léger Viticulture ; - Roll'N Sem, le destructeur de couverts et qui peut être couplé avec un distributeur de graines sur roue libre permettant d'atteindre les creux, de Comin Industrie ; - Les tracteurs électriques Alpo, de Sabi Agri ; - Steam'R, le désherbeur vapeur de Simon ; - La lance de désherbage électrique de Stecomat ; - L'automoteur pour les travaux du sol K3-136 R, de Steme ; - La récolteuse électrique de jeunes pousses mini de Terrateck.

Mots clés : FILIERE / ENTREPRISE / INNOVATION / MATERIEL AGRICOLE / AUTOMOTEUR / BINEUSE / BINEUSE A DOIGTS / SALON / MATERIEL DE RECOLTE / MATERIEL DE SEMIS / SEMOIR / PLANTEUSE / ROBOT DE DESHERBAGE / TRACTEUR / PRODUCTION VEGETALE / ARBORICULTURE / MARAICHAGE / VITICULTURE / DESHERBAGE ELECTRIQUE / DESHERBAGE THERMIQUE / DESHERBAGE A LA VAPEUR / FRANCE

BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 3 pages (p. 68-70)

réf. 258-101

Distribution spécialisée : Bilan 2018

BIO-LINEAIRES

En France, en novembre 2018, le bio pesait 3,6 milliards d'euros en magasins bio et 3,9 milliards d'euros en GMS. Ce dossier présente l'ensemble des chiffres concernant la distribution des produits bio pour 2018. Ouvertures et fermetures de magasins bio, données de la bio en GMS et en magasins bio, résultats des principales enseignes bio nationales, régionales et des groupements, résultats de l'enquête auprès de plus de 2 000 points de vente (les évolutions concernant, pour le bio, le panier moyen, le taux de fréquentation des magasins, les chiffres d'affaires alimentaire et non alimentaire, le rayon vrac...). Un focus sur les principales enseignes belges bio complète le panorama.

Mots clés : EPICERIE / DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / MAGASIN BIO / SURFACE DE VENTE / MARCHÉ / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT FRAIS / STATISTIQUES / BELGIQUE / FRANCE / CHIFFRE D'AFFAIRES / CHIFFRE / FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 12 pages (p. 61-83)

réf. 258-068

La noix : un potentiel de production intéressant

BALMER Bettina

La noix (*Juglans regia*) est le 2ème fruit à coque en volume (872 000 tonnes en 2017-2018), après l'amande. Elle est produite dans de nombreux pays, tels que la Chine (42 % de la production mondiale) et les États-Unis (29 %) comme premiers producteurs. La France représente 2 %. En bio, ce sont l'Europe de l'Est, l'Asie Centrale, les États-Unis et la France qui se partagent la quasi totalité du marché. En France, les variétés utilisées en bio sont les mêmes que celles du conventionnel, car elles s'adaptent bien à ce mode de production. Les deux bassins de production sont le Sud-Ouest et le Sud-Est. La noix de Grenoble et la noix du Périgord bénéficient toutes les deux d'une AOC. En 2017, la surface était de 4 025 ha en noix bio et de 2 233 ha en conversion. Le volume de noix bio est estimé entre 5 600 et 6 700 tonnes équivalent cerneaux, soit environ 7 % de la production mondiale.

Mots clés : ALIMENTATION HUMAINE / FILIERE FRUITS / QUALITE / FRUIT A COQUE / NOIX / FRANCE / CHIFFRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MONDE / STATISTIQUES

BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 2 pages (p. 97-99)

réf. 258-070



Bio-Life Laboratory : des compléments bio, holistiques et éco-responsables

BIO-LINEAIRES

Installé dans la province de Namur, en Belgique, le laboratoire Bio-Life, pionnier dans la fabrication de compléments alimentaires, tire son inspiration de la nature. Sandra Lennertz et Bruno Thysebaert l'ont fondé en 1991. L'une possédait alors un magasin bio à Bruxelles, et l'autre avait créé son laboratoire de fabrication de compléments alimentaires axés sur la phytothérapie. Aujourd'hui, leur fils Damien a rejoint l'entreprise familiale qui compte une trentaine de collaborateurs. Le choix des ingrédients fait partie des priorités, en accordant une attention particulière à l'origine géographique des plantes : thym d'Espagne, de Provence, tilleul de Carpentras... Autre point important pour l'entreprise : le travail sur l'optimisation de l'assimilation des principes actifs présents dans ses formules (minéraux, vitamines, etc.). Parmi les produits qui illustrent le mieux cette approche, le Magnesium Quatro et le Curcuma Magnum sont emblématiques de la marque. Les compléments alimentaires de Bio-Life apportent des solutions ciblées sur une fonction de l'organisme, mais répondent aussi aux besoins de traiter l'ensemble du terrain. Dans une même démarche holistique et responsable, la marque a banni les blisters et piluliers en plastique, et s'achemine vers des contenants entièrement biodégradables et compostables.

Mots clés : DEMARCHE RESPONSABLE / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / ENTREPRISE / COMPLEMENT ALIMENTAIRE / PHYTOTHERAPIE / SANTE / BELGIQUE / ALIMENTATION HUMAINE

BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 2 pages (p. II-III)

réf. 258-071

Productions alternatives : Forte hausse de la consommation de porc bio

BORDON Emmanuelle

En porc, le bio représente 0,5 % de la consommation totale et, pourtant, la consommation de porc bio est en forte hausse. De 2005 à 2017, le chiffre d'affaires total des ventes de porcs bio est passé de 34 M€ à 214 M€. D'après Kantar média, 15 % des consommateurs sont engagés et en quête de sens à leurs achats. Cependant, les profils des consommateurs évoluent, la tendance est à la démocratisation, puisque 90 % des consommateurs réalisent un achat bio au moins de temps en temps. Le problème est qu'en viande porcine bio, la consommation se positionne à 77 % sur le jambon cuit, les lardons et les saucisses. Pour les transformateurs, l'équilibre concernant la valorisation des carcasses est difficile. Francis Delanghe, directeur de l'abattoir Holvia Porc à Laval, plaide pour une meilleure construction des gammes. Face à cela, pour répondre à la demande, la production se développe. Le nombre d'élevages de porc bio a doublé entre 2006 et aujourd'hui. En parallèle aux structures historiques bio, les groupements de porcs conventionnels ont créé leur secteur bio. Des partenariats groupements-transformateurs-distributeurs se sont noués (Bio-direct avec SBV et Biocoop...). Certains distributeurs, quant à eux, créent leur propre filière bio (Leclerc, Intermarché, Système U, etc.).

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / OFFRE ET DEMANDE / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / FILIERE VIANDE / FILIERE PORCINE / ÉQUILIBRE CARCASSE / VIANDE PORCINE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FRANCE / TRANSFORMATEUR / DISTRIBUTEUR / CONSOMMATION / STATISTIQUES / CHIFFRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE

REUSSIR PORC N° 267, 01/04/2019, 2 pages (p. 6-7)

réf. 258-107



Bulle Verte : l'atelier du propre

BIO-LINEAIRES

Bulle Verte s'est spécialisée dans la fabrication et la distribution de produits d'entretien. Patrick, Claire, Cécile et Vincent Marcesse dirigent cette entreprise familiale, basée dans l'Ardèche. Développer des détergents sur base végétale était loin d'être courant il y a 30 ans. C'est à partir des ressources naturelles locales de la Drôme Provençale, comme les grignons d'olive dont ils ont tiré leurs premières bases grasses, que les créateurs ont conçu leurs produits. Les fournisseurs d'huiles essentielles de lavande font partie de leurs partenaires privilégiés. Les produits Bulle Verte ont commencé à intégrer les magasins bio ardéchois depuis quelques années, puis les magasins de vrac. L'entreprise propose, depuis 1995, toutes ses références (environ quarante) à l'unité et en vrac (c'est-à-dire en gros contenants, pour les professionnels comme les pressings, et pour les collectivités). Dans les magasins, la vente en vrac est également proposée. Les consommateurs peuvent amener leurs propres contenants ou en acheter sur place, réutilisables. La quasi totalité de la gamme d'entretien est labellisée Ecocert Ecodétergent. Lancée en janvier 2019, la gamme cosmétique est certifiée Nature & Progrès. Bulle Verte est aujourd'hui implantée également en Belgique.

Mots clés : LESSIVE / PRODUIT D'ENTRETIEN / VRAC / FILIERE / COSMETIQUE / PRODUIT ECOLOGIQUE / ENTREPRISE / QUALITE / HYGIENE / ARDECHE

BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 2 pages (p. IV-VI)

réf. 258-072

En direct de chez Moulin Beynel

BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE

Moulin Beynel, engagé dans l'agriculture biologique depuis 10 ans, est un fournisseur d'aliments pour volailles et ruminants. Son nouveau site de fabrication, situé en Corrèze, est spécialisé dans l'élaboration d'aliments bio. Selon le cahier des charges bio, les aliments doivent contenir au moins 95 % de matières premières certifiées bio, les 5 % restants concernant uniquement les matières minérales, vitamines et oligo-éléments. Poule pondeuse, Lapin et Volaille bio Beynel sont des exemples de produits pour animaux de basse-cour. Pour les aliments des ruminants (Beynel Agneau, Beynel 17), les matières premières issues de cultures en deuxième année de conversion (C2) peuvent être utilisées à hauteur de 30% dans la ration. Les recettes des aliments sont constituées uniquement de matières premières C2 ou bio.

Mots clés : FABRICANT D'ALIMENTS DU BETAIL / FILIERE / ENTREPRISE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / COMPLEMENT MINERAL / VOLAILLE / RUMINANT / FRANCE BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N° 897, 01/03/2019, 3 pages (p. 9-11)

réf. 258-113



Conjoncture laitière biologique : Lait de vache - 2ème trimestre 2019

CNIEL

En avril 2019, la collecte de lait de vache biologique, en France, était en hausse de 16,7 % par rapport au même mois de l'année 2018, tandis que la collecte de lait de vache hors lait biologique était en baisse de 1,6 % sur le même mois. 3 478 producteurs de lait de vache bio ont été recensés en avril 2019. La collecte de lait de vache bio en avril 2019 a représenté 4,2 % de la collecte totale de lait de vache. Le cumul annuel mobile de collecte de lait de vache bio s'élève, en avril 2019, à 888,4 millions de litres, en hausse de 23,8 % par rapport au cumul en avril 2018. Les conditions climatiques de la période sont décrites. L'évolution de la collecte est présentée, par bassin de production. Sont également indiqués les prix payés aux producteurs en France, en Allemagne et en Autriche, ainsi qu'un comparatif entre les 3 pays. Une partie du document est ensuite consacrée aux produits laitiers bio et aux différentes fabrications qui sont, globalement, en progression en 2018. Sont aussi présentés les ventes et prix moyens des produits laitiers bio dans la grande distribution et dans le commerce en ligne.

Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / PRIX A LA PRODUCTION / COLLECTE LAITIERE / VENTE / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / VENTE EN LIGNE / PRIX A LA CONSOMMATION / TRANSFORMATION LAITIERE / FILIERE LAIT / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT LAITIER / LAIT DE VACHE / ECONOMIE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / STATISTIQUES / ALLEMAGNE / AUTRICHE / FRANCE / CONJONCTURE ECONOMIQUE

2019, 46 p., éd. CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)

réf. 258-121

Note de conjoncture et d'actualités sur les produits biologiques : Mai 2019

AGENCE BIO

Au 1er trimestre 2019, la hausse des productions et des ventes de produits biologiques s'est poursuivie dans la grande majorité des secteurs. Au sommaire de la note de conjoncture et d'actualités sur les produits biologiques (mai 2019) : - Filières animales : Secteur laitier ; Secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; Secteur des viandes de volailles et œufs ; - Filières végétales : Secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; Secteur des fruits et légumes ; Évolution du marché bio français ; - Échos du monde.

Mots clés : COMMERCIALISATION / VENTE / GRANDE SURFACE / MARCHÉ / FILIERE CEREALES / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / FILIERE LAIT / FILIERE VIANDE / PRODUIT LAITIER / PRIX / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / STATISTIQUES / ETUDE / PORCIN / VOLAILLE / BOVIN / OVIN / OEUF / GRANDE CULTURE / MONDE / EUROPE / FRANCE / CONJONCTURE ECONOMIQUE / IMPORTATION / DISTRIBUTION / OLEAGINEUX / PROTEAGINEUX

2019, 51 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 258-080



QUALITÉ

Tisanes en sachets : Vous pouvez dormir tranquille

GUILLON Noëlle / GARNIER Claire

Une dégustation et une analyse de 16 tisanes ont été réalisées par Que Choisir afin d'évaluer la qualité sensorielle et les contaminants potentiellement présents (alcaloïdes pyrrolizidiniques, pesticides, huiles minérales, hydrocarbures aromatiques polycycliques, métaux lourds et mycotoxines). Au sein des huit infusions de camomille (dont deux bio) et des huit infusions de verveine (dont deux bio) testées, des substances indésirables ont été détectées (toxines, pesticides, métaux lourds...), mais dans une proportion faible, sans risque pour le consommateur. Les 2 infusions de verveine bio sont notées bon à très bon pour tous les contaminants, les infusions de camomille bio sont aussi bien notées, sauf pour les huiles minérales (moyen) et une pour les AP. Un projet de réglementation est en cours à la Commission Européenne afin d'établir des seuils officiels (notamment pour les AP, toxines produites par les adventices et pour les huiles minérales). Plus inattendu, des fragments d'insectes ont été repérés dans l'ensemble des échantillons, avec en moyenne 22 fragments dans 10 g de mouture. Cette contamination naturelle n'est pas nocive et peut, au contraire, attester d'une utilisation raisonnée de traitements ; le maximum atteint étant de 127 fragments pour une tisane bio. Quant à la provenance des plantes, la production française est insuffisante pour couvrir le marché. Seule l'infusion camomille Jardin bio indique une origine 100% France, bien que la France fasse partie du biotope naturel de la camomille. Celui de la verveine étant localisé en Amérique du Sud, la production française est encore limitée.

Mots clés : QUALITE DU PRODUIT / FRANCE / TISANE / VERVEINE / COMPOSITION DES ALIMENTS / PRODUIT BIOLOGIQUE / INFUSION / PRODUIT CONVENTIONNEL / COMPARAISON / EVALUATION / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / CAMOMILLE / HUILE MINÉRALE / ALCALOÏDE / TEST / ANALYSE / RESIDU DE PESTICIDE / CONTAMINATION

QUE CHOISIR N° 577, 01/02/2019, 3 pages (p. 41-43)

réf. 258-035

SANTÉ

Les plantes médicinales de nos régions : Chêne pédonculé ; Eglantier, ou Eglantine, rosier sauvage, rosier des chiens

COUPLAN François

- Le chêne rouvre (*Quercus robur*) peut atteindre 30 mètres de hauteur et vivre jusqu'à 1000 ans. Avant d'être donnés aux cochons, ses fruits entraînent dans l'alimentation humaine chez plusieurs civilisations. Les glands s'employaient aussi contre le rachitisme. Sa richesse en tanins en fait un puissant astringent, utilisé de nos jours par voie externe pour assainir des tissus lésés, ou en gargarisme contre l'angine chronique et l'inflammation des gencives. L'utilisation par voie interne, sous forme de décoction, est déconseillée au-delà d'une durée de 3 semaines, en raison de sa concentration en tanins ; - L'églantier (*Rosa canina*), arbrisseau épineux de 2 à 3 mètres de hauteur, est reconnu pour la teneur importante en vitamine C de ses fruits, les cynorrhodons. Un seul de ses fruits renfermerait autant de vitamine C qu'un gros citron... Préparés en général en décoction, en sirop ou en confiture, il est aussi possible, pour profiter pleinement de la vitamine, de les intégrer directement dans l'alimentation.

Mots clés : CYNORRHODON / PROPRIETE MEDICINALE / TANNIN / VITAMINE C / FRUIT / CHENE / EGLANTIER / FRANCE / SUISSE / PLANTE MÉDICINALE / SANTE / BELGIQUE / ALIMENTATION HUMAINE / PLANTE SAUVAGE VALERIANE N° 135, 01/01/2019, 2 pages (p. 34-35)

réf. 258-055



Dossier : Pains

HUOT Alain / CHIOCA Marie / ARNAUD Florence /
ET AL.

Les céréales sont un pivot alimentaire pour une immense majorité d'êtres humains. Phénomène récent : en Occident, la consommation de pain a baissé par rapport aux générations précédentes. Mais qu'en est-il de la qualité ? La sélection des blés modernes privilégie les hautes teneurs en gluten, qui donnent des pains qui lèvent mieux, mais qui sont moins digestes. La bonne nouvelle, c'est que l'on peut aussi trouver du pain issu de farines de blés anciens, cultivés sans pesticides, bio, lentement levé avec des levures naturelles. Par ailleurs, faire son pain soi-même est tendance. 5 articles composent ce dossier : - Blanc ou complet : Quel impact sur la santé ? ; - Osez le pain sans pétrissage ; - Levure, levain, faisons le point ; - Des blés anciens aux blés modernes ; - Profession : artisan boulanger bio.

Mots clés : LEVAIN / PETRISSAGE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / BOULANGERIE / PATISSERIE / TRANSFORMATION / PAYSAN BOULANGER / PAIN / PROCEDE DE FABRICATION / PANIFICATION / QUALITE DU PRODUIT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DIGESTIBILITE / CEREALE / BLE / VARIETE ANCIENNE / GLUTEN / LEVURE / SANTE / ALIMENTATION HUMAINE / FRANCE

BIOCONTACT N° 298, 01/02/2019, 16 pages (p. 34-40)

réf. 258-073



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE DURABLE

Mission Ecophyt'Eau® : Co-construire des systèmes de culture économes en intrants

CATHALA Agnès

Le réseau Civam et le Civam du Haut Bocage ont conçu un outil d'accompagnement se présentant sous la forme d'un jeu de plateau : Mission Ecophyt'Eau®. L'objectif est de faciliter la co-construction, en groupe, de systèmes de culture économes en intrants. Il s'adresse aussi bien à des groupes d'agriculteurs qu'à des étudiants en formation agricole. Conçu pour accueillir de 3 à 7 participants, ce jeu facilite l'échange et la représentation des systèmes de culture. Classiquement, un animateur débute avec l'exposition du cas d'un agriculteur ayant un problème, puis reproduit son système de culture sur le plateau. A l'aide de pions et de cartes, les participants proposent des solutions répondant aux objectifs de l'agriculteur. 180 exemplaires de Mission Ecophyt'Eau® ont déjà été diffusés.

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT / OUTIL D'AIDE A LA DECISION / SERIOUS GAME / REDUCTION D'INTRANTS / GROUPE D'AGRICULTEURS / ENSEIGNEMENT AGRICOLE / AGRICULTURE DURABLE / SYSTEME DE CULTURE / FRANCE / ANIMATION

TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 255, 01/02/2019, 3 pages (p. 12-14)

réf. 258-037

Ten Years For Agroecology in Europe

LESCHIERA Christophe

Le projet TYFA (Ten Years For Agroecology in Europe) explore, au travers d'un scénario à vision 2050, la possibilité d'une généralisation de l'agroécologie à l'échelle des 28 états membres de l'Union Européenne. Il s'agirait ainsi d'atteindre une agriculture n'ayant pas recours aux pesticides et qui maximise les processus écologiques tout en incluant les enjeux de climat, de santé, de conservation de la biodiversité et des ressources. Une modélisation du système alimentaire européen, paramétrée notamment sur l'adoption d'une alimentation plus saine, teste la plausibilité sur les plans agronomiques et alimentaires du scénario agroécologie 2050. Sous l'hypothèse d'une population européenne atteignant 530 millions de personnes en 2050, le scénario d'une agriculture agro-écologique généralisée permettrait une réduction de l'empreinte alimentaire. Les travaux du projet TYFA posent une quantification des conséquences du développement de l'agroécologie et des travaux complémentaires vont se poursuivre afin d'intégrer les implications socio-économiques et politiques.

Mots clés : RECHERCHE / ENJEU / SCENARIO PROSPECTIF / SYSTEME ALIMENTAIRE / AGRICULTURE DURABLE / AGROECOLOGIE / UNION EUROPEENNE / COMPORTEMENT ALIMENTAIRE / EUROPE / ETUDE TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 255, 01/02/2019, 2 pages (p. 23-24)

réf. 258-038



AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

Normandie : Eau de Paris : la bio pour protéger la ressource

RIPOCHE Frédéric

A Rueil-la-Gadelière et Beauche (Eure-et-Loir), à une centaine de kilomètres à l'ouest de Paris, un agriculteur en conventionnel souhaite vendre ses 240 ha de terres tout en continuant de les exploiter. Son exploitation se situe sur l'une des aires d'alimentation des captages de la ville de Paris (les sources de la Vigne). L'entreprise publique Eau de Paris a ainsi acheté 81 de ses hectares. L'opérateur de l'eau a pour objectif de réduire à long terme le risque de nitrates et de pesticides dans l'eau potable. L'agriculteur a accepté de convertir une partie de ses terres en bio selon le bail rural environnemental proposé par l'opérateur de l'eau. Bien que l'activité laitière, avec 60 vaches et robot de traite sur 160, ha reste en conventionnel, ce changement est accueilli comme un challenge stimulant pour cet agriculteur dont la conversion en bio n'était pas d'actualité. Après quelques réussites comme celle-ci, Eau de Paris espère qu'un effet catalyseur se dessinera car, sur les 22 000 ha de SAU traversés par les sources de la Vigne, moins de 3 % sont en bio.

Mots clés : BAIL ENVIRONNEMENTAL / BASSIN D'ALIMENTATION DE CAPTAGE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / EAU / EAU POTABLE / CONVERSION / POLYCULTURE ELEVAGE / PROTECTION DE L'EAU / EURE ET LOIR / PARIS / QUALITE DE L'EAU / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p.7)

réf. 258-040

Expliquer la présence de pesticides dans les vins bio

GRAVÉ Justine

Les conclusions récentes du plan de surveillance national des résidus de pesticides ont révélé la présence d'acide phosphonique et de phtalimide (deux fongicides utilisés en agriculture conventionnelle contre le mildiou) dans certains vins bio. Ces composés ont été retrouvés en très petite quantité, mais ils devraient être totalement absents. Magali Grinbaum, responsable des analyses de résidus à l'IFV, revient sur les différentes sources de contamination possibles. La présence d'acide phosphonique peut s'expliquer par une contamination croisée aux champs. Autre explication possible : des vignes ont pu accumuler du phosphonate de potassium puisque ce dernier n'a été interdit qu'en 2013. D'autres hypothèses remettent en cause certains amendements organiques (vinasses de vignes conventionnelles) et le DAP (phosphate de diammonium). Quant à la phtalimide (composé issu de la dégradation du pesticide folpel), elle pourrait directement provenir de la dégradation des chais (caoutchouc, résines époxy, barriques...). La méthode d'analyse est également remise en cause puisqu'elle nécessite de chauffer les échantillons. Dans tous les cas, ces contaminations s'effectuent à l'insu des producteurs.

Mots clés : CHAI / VIN / VINIFICATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / EQUIPEMENT AGRICOLE / TECHNIQUE D'ANALYSE / MATIERE ORGANIQUE / VITICULTURE / RESIDU DE PESTICIDE / CONTAMINATION / FRANCE
REUSSIR VIGNE N° 261, 01/04/2019, 1 page (p. 22)

réf. 258-020



Dossier : Biodiversité et bio

AUBERT Claude

En 1962, Rachel Carson, biologiste marine et écologiste américaine, dénonçait, dans son ouvrage "Printemps silencieux", l'utilisation massive du DDT, dangereux pour les oiseaux et les humains. Depuis, les écologistes n'ont cessé d'alerter sur la dangerosité des pesticides (néonicotinoïdes, par exemple) et des herbicides. Cependant, ce ne sont pas les seules causes de l'effondrement de la biodiversité dans le monde. La destruction des habitats (haies, bosquets, prairies naturelles, zones humides...) et le morcellement des paysages jouent aussi un rôle important dans la disparition des espèces. En agriculture, les systèmes de culture et certaines pratiques contribuent à cette perte de biodiversité : abus d'engrais azotés de synthèse, spécialisation des exploitations, sélection variétale à haut rendement... En céréales, notamment, les anciennes variétés locales, bien adaptées à leur milieu, évoluant en fonction des changements de leur environnement, ont été écartées, au profit de variétés performantes mais qui s'avèrent nettement moins performantes dans l'adaptation au changement climatique. De nombreuses voix se sont élevées et défendent aujourd'hui la diversité des variétés paysannes. Si la biodiversité des sols a diminué, parfois fortement, dans les sols en conventionnel, elle est restée élevée dans les sols en bio. Tous ces organismes contribuent à la décomposition des matières organiques qui vont nourrir les végétaux et entretenir la structure du sol. Les vers de terre, nombreux, vont enrichir le sol de leurs déjections, aérer la terre et augmenter sa capacité à absorber l'eau de pluie. Même si ce ne sont pas les seules causes, les modes de production et les pratiques agricoles ont bien un rôle à jouer pour lutter contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité.

Mots clés : MONDE / PRATIQUE AGRICOLE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / CHANGEMENT CLIMATIQUE / BIODIVERSITE / BIODIVERSITE CULTIVEE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / FERTILISATION / SOL / VARIETE LOCALE / VARIETE RESISTANTE / VIE BIOLOGIQUE DU SOL / LOMBRIC
BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 5 pages (p. 87-95)

réf. 258-069

DÉVELOPPEMENT RURAL

L'interview du mois : Arnaud Gauffier : Du bio sur sol vivant svp !

HARZIG Jean

Arnaud Gauffier, responsable agriculture à WWF France, témoigne de la place que les fruits et légumes devraient tenir dans notre alimentation, tant d'un point de vue qualité que durabilité. Il aborde le besoin de reconstruire des liens entre ville et campagne, notamment au travers du développement des filières locales. D'un point de vue agronomique, la conversion en bio ou l'adoption de toutes autres pratiques respectueuses de l'environnement permettraient à la fois de répondre à une demande sociétale et à un enjeu environnemental. Dans chacun de ces cas, Arnaud Gauffier énonce le besoin de conforter le soutien au développement, notamment financier.

Mots clés : AGRICULTURE URBAINE / HABITUDE ALIMENTAIRE / INTERVIEW / AIDE AU DEVELOPPEMENT / FILIERE LOCALE / ALIMENTATION HUMAINE / ALIMENTATION DURABLE / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / DEVELOPPEMENT RURAL / SOCIETE / MARAICHAGE / FRANCE / RELATION VILLE CAMPAGNE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRUITS ET LEGUMES
VEGETABLE N° 363, 01/02/2019, 2 pages (p. 4-5)

réf. 258-031



Dossier : Pour une vraie politique de transmission-installation

BELLANGER Raphaël / LEON Véronique /
HAGEL Isabelle / ET AL.

50 % des exploitations agricoles seront à transmettre dans les dix prochaines années puisqu'une grande partie des chefs d'exploitation arrivera à la retraite. Afin de réfléchir à cette problématique, le Ministère de l'Agriculture a lancé un appel à projets auquel le réseau InPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale) a répondu. InPACT propose de repenser le système de transmission-installation en provoquant des rencontres entre les cédants et les repreneurs afin d'éviter les agrandissements d'exploitation sans installation. Ce dossier, composé de 16 articles, explique ce projet et l'illustre à partir d'exemples concrets. Il commence, tout d'abord, par présenter la complexité du processus de transmission et apporte des propositions pour favoriser la mise en relation des cédants et des repreneurs. Il insiste ensuite sur la nécessité, pour certains cédants, d'accepter de transformer leur système d'exploitation avant de le transmettre et, de même pour les repreneurs, d'adapter leur projet d'installation. Il montre également l'importance de restructurer les fermes dans une optique plus paysanne, durable, citoyenne et territoriale. Plusieurs articles exposent ensuite de nouvelles pistes d'accompagnement (initiatives, outils, etc). Enfin, la Confédération Paysanne clôture ce dossier en proposant des pistes de réflexion pour une autre politique d'installation et de transmission.

Mots clés : AGRANDISSEMENT D'EXPLOITATION / OUTIL / POLITIQUE AGRICOLE / TRANSMISSION D'EXPLOITATION / INSTALLATION AGRICOLE / INSTALLATION HORS CADRE FAMILIAL / ACCOMPAGNEMENT / PROPOSITION / TEMOIGNAGE / FRANCE / PERSPECTIVE CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 347, 01/02/2019, 10 pages (p. I-X)

réf. 258-013

Opération intégration

JIROU Elsa / DUPONT Thibault

Elsa Jirou et Thibault Dupont partagent l'aventure de leur installation en maraîchage bio, après avoir quitté Paris et le journalisme pour créer une microferme en Normandie. Après le récit, dans les articles précédents, des débuts de leur installation, des premières récoltes et des premiers paniers distribués via l'Amap qu'ils ont créée, ils racontent leur "intégration" dans le petit village normand. Se qualifiant eux-mêmes de "bobos parisiens", ils détaillent avec humour les premiers contacts avec les habitants, les relations qui se nouent, les interrogations, de la part de villageois qui se connaissent depuis des générations, vis-à-vis de ces deux jeunes qui sont venus "faire pousser des légumes bio"... Et puis, viennent les débuts de la reconnaissance de leur travail, les propositions de coups de main, les petits gestes qui font que l'ancrage au territoire se renforce petit à petit. Elsa et Thibault incarnent à leur façon la formule de Sidney Flamant-Ortun, auteure de "Néo-Paysans, le guide très pratique" : "... la cohabitation se passe bien si les néopaysans font preuve d'humilité". L'intégration de nouveaux paysans, pour Elsa et Thibault, est en effet primordiale, car elle sert, non seulement l'installation individuelle, mais facilite aussi la transition agricole en général, en faisant fructifier la rencontre des idées neuves et des savoirs traditionnels.

Mots clés : DIMENSION SOCIALE / MARAICHAGE / DEVELOPPEMENT RURAL / INSTALLATION AGRICOLE / INTEGRATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / RURALITE / TRANSITION ECOLOGIQUE / SOCIETE / NORMANDIE / MICRO-FERME QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 234, 01/01/2019, 2 pages (p. 48-49)

réf. 258-059



■ Pépinière Atmosvert : L'autre pépinière

ADRIAENS Aino

Walter et Kathleen Keirse sont venus de Belgique pour réaliser leur projet de vie en France. D'abord dans le Berry, puis dans la Creuse où ils ont un coup de cœur pour une ancienne ferme dotée de 5,4 ha de bois et de pâturages. C'est ici qu'ils ont créé leur pépinière, bio et basée sur les principes de la permaculture. Ils s'inspirent du travail de Stefan Sobkowiak, maraîcher québécois qui a expérimenté le verger permacole à grande échelle, et qui a conforté Walter dans l'idée d'aboutir à une symbiose entre biodiversité et pépinière. Sur le terrain de Walter, 16 longueurs de haies fruitières s'étirent chacune sur 80 à 150 m, dont une partie est dédiée à la collection variétale et l'autre à la production d'espèces phares. Walter et Kathleen vendent leurs plants bio en ligne. Avec son site internet dédié, la pépinière Atmosvert distribue ses plants à des clients fidèles, auprès desquels Walter dispense ses conseils de culture par le biais de petites vidéos tournées sur le domaine. Pari réussi pour Walter et Kathleen, qui apprécient aujourd'hui la qualité de vie et la liberté procurées par leur travail.

Mots clés : PERMACULTURE / TRAJECTOIRE / DEVELOPPEMENT RURAL / INSTALLATION AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / PEPINIERE / PRODUCTION DE PLANTS / CREUSE / VENTE EN LIGNE / ARBORICULTURE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 234, 01/01/2019, 4 pages (p. 56-60)

réf. 258-061

■ Légumes et fruits transformés à la ferme : Valoriser les surplus

KACHKOUCH SOUSSI Claire

Le Gaec Champs Libre s'étend sur une cinquantaine d'hectares en Haute-Vienne. En polyculture-élevage, la ferme, en bio, regroupe un atelier bovins viande, des cultures de légumes, de porte-graines et un élevage équin, avec une grande partie en biodynamie. Depuis 20 ans, un atelier de transformation est installé afin de valoriser les légumes en surplus. Les légumes sont cultivés sur 2,5 ha en plein champ et sous six serres. Corinne Seigniez s'occupe de l'atelier de transformation avec une méthode de fabrication et une organisation bien rodées, notamment en suivant les saisons. Tout est vendu en circuits courts. Cet atelier rapporte 14 000 € par an, soit moins de 10% du chiffre d'affaires de l'exploitation. Mais son rôle est avant tout d'éviter les pertes et il permet aussi d'apporter des temps de partage et d'échange.

Mots clés : TRANSFORMATION A LA FERME / GESTION DES VOLUMES / ATELIER DE TRANSFORMATION / VALORISATION DES PRODUITS / CIRCUIT COURT / TEMOIGNAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / MARAICHAGE / LEGUME / HAUTE VIENNE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 2 pages (p. 66-77)

réf. 258-100



Un parrainage pour transmettre et se former

BARGAIN Véronique

Marc Mermet souhaitait s'installer en ovins bio sur une exploitation où le développement d'une activité touristique était possible. Quant à Gérard Beaudouin, il réfléchissait à la transmission de son exploitation bio qui comptait 45 ha, 250 brebis de race vendéenne et un camping. Le projet de Marc et de sa femme Géraldine (monitrice d'équitation) lui a paru cohérent et il a donc décidé de suivre une formation de parrainage pour transmettre son exploitation convenablement. N'ayant pas d'expérience agricole, Marc avait seulement suivi quatre semaines de stage au cours de son BPREA, ce dernier a apprécié le parrainage de 18 mois mis en place qui a largement facilité la transmission. Depuis janvier 2018, Marc Mermet a repris l'exploitation et a reconduit le système tel qu'il était et, encore aujourd'hui, il fait parfois appel à Gérard Beaudouin. Marc a pris en location 38 ha supplémentaires pour les brebis, les cultures et les 40 chevaux et poneys du centre équestre de sa femme. La reprise du camping n'a pas encore été possible car les banques trouvent le projet risqué et refusent de le financer. Néanmoins, Marc a pour objectif de développer davantage la vente directe et le tourisme dans son exploitation.

Mots clés : OVIN VIANDE / TRANSMISSION D'EXPLOITATION / COMMERCIALISATION / PARRAINAGE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / INSTALLATION AGRICOLE / AGRITOURISME / DEUX SEVRES / TRAJECTOIRE / FERME EQUESTRE REUSSIR PATRE N° 662, 01/03/2019, 1 page (p. 21)

réf. 258-110

Dossier : Le ressort paysan

PEGEAULT Nelly / CHOC Bruno / HAICAGUERRE Maritxu Inçagaray / ET AL.

De nombreux rapports d'experts et de scientifiques préconisent l'agroécologie paysanne comme un des leviers pour faire face aux défis sociaux et environnementaux à venir. Un modèle décentralisé d'agroécologie paysanne, reposant sur des ressources humaines, énergétiques et agraires locales, permettra, selon Olivier de Schutter, ancien rapporteur spécial auprès des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, d'assurer aux populations une véritable souveraineté alimentaire. Les projets présentés dans ce dossier sont des exemples, parmi tant, des possibilités de l'agroécologie au service de la transition écologique. Ils montrent l'incroyable ressort, la vitalité et l'inventivité du modèle paysan : - "La démocratie aux champs", tel est le titre de l'ouvrage de Joëlle Zask, qui revient sur les rapports de la paysannerie et de la vie publique et politique dans le temps ; - Euskal Herriko Laborantza Ganbara : Une structure pour le développement de l'agriculture paysanne en Pays Basque ; - L'Atelier Paysan : une coopérative pour une réappropriation paysanne des technologies agricoles ; - Le battement d'ailes : Rendre fertile demain (en Corrèze, un centre agroécologique, lieu d'apprentissage de pratiques culturelles autant que culturelles) ; - Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) : la méthode de certification alternative et citoyenne poursuit sa pollinisation ; - "La terre en commun", pour préserver le projet agro-culturel de Notre-Dame-des-Landes ; - La déclaration des droits des paysans définitivement adoptée à l'ONU ! ; - Un soutien pour le processus de paix en Colombie.

Mots clés : ACCES A LA TERRE / BIEN COMMUN / DEMARCHE PARTICIPATIVE / RELATION HOMME NATURE / SYSTEME PARTICIPATIF DE GARANTIE / DEVELOPPEMENT RURAL / COLLECTIVITE TERRITORIALE / AUTOCONSTRUCTION / TECHNOLOGIE / MODELE AGRICOLE / PROJET COLLECTIF / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / ASSOCIATION / MONDE / FRANCE / PAYS BASQUE / SOCIETE / AGROECOLOGIE NATURE & PROGRES N° 121, 01/02/2019, 17 pages (p. 19-35)

réf. 258-074



Guide transformation à la ferme : Comment transformer les produits bio de ma ferme ?

FRAB NOUVELLE-AQUITAINE / FNAB

Ce guide sur la transformation des produits bio à la ferme est composé de 10 fiches : - Qu'est-ce que la transformation à la ferme ? ; - Concevoir mon projet de transformation à la ferme ; - Créer un atelier de transformation collectif ; - Conséquences sociales et fiscales d'une activité de transformation ; - Produire un aliment bio en conformité avec la réglementation ; - Les aspects sanitaires de mon projet de transformation à la ferme ; - L'étiquetage des denrées alimentaires bio ; - Artisan agroalimentaire : gérer la mixité de mes produits bio et non bio ; - Vendre à la restauration collective, quelles obligations sanitaires ? ; - Foire aux questions.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/comment-transformer-les-produits-bio-de-ma-ferme/>

Mots clés : MIXITE BIO-NON BIO / MUTUALISATION / REGLEMENTATION SANITAIRE / AGROALIMENTAIRE / ETIQUETAGE / VENTE / RESTAURATION COLLECTIVE / REGLEMENTATION / ATELIER DE TRANSFORMATION / TRANSFORMATION A LA FERME / ORGANISATION DU TRAVAIL / PRODUIT BIOLOGIQUE / DEVELOPPEMENT RURAL / ECONOMIE / PROJET / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / ASPECT SOCIAL

2019, 26 p., éd. FRAB NOUVELLE-AQUITAINE / FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France)

réf. 258-122

ÉNERGIE

Dossier : Photovoltaïque, une énergie simple à mettre en œuvre

BOURGEOIS Sophie / D'ALTEROCHE François

Face à l'opportunité financière qu'est la production d'électricité et à la facilité de mise en œuvre de panneaux photovoltaïques, de nombreux bâtiments d'exploitation s'en munissent. Certains bâtiments sont construits dans le but d'accueillir de manière optimale ces panneaux tandis que, dans d'autres cas, la centrale photovoltaïque est adaptée aux bâtiments. Ces projets sont, soit portés directement par des agriculteurs, soit proposés par des sociétés. L'appel aux sociétés permet un investissement en mutualisation (une part pour l'agriculteur et l'autre pour la société) et donc une baisse de l'investissement de départ. Le regroupement en collectif d'agriculteurs pour créer une société peut aussi permettre une mutualisation des charges et des produits. En système bovin viande, l'autoconsommation n'est pas d'actualité, l'énergie est généralement revendue en totalité sous contrat EDF de 20 ans. Au bout de 10 ans, certains commencent à étudier l'usage futur de leurs panneaux (autoconsommation, création d'une société pour sortir le photovoltaïque à la retraite...), tandis que d'autres se lancent dans des travaux de rénovation afin de produire davantage.

Mots clés : ENERGIE SOLAIRE / ECONOMIE / ENERGIE / ENERGIE RENOUVELABLE / ELECTRICITE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE / PANNEAU PHOTOVOLTAIQUE / BOVIN VIANDE / FRANCE / GROUPE D'AGRICULTEURS / TEMOIGNAGE / ELEVAGE / BATIMENT D'EXPLOITATION
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 267, 01/02/2019, 12 pages (p. 14-25)

réf. 258-036



Évaluer l'évolution agro-écologique de fermes liées à des unités de méthanisation

BONHOMME Stéphanie / EBRARD Elsa

MéthalaE (Méthanisation Levier pour l'Agro-Écologie) est un programme, coordonné par Solagro, qui a pour objectif d'apporter un regard scientifique sur les impacts de la méthanisation sur les exploitations agricoles et sur les territoires, sur les plans techniques, environnementaux, économiques et sociétaux. Pendant trois ans, 46 exploitations représentant 23 méthaniseurs (19 individuels et 4 collectifs) ont été enquêtées. Les évolutions agronomiques, environnementales et socio-économiques ont été suivies en se basant sur une méthode de recueil de données qualitatives et quantitatives mise en place par Trame. Une typologie socio-économique des exploitations a été développée selon leurs liens avec l'unité de méthanisation : le lien juridique, le lien au capital de l'unité, le lien au gisement et le lien au mode d'exploitation de l'unité. Les résultats socio-économiques diffèrent visiblement selon la typologie des exploitations. Globalement, l'analyse des données a permis de faire ressortir un certain nombre d'évolutions pressenties. Par rapport aux pratiques de fertilisation, les apports en azote organique augmentent pour 30 exploitations contre 14. Ce qui n'est pas seulement lié au digestat issu du processus de méthanisation mais aussi aux changements de pratiques qui s'ensuivent. D'autres résultats, comme une plus-value en termes d'organisation du travail, le développement du bien-être animal, la facilité d'accès à l'innovation, peuvent être associés à un fonctionnement en lien avec une unité de méthanisation. Par ailleurs, les projets de méthanisation contribuent à une meilleure acceptabilité des pratiques agricoles par les riverains.

Mots clés : IMPACT ENVIRONNEMENTAL / IMPACT SOCIOECONOMIQUE / PRATIQUE AGRICOLE / ENERGIE RENOUVELABLE / METHANISATION / AGROECOLOGIE / ANALYSE / ETUDE / IMPACT AGRONOMIQUE / METHODOLOGIE / FRANCE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / ENQUETE / IMPACT TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 255, 01/02/2019, 5 pages (p. 18-22)

réf. 258-046

ENVIRONNEMENT

Dossier : Zéro Phyto, année zéro

BOSSE-PLATIERE Antoine / ARNOULD Marie / MATHIAS Xavier / ET AL.

La loi Labbé a initié une dynamique qui touche au premier chef les jardiniers amateurs : - "Les mentalités évoluent" : ce sont les mots de Joël Labbé, élu écologiste à l'origine de la loi qui porte son nom. Adoptée par l'Assemblée nationale le 23 janvier 2014, cette loi interdit, depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides de synthèse par l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, jardins et voiries, à l'exception des terrains de sport et des cimetières. Elle interdit aussi, à partir du 1er janvier 2019, la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel. Cette loi est une première en Europe, interdisant presque totalement les usages non agricoles des pesticides. Joël Labbé œuvre maintenant pour prolonger cette dynamique à l'échelle européenne ; - Zéro phyto... ou presque : De nombreux espaces échappent pourtant à cette loi. Focus sur les évolutions en cours dans la gestion des mauvaises herbes ; - Et si nous ne tirions pas les premiers ? : Au jardin, il est nécessaire de prendre de nouveaux réflexes ; là où il était devenu automatique de pulvériser, il convient désormais de laisser faire la nature et d'observer ; - Ode au fait maison : Les préparations naturelles sont une solution économique et pratique pour protéger les plantes, mais comment les préparer et pour quels usages ? (purin de consoude, bicarbonate de soude, macérat d'oignon, badigeons aux huiles essentielles...).

Mots clés : BIOPRODUIT / PREPARATION A BASE DE PLANTES / REGLEMENTATION / COLLECTIVITE TERRITORIALE / POLITIQUE PUBLIQUE / LEGISLATION / JARDINAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / PESTICIDE / FRANCE / SOCIETE / ESPACE VERT QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 234, 01/01/2019, 15 pages (p. 28-42)

réf. 258-057



La Terre est en surchauffe : L'impact de la mondialisation et des multinationales sur notre planète

CAYOL André

L'homme est en train de changer le climat. Depuis la création de l'OMC, l'auteur analyse que les tenants de la mondialisation ont retiré les pouvoirs dévolus aux États pour les confier aux multinationales. Les peuples se sentent souvent abandonnés par leurs gouvernants. Le monde doit impérativement changer : fédérer les États, appliquer un droit international, rechercher et punir les coupables d'écocides. Ce livre expose les liens entre économie mondialisée et dérèglement climatique, puis met en lumière les actions possibles pour les entreprises, les politiciens, les citoyens, dans le monde et dans la vie quotidienne, et propose aussi des idées de projets de grande envergure. Dans une première partie, l'ouvrage revient sur les évolutions qui ont marqué la société et les équilibres mondiaux, depuis l'après-guerre (1945), pendant les Trente Glorieuses et jusqu'à la période récente (mondialisation, finance, Cop21...). La deuxième partie de l'ouvrage expose les enjeux du réchauffement climatique et les pistes de solutions adaptées pour limiter les dégâts de ce réchauffement (finance, transports, habitat, production et distribution des denrées agricoles, consommations énergétiques et énergies renouvelables, droit international pour la Terre et les citoyens).

Mots clés : CRISE ENVIRONNEMENTALE / EQUILIBRE ECOLOGIQUE / INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE / POLITIQUE INDUSTRIELLE / TRANSITION ECOLOGIQUE / CIRCUIT COURT / ECONOMIE / COMMERCE INTERNATIONAL / CONSOMMATION / POLITIQUE ECONOMIQUE / FINANCE / MONDIALISATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE / ENERGIE RENOUVELABLE / POLLUTION / GAZ A EFFET DE SERRE / ENTREPRISE / MULTINATIONALE / DROIT INTERNATIONAL / EVOLUTION / TAXE / MONDE / FRANCE / ACTION CITOYENNE / MODE DE VIE / CRISE ECONOMIQUE / SOCIETE / PERSPECTIVE / CONTROVERSE
2018, 222 p., éd. ÉDITIONS L'HARMATTAN

réf. 258-076

A la recherche d'une humanité durable

JUFFE Michel

L'auteur, philosophe et ancien conseiller au ministère de l'Écologie et du Développement durable, examine les rapports homme-nature. Plus exactement, il cherche à décortiquer les raisons intrinsèques à la nature humaine qui rendent difficile, voire utopique ou illusoire, l'avènement d'un humanisme écologique. A travers l'étude des différents courants de pensée dans l'histoire des civilisations, jusqu'au concept de développement durable, il met au jour les façons qu'ont les hommes de penser leurs relations et leurs interactions avec la nature. Cette préoccupation des rapports homme-nature est ancienne. Mais, aujourd'hui, les crises environnementales, sociales et économiques jettent plus que jamais la lumière sur la responsabilité des activités humaines dans la dégradation des conditions de vie que lui offre la nature. La volonté de toute-puissance est elle aussi ancienne. Elle commence avec les civilisations au III^{ème} millénaire avant notre ère. Aujourd'hui, les conflits et les guerres sont de plus en plus étroitement mêlés aux relations entre l'homme et la nature. Pourtant, selon l'auteur, malgré les obstacles et certaines tendances de la psychologie humaine, construire une humanité durable reste possible. A condition que les hommes engagent une profonde réforme de leurs croyances, de leurs institutions et de leurs modes de vie... C'est une réflexion que cet ouvrage invite à commencer, par une série de questions et de rappels : Qu'est-ce que la Nature ? Comment les êtres vivants y évoluent ? L'homme occupe-t-il une place à part dans la Nature ? Pourquoi l'homme cherche-t-il à vouloir exercer toujours plus de pouvoir, à vouloir se développer quelles que soient les conséquences et les démesures (excès de consommation, de pouvoir, de biens matériels, d'argent, de signes d'opulence...). L'auteur esquisse ensuite une éthique pour une humanité durable, concrète et opérante, à l'échelle de l'humanité et des liens qu'elle tisse avec le reste de la Nature.

Mots clés : CIVILISATION / EQUILIBRE ECOLOGIQUE / HUMANITE / PLANETE / RELATION HOMME NATURE / CONSOMMATION / ECOLOGIE / BIOSPHERE / DURABILITE / INSTITUTION / MONDE / HISTOIRE / PHILOSOPHIE / HUMANISME / SOCIETE / MODE DE VIE / CROYANCE / ETHIQUE / RELATION HOMME ANIMAL
2018, 194 p., éd. ÉDITIONS L'HARMATTAN

réf. 258-077



VIE PROFESSIONNELLE

ANNUAIRE

Annuaire Biofil des fournisseurs de l'agriculture bio 2019-2020

BIOFIL

Dans cette édition 2019-2020 de l'annuaire des fournisseurs de l'agriculture bio, Biofil répertorie les coordonnées de fournisseurs de : - Matériel (équipements d'élevage, matériels de culture, transformation et stockage, constructions, économies d'énergies, protection des plantes) ; - Services (organismes certificateurs et de contrôle, laboratoires d'analyses, organismes institutionnels et de développement de la bio, instituts techniques, stations d'expérimentation/recherche, interprofession nationale, conseils indépendants, diffusion, agriculture connectée, événements, banques/assurances) ; - Agrofournitures (élevage, semences et plants, protection des plantes, fertilisation) ; - Aval/débouchés (collecte et stockage, transformation, groupements de producteurs) ; - Formations (initiale par voie scolaire, par apprentissage, pour adultes, dans l'enseignement supérieur, autres).

Mots clés : ORGANISME STOCKEUR / TRANSFORMATEUR / ANNUAIRE / COLLECTEUR / ORGANISME CERTIFICATEUR / FORMATION / ECONOMIE D'ENERGIE / ENTREPRISE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / MATERIEL DE CULTURE / CONSEIL / CONSEIL TECHNIQUE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ARBORICULTURE / GRANDE CULTURE / MARAICHAGE / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / PLANT / SEMENCE VEGETALE / SANTE ANIMALE / FRANCE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 84 pages (p. 75-158)

réf. 258-102

ÉCONOMIE

L'agriculture moteur de l'économie circulaire

TRAVAUX ET INNOVATIONS

En agriculture, l'économie circulaire s'articule autour de trois domaines : offre, demande et gestion des déchets. Concernant l'offre, l'agriculture s'appuie sur des modes de production en cohérence avec les principes de l'agroécologie et utilise une approche bioéconomique afin de valoriser la production de biomasse. Au niveau de la demande, l'économie circulaire est représentée par une consommation responsable (réduction du gaspillage, adaptation de son régime, achats responsables, etc.). Enfin, la gestion des déchets s'effectue au travers de leur valorisation et de la gestion des coproduits (déjections animales, etc.). Pour la connaissance et la mobilisation des ressources, l'échelle territoriale est fondamentale. Sur un territoire, l'économie circulaire peut influencer sur de nombreux enjeux socio-économiques : développement territorial via la progression et le maintien d'activités économiques, création de liens entre les acteurs, etc. Le projet CAPDOR analyse des situations concrètes et fait ressortir les freins et les leviers à la mise en place d'une économie circulaire.

Mots clés : DIMENSION SOCIO-ECONOMIQUE / ÉCHELLE TERRITORIALE / ENJEU / GESTION DES RESSOURCES / ECONOMIE / CONSOMMATION RESPONSABLE / ECONOMIE CIRCULAIRE / GESTION DES DECHETS / VALORISATION DES DECHETS / AGROECOLOGIE / FRANCE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / TERRITOIRE
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 255, 01/02/2019, 3 pages (p. 27-29)

réf. 258-039



Cerfrance compare systèmes bio et conventionnels : Les atouts de l'approche système

RIVRY-FOURNIER Christine

Le réseau Cerfrance amorce une réponse à la question de la rentabilité d'une conversion à la bio au travers de l'analyse et de la comparaison des données économiques des fermes bio et conventionnelles adhérentes. Globalement, les résultats moyens sont supérieurs en bio. L'étude Cerfrance Adheo, réalisée sur 2009-2016 dans l'Est de la France, met en balance des résultats de fermes à peu près similaires. Les analyses montrent que les exploitations biologiques sont plus petites (134 ha/174 ha), avec davantage de main d'œuvre (2,4 UTH/1,8 UTH), avec une valeur ajoutée plus importante et plus stable et un EBE (excédent brut d'exploitation) sensiblement supérieur. Ainsi, bien que les agriculteurs bio soient davantage endettés, ils ont plus les moyens de l'assumer. Les indicateurs économiques observés exposent des fermes bio globalement en meilleure santé, mais le passage à la bio ne peut toutefois pas sauver les situations difficiles.

Mots clés : ANALYSE ECONOMIQUE / COMPARAISON BIO-CONV / RESULTAT / ECONOMIE / COMPTABILITE / VALEUR AJOUTEE / RENTABILITE / EST DE LA FRANCE / EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION / REVENU / INDICATEUR ECONOMIQUE / ETUDE

BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 6)

réf. 258-041

L'emploi et la formation : une force pour la bio

RIVRY-FOURNIER Christine

Lors de son assemblée générale 2019, la Fnab s'est penchée sur l'emploi et la formation. Nadou Masson, productrice bio dans l'Oise et présidente de Bio en Hauts-de-France, expose la problématique du manque de salariés qualifiés qui devient un frein à la conversion. Pourtant, le secteur agricole bio est un vivier d'emplois. Alors que l'emploi agricole recule, en 2017, il a progressé de 13,7 % dans les fermes bio. Selon l'Agence BIO, les fermes bio proposent 59 % de postes en plus que le secteur conventionnel. Cette rencontre a aussi permis de faire le point sur les conditions nécessaires à la création d'emplois et sur les compétences requises, afin de faciliter l'accès aux emplois dans les exploitations bio. C'est en ce sens que Nadou Masson a signé un contrat avec des établissements scolaires.

Mots clés : FORMATION / EMPLOI / ECONOMIE / ENSEIGNEMENT AGRICOLE / MAIN D'OEUVRE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COLLOQUE / FRANCE / HAUTS-DE-FRANCE

BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 17)

réf. 258-045



FORMATION

20 ans de rencontres Formabio : Des formations reconnues

RIVRY-FOURNIER Christine

Formabio, réseau national sous l'égide de la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche), vise à accompagner les établissements de formation agricole afin de développer l'agriculture biologique. Bien que, depuis 20 ans, la bio intègre les formations agricoles, son enseignement reste encore minoritaire. En lien avec la demande croissante de personnels qualifiés spécialisés en bio, les centres de formation doivent mieux adapter leur offre. Aujourd'hui, sur les 113 formations présentant des modules bio, 85 possèdent la reconnaissance de la DGER (habilitation via Formabio). Cette habilitation se fait sur trois ans et six conditions sont nécessaires, allant de l'environnement de l'établissement à son implication dans les manifestations bio. L'objectif serait d'atteindre 150 formations habilitées en 2022. Pour leur 20ème édition, les rencontres Formabio regroupaient les acteurs impliqués dans la bio et se déroulaient dans un établissement agricole de la Charente travaillant à la reconnaissance bio de son BPREA. Ces rencontres sont l'occasion de mettre en avant l'importance des formations bio et d'approfondir les connaissances afin de les adapter au mieux.

Mots clés : RENCONTRE PROFESSIONNELLE / ENSEIGNEMENT AGRICOLE / FORMATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 2 pages (p. 18-19)

réf. 258-091

ÉTRANGER

Habitudes de consommation : Les Américains plus « durables »

VEGETABLE

Selon le cabinet d'étude Nielsen, près de la moitié des Américains déclarent qu'ils modifieraient leurs habitudes de consommation alimentaire afin de réduire leur impact sur l'environnement. Les ventes de produits durables ont augmenté de 20 % en cinq ans, ce qui représente 128,5 millions de dollars et 22 % du total des magasins. Dans ce pays, il existe un grand fossé entre les générations, les « millenials » étaient, en proportion, deux fois plus nombreux à indiquer qu'ils modifieraient leurs habitudes de consommation que les baby-boomers. Les millenials (20-40 ans) sont également majoritairement prêts à payer davantage pour des produits écologiques, durables, biologiques, naturels ou revendiquant une responsabilité sociale.

Mots clés : ALIMENTATION HUMAINE / COMPORTEMENT DU CONSOMMATEUR / CONSOMMATION RESPONSABLE / ETUDE / ETATS UNIS D'AMERIQUE / MODE DE VIE / CONSOMMATION / FILIERE
VEGETABLE N° 363, 01/02/2019, 1 page (p. 23)

réf. 258-030



Au Brésil, l'agroécologie paysanne entre développement et inquiétude

WANNER Anne

Au Brésil, Cátia Rommel et son associée d'origine française, Daphné Arenou, se sont installées en 2015 sur un domaine d'une douzaine d'hectares, dans l'État de Santa Catarina. Leur ferme se situe à 700 m d'altitude, en zone semi-tropicale, et est gérée dans une démarche agroécologique basée sur un projet d'agroforesterie biologique. Leur objectif est de préserver la biodiversité locale. Elles ont ainsi planté des arbres et des arbustes, fournisseurs d'engrais verts qui donneront de l'ombre à une grande diversité de cultures légumières. Elles sont également impliquées dans plusieurs réseaux, notamment Acolhida na Cônia, via lequel elles accueillent des groupes pour les initier à l'agroforesterie. Elles ont aussi mis en place dans leur région un groupe lié au réseau de certification participative de l'agriculture bio (Ecovida). Ces deux agricultrices expriment leur inquiétude face au changement de situation politique du Brésil avec l'élection de Jair Bolsonaro : elles craignent pour le futur de l'agriculture paysanne. Alors que, de 2003 à 2016, des projets et des politiques d'agriculture écologique et familiale étaient soutenus, l'équipe du président Bolsonaro pourrait remettre en cause ce soutien (alors que ce type d'agriculture nourrit le Brésil) pour financer les productions destinées à l'exportation.

Mots clés : CULTURE VIVRIERE / POLITIQUE AGRICOLE / EXPORTATION / CERTIFICATION PARTICIPATIVE / ECONOMIE / TMOIGNAGE / BIODIVERSITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE FAMILIALE / AGROECOLOGIE / AGROFORESTERIE / VARIETE LOCALE / BRESIL / MARAICHAGE
CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 347, 01/02/2019, 2 pages (p. 14-15)

réf. 258-011

La bio en Allemagne : Distribution spécialisée bio : à la recherche d'une nouvelle niche ?

BIO-LINEAIRES

En Allemagne, des partenariats récents entre des associations de producteurs bio et des grandes surfaces ont mis à rude épreuve, depuis 2018, la cohésion de la filière bio. Les 3 associations allemandes bio les plus importantes, Naturland, Bioland et Demeter, ont récemment signé des contrats-cadres avec la GMS et le discount. Les acteurs de la distribution spécialisée bio, qui pouvaient compter autrefois sur une certaine "exclusivité", restent opposés à l'argument de la démocratisation des produits bio qui relève, selon eux, du "greenwashing". Ils entendent poursuivre les différentes actions entreprises visant à se démarquer de la distribution conventionnelle.

Mots clés : DISTRIBUTION / GRANDE SURFACE / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / ALLEMAGNE / MAGASIN BIO / MARCHÉ / CONCURRENCE / CONTRACTUALISATION / RELATION PRODUCTEUR ENTREPRISE
BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 1 page (p. 29)

réf. 258-064

Un mélange plantain-chicorée pour les brebis

MOREL Bérenger

Des chercheurs chiliens ont comparé la production de lait de brebis (volume et qualité) nourries à l'herbe ou avec un mélange de chicorée-plantain. Les chercheurs ont comparé les résultats de neuf brebis australes pendant 2 ans. Elles étaient placées sur des parcelles de prairies permanentes ou sur des parcelles temporaires de chicorée et de plantain au moment de leur entrée dans la huitième semaine post-partum. Cette expérience a été réalisée dans une zone tempérée et humide, la pousse de l'herbe suit donc une saisonnalité : forte croissance au printemps, faible l'hiver et inexistante l'été. À l'inverse, le mélange plantain-chicorée supporte le manque d'eau et a une forte croissance en fin d'hiver et en été. L'étude conclut que ce mélange peut être pâturé par les brebis, sans impact négatif sur la qualité du lait, ni le volume produit.

Mots clés : PLANTAIN / ELEVAGE / QUALITE DU LAIT / OVIN LAIT / BREBIS LAITIERE / PRODUCTION LAITIERE / PATURAGE / CHICOREE / EXPERIMENTATION / CHILI / ALIMENTATION DES ANIMAUX / RECHERCHE / FOURRAGE / PRAIRIE / RESISTANCE A LA SECHERESSE
REUSSIR PATRE N° 662, 01/03/2019, 1 page (p. 33)

réf. 258-112



La distribution des produits naturels et bio en Chine

KNITTEL Michel

La Chine compte aujourd'hui 1,415 milliard d'habitants, dont la moitié vit en zone rurale. De fortes inégalités dans la répartition des richesses y règnent (en 2017, 1% des Chinois possédaient 44 % de la richesse totale du pays) et la migration vers les villes touche chaque année des millions de personnes. La SAU en bio était à peine de 0,3 % en 2015, en recul par rapport à 2014. Malgré cela, du fait de la taille du pays, la SAU bio représentait tout de même 3 % des surfaces agricoles bio du monde et 41 % des surfaces bio d'Asie. Les importations de produits alimentaires connaissent une croissance annuelle à 2 chiffres depuis plusieurs années. Concernant les produits bio, les produits importés, en l'absence d'équivalence, doivent être certifiés localement. Les contrôles sont très stricts sur les produits exportés, mais les fraudes ne sont pas rares sur le marché intérieur. Le bio reste un luxe pour beaucoup de Chinois. Les acheteurs sont plutôt urbains. En 2015, le marché bio chinois représentait 6 % du marché bio mondial. Selon la National Certification and Accreditation Administration (label bio chinois), le marché bio aurait augmenté d'environ 18-20 % en 2017 et aurait triplé depuis 2007. Les ventes ont essentiellement lieu en GMS. La frontière entre "spécialisé" et "conventionnel" est assez floue. Le nombre de magasins spécialisés bio a augmenté, mais leur part de marché reste limitée. Ces magasins vendent non seulement des produits bio certifiés, mais également des produits de l'épicerie fine. Le e-commerce joue un rôle majeur dans la croissance du marché bio.

Mots clés : DISTRIBUTION / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / MAGASIN BIO / IMPORTATION / MARCHÉ / FILIERE / PRODUIT BIOLOGIQUE / CHINE
BIO LINEAIRES N° 81, 01/01/2019, 3 pages (p. 31-35)

réf. 258-065

GÉNÉRALITÉS

On achève bien la paysannerie

NATURE & PROGRES

Lors du Forum international de la robotique agricole qui s'est tenu en décembre 2018, à Toulouse, le collectif occitan "Les Chimpanzés du futur" s'est mobilisé afin de faire connaître son refus du "tout technologique" dans le domaine agricole. Les membres de ce collectif ont appelé les acteurs du milieu agricole et paysan à se positionner par rapport à des innovations présentées dans les salons professionnels agricoles (par exemple, le puçage électronique) et, plus largement, ont interpellé sur les dérives d'une société hyperconnectée et sur les conséquences environnementales, économiques et sociales de l'exploitation des ressources nécessaires à la fabrication des produits technologiques.

Mots clés : CONTROVERSE / PUÇAGE / PUCE ELECTRONIQUE / TECHNOLOGIE / AGRICULTURE PAYSANNE / ROBOTIQUE AGRICOLE / SOCIETE / ACTION COLLECTIVE / FRANCE
NATURE & PROGRES N° 121, 01/02/2019, 2 pages (p. 10-11)
réf. 258-075

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Guillaume Riou, président de la Fnab : « Gare à la conventionnalisation de la bio »

RIVRY-FOURNIER Christine

Guillaume Riou, président de la Fnab, réaffirme les valeurs défendues par les paysans bio du réseau et les lignes rouges à ne pas dépasser. Dans cette interview, il rappelle les deux principales pratiques mises en cause dans la bio qui sont le chauffage des serres et l'utilisation d'effluents d'élevages industriels sur des cultures bio. Il évoque ensuite les moyens de lutter contre la conventionnalisation de la bio au travers notamment du développement de l'autonomie (renforcement des échanges entre éleveurs bio, culture d'engrais verts, développement de la polyculture-élevage, etc.) et propose des perspectives.

Mots clés : PERSPECTIVE / INTERVIEW / ORGANISATION DE L' AB / EVOLUTION DE L'AB / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / CONTROVERSE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 16)

réf. 258-044



Consolidated Annual Report of IFOAM - Organics International & its Action Group : Change for good 2018

Rapport annuel consolidé d'IFOAM - Organics International & de son groupe d'action : Changer pour de bon 2018 (Anglais)

IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL

Dans son rapport d'activité annuel, IFOAM-Organics International présente, dans un premier temps, les principaux chiffres de l'agriculture biologique dans le monde en 2018. Après avoir précisé les différentes instances d'IFOAM, ce rapport d'activité présente les actions et projets des groupes à travers le monde, puis des exemples d'acteurs du changement. Ce rapport se termine par un bilan financier.

<https://www.ifoam.bio/en/news/2019/05/23/our-2018-annual-report-now-online>

Mots clés : CHIFFRE / DEVELOPPEMENT DE L'AB / ORGANISATION DE L' AB / RAPPORT D'ACTIVITE / ACTEUR DU DEVELOPPEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PERSPECTIVE / MONDE

2019, 22 p., éd. IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL

réf. 258-087

Réussir Bio : Les 50 personnalités qui font le bio

LE BRAS Anne-Sophie / OUVRARD Nicole / PRUILH Costie / ET AL.

Pour toutes les filières, à tous les maillons de la chaîne, le bio est une source de performance pour les années à venir. C'est pourquoi les rédactions de la revue Réussir ont développé ce nouveau support d'information. Dans ce premier numéro, les femmes et les hommes qui font le bio en France sont à l'honneur. Dans un entretien, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, fait le point sur la place du bio dans la future PAC et sur le Plan Ambition Bio. Stéphanie Pageot, ancienne présidente de la FNAB, s'exprime sur la vigilance nécessaire à avoir dans une période de changement d'échelle de la bio ; puis, une vingtaine d'acteurs de la production bio présentent, tour à tour, leurs activités, leur engagement en bio, leurs réflexions sur la bio... Ce sont ensuite des responsables d'entreprises (collecteurs, grossistes, spécialistes, créateurs de marques...) et des acteurs de la distribution qui apportent leur point de vue sur différents sujets touchant au développement de la bio.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / POLITIQUE AGRICOLE / DISTRIBUTION / TRANSFORMATION / FILIERE / ENTREPRISE / PRODUCTION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ALLEMAGNE / FRANCE / TEMOIGNAGE / ORGANISATION DE L' AB

RÉUSSIR BIO N° Supplément au Réussir Bovins Viande n° 271, 01/06/2019, 31 pages (p. 1-32)

réf. 258-079



POLITIQUE AGRICOLE

La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan.ne.s : Outil de lutte pour un avenir commun

HUBERT Coline

Ce livre raconte l'épopée d'une initiative paysanne devenue une Déclaration de l'ONU... Après 17 ans de lutte, les paysan.ne.s et leurs allié.e.s voient leurs efforts récompensés : une Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 17 décembre 2018. Ce combat pour la protection des droits des paysans a une longue histoire. Il est mené depuis sa fondation par la *Vía Campesina*, qui regroupe aujourd'hui plus de 250 millions de paysans et paysannes à travers le monde. Le CETIM (Centre Europe – Tiers Monde) l'a accompagné depuis le début. Les moments forts, les rapports de force, les stratégies et les étapes de cette aventure sont relatés. La Déclaration y est également présentée : un instrument indispensable pour une alimentation saine, pour les semences paysannes, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, et la protection des producteurs de nos aliments eux-mêmes. Un instrument pour bien d'autres luttes futures communes...

Mots clés : MOUVEMENT SOCIAL / POLITIQUE / SOUVERAINETE ALIMENTAIRE / SOLIDARITE / NORME / AUTONOMIE / AGRICULTURE PAYSANNE / DROIT INTERNATIONAL / PERSPECTIVE / MONDE / SOCIETE / ACTION COLLECTIVE / PAYSAN / ORGANISATION INTERNATIONALE

2019, 203 p., éd. CETIM (Centre Europe - Tiers Monde)

réf. 258-078

RÈGLEMENTATION

En direct de l'Inao : Mixité : est-elle possible en production végétale ?

CATROU Olivier

Selon l'article 11 du règlement n°834/2007, « l'ensemble d'une exploitation agricole est géré en conformité avec les exigences applicables à la production biologique » ; or, la mixité entre production biologique et non biologique est tout de même possible sous certaines conditions. En production végétale, la mixité est possible sur des parcelles séparées et pour des espèces différentes ou des variétés distinguables notamment après la récolte (forme, couleur, etc.). Ceci, afin d'éviter le risque de mélange de production. Pour trois cas particuliers, des dérogations peuvent être délivrées par l'Inao : des variétés semblables en culture pérenne dans le cas d'une conversion, la production de plants ou de semences et dans le cadre d'un programme de recherche ou d'enseignement. Cette mixité des exploitations impose un renforcement des contrôles. Gaëtan Sirven, responsable Certification bio (Ecocert), explique les enjeux liés à la mixité et comment ils sont intégrés dans l'analyse de risque. Cependant, la mixité reste intéressante puisqu'elle permet une transition en bio plus progressive.

Mots clés : REGLEMENTATION EUROPEENNE / DEROGATION / INTERVIEW / MIXITE BIO-NON BIO / RISQUE / REGLEMENTATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / PRODUCTION VEGETALE / FRANCE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 2 pages (p. 32-33)

réf. 258-047



Biofach, salon mondial à Nuremberg en Allemagne : Adapter sa stratégie à l'export

RIVRY-FOURNIER Christine

L'édition 2019 de Biofach, salon international de la bio, s'est déroulée en février, à Nuremberg, en Allemagne, et a réuni des exposants d'au moins 98 pays. Ce salon a été l'occasion de faire ressortir les préoccupations quant à l'adoption de la nouvelle réglementation bio européenne applicable au 1er janvier 2021. L'objectif de cette réglementation est de maintenir la crédibilité et la durabilité de la filière bio. Plusieurs conférences ont abordé les points sensibles tels que la mise en place de la conformité. Actuellement, beaucoup de producteurs bio sont implantés dans les pays tiers et les questions liées au contrôle et à la traçabilité sont récurrentes. Néanmoins, une période de transition, pour la conformité, est prévue jusqu'en 2025 pour éviter de pénaliser les petits paysans.

Mots clés : CERTIFICATION DE CONFORMITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MONDE / IMPORTATION / SALON PROFESSIONNEL / REGLEMENTATION EUROPEENNE / EUROPE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 30)

réf. 258-050

Le point avec Bureau Veritas : Importations, Brexit, abattages...

BILLON Gilles

Quelques points réglementaires ont fait l'objet d'évolutions récentes : - Les contrôles renforcés aux importations pour les produits bio (en ciblant certaines productions provenant de pays ciblés) ; - Les contrôles additionnels fixés par la Commission Européenne pour les pays exportateurs et les importateurs ; - Le guide douanier pour préparer les entreprises au Brexit ; - La défense d'apposer le logo de production biologique sur des produits issus d'animaux ayant été abattus selon un rituel sans étourdissement préalable.

Mots clés : CONTROLE / ROYAUME UNI / REGLEMENTATION DOUANIERE / IMPORTATION / REGLEMENTATION / ABATTAGE DES ANIMAUX / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION EUROPEENNE / EUROPE
BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 1 page (p. 31)

réf. 258-096

Dossier : Réflexion sur l'évolution de la Bio

PEGEAULT Nelly / DEHONDT Jérôme /
RAOUT Geoffroy / ET AL.

A partir du 1er janvier 2021, une nouvelle version du règlement européen de l'agriculture biologique sera applicable. Les pourparlers autour de ce futur règlement ont donné quelques sueurs froides aux pionniers de la bio, qui craignaient un allègement important des règles de production et donc une certaine industrialisation de ce mode de production. Or, le compromis final semble éviter le pire, aux dires des auteurs et témoins qui s'expriment dans ce dossier. Dans un premier article, Jérôme Dehondt expose les principales avancées du règlement tel qu'il devrait être applicable en 2021. Parmi celles-ci, notons par exemple le maintien du principe de lien au sol avec l'interdiction des cultures hors-sol, et même la fin, d'ici 10 ans, des dérogations existantes sur ce sujet pour les pays nordiques. Les principaux changements concernent également l'ouverture du label à d'autres productions (lapins, cervidés, huiles essentielles...), les contrôles, la contamination par des pesticides, l'accès aux semences, etc. Guillaume Riou, président de la FNAB et polyculteur-éleveur, présente sa perception de ce règlement. Dans la suite du dossier, des zooms apportent des éclaircissements sur des aspects sociaux et éthiques : Systèmes Participatifs de Garantie (SPG), utilisation de substances naturelles en élevage et en productions végétales, place des OGM, projet de société, etc.

Mots clés : EVOLUTION DE L'AB / REGLEMENTATION / SYSTEME PARTICIPATIF DE GARANTIE / INDUSTRIALISATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / REGLEMENTATION EUROPEENNE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / PRODUCTION VEGETALE / SUBSTANCE NATURELLE / ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / ORTIE / EUROPE / FRANCE / ASPECT SOCIAL / ETHIQUE / CONTROLE / LIEN AU SOL / DEBAT
NATURE & PROGRES N° 120, 01/11/2018, 16 pages (p. 19-34)
réf. 258-004



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Congrès du Mouvement de la viticulture biodynamique : Rythmes, plants, calcium-silice...

MARCUS Cécile

L'édition 2019 du Congrès du Mouvement de la viticulture biodynamique s'est déroulé du 28 février au 1er mars 2019, en Gironde. Les acteurs du monde viticole biodynamique se sont réunis pour témoigner et enrichir leurs pratiques. Plusieurs sujets ont été abordés : - L'influence des rythmes lunaires sur la germination ; - La réappropriation du métier de pépiniériste et les essais actuels ; - Les étapes vers la biodynamie ; - L'utilisation du calcium et de la silice en biodynamie ; - L'utilisation de la prêle des champs et du chène pédonculé contre les maladies.

Mots clés : CONGRES / SILICE / PEPINIERISTE / CALCIUM / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / CALENDRIER LUNAIRE / VITICULTURE / PLANT DE VIGNE / PRELE DES CHAMPS / CHENE / RECHERCHE / FRANCE / PROTECTION DES VEGETAUX

BIOFIL N° 123, 01/05/2019, 3 pages (p. 62-64)

réf. 258-099

BIOTECHNOLOGIES

Dossier : 2018 : Offensives multiples sur les OGM

NOISETTE Christophe / MEUNIER Eric / SPIROUX DE VENDÔMOIS Joël / ET AL.

Ce dossier effectue une rétrospective des éléments marquants de l'année 2018 à propos des OGM. Arrivés il y a plus de 20 ans dans les champs américains, les OGM ont tout d'abord connu une progression rapide, avant que leur diffusion stagne depuis quelques années. 2018 marquera les esprits avec l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur le statut des OGM résultant d'une mutagenèse. D'un autre côté, la Commission Européenne a autorisé l'importation de 32 nouveaux OGM. Au-delà du chiffre en lui-même, ce sont les conditions de délivrance des autorisations qui marquent un tournant en 2018 (les produits des nouvelles techniques de mutagenèse sont reconnus comme des OGM). Quant aux industriels, pour Inf'OGM, ils ont plutôt envie de changer le cadre réglementaire européen et de réduire l'évaluation des nouveaux OGM afin d'encourager « l'innovation ». Par ailleurs, six ans après « l'affaire Séralini », deux projets de recherche (un européen et un français) ont conclu à l'absence d'impact sanitaire de deux maïs OGM. Cependant, pour Inf'OGM, ces recherches ne sont pas une répétition de l'étude du chercheur français et leur objectif était de donner aux autorités politiques un argument scientifique pour lever l'obligation de fournir des analyses toxicologiques dans les procédures d'autorisation des OGM. L'année 2018 n'a pas non plus fait exception en matière de contamination : depuis que des OGM sont cultivés, la présence fortuite de variétés non autorisées dans les champs ou les aliments n'a pas diminué.

Mots clés : DESOBEISSANCE CIVILE / MUTAGENÈSE / POLITIQUE / IMPORTATION / INDUSTRIE / UNION EUROPEENNE / REGLEMENTATION EUROPEENNE / AUTORISATION / DEBAT / BIOTECHNOLOGIE / ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / RECHERCHE / MONDE / CONTROVERSE

INF'OGM, LE JOURNAL N° 154, 01/03/2019, 13 pages (p. 7-19)

réf. 258-019



RESSOURCES GÉNÉTIQUES

Dossier : Semences : Des initiatives paysannes

PRAT Frédéric / INF'OGM / BELLIA Giada / ET AL.

La disparition progressive des paysans et de leurs savoir-faire n'épargne pas la gestion et l'utilisation des semences à la ferme. En effet, les entreprises semencières sont aujourd'hui fortement présentes sur le marché des semences, détenant des droits de propriété sur les variétés créées. Toutefois, dans le monde entier, des initiatives essaient afin de sauvegarder et développer le savoir-faire autour des semences paysannes. Après un rappel sur le cadre réglementaire en vigueur, des exemples de résistances et de combats, au niveau mondial, européen, et français, sont présentés dans ce dossier : en Afrique, en Inde, en Équateur, au Vénézuéla, en Catalogne espagnole (association Les Refardes), et en France (association des artisans semenciers et association Pétanielle). En France, la vente de semences de variétés non-inscrites au catalogue officiel est très restreinte, y compris pour le jardinier lambda. Au final, la modernisation agricole a eu des effets négatifs sur le vivant et sa diversité, ces initiatives montrent que les paysans semblent prêts à résister et à se faire ré-entendre.

Mots clés : AMELIORATION VARIETALE / INITIATIVE / LEGISLATION / SEMENCE VEGETALE / SEMENCE PAYSANNE / VARIETE / SELECTION VARIETALE / RESSOURCE GENETIQUE / MONDE / EUROPE / FRANCE / CONTROVERSE / ACTION CITOYENNE / ACTION COLLECTIVE / SOCIETE

INF'OGM, LE JOURNAL N° 153, 01/01/2019, 12 pages (p. 7-18)

réf. 258-005



BRÈVES

7ème édition des Trophées de l'Excellence Bio

L'Agence BIO et le Crédit Agricole ont lancé la 7ème édition des Trophées de l'Excellence Bio, lors du salon Tech&Bio, le 18 septembre 2019. Ce concours a pour objectif de faire émerger et de soutenir des initiatives exemplaires, innovantes et reproductibles en agriculture biologique.

Ouvert à tous les acteurs professionnels et à toutes les entreprises des filières biologiques, qu'ils soient producteurs, transformateurs, distributeurs ou associations, les candidats ont jusqu'au 20 décembre 2019 pour adresser leur dossier.

Lien : <https://www.agencebio.org/2019/09/18/7eme-edition-des-trophees-de-lexcellence-bio-candidatez-jusquau-20-decembre-2019/>

Source(s) : Agence BIO, 18 septembre 2019

De la poudre de lait bio chez Bonilait

Fabricant d'aliments d'allaitement et d'ingrédients laitiers, Bonilait vient d'obtenir la première certification bio décernée en France pour un aliment d'allaitement. L'aliment, destiné aux veaux, agneaux ou chevreaux, est conçu pour une utilisation de la naissance au sevrage.

Autre nouveauté, le sachet repas Vitactif Nature est, lui aussi, utilisable en agriculture biologique et dédié à ces jeunes ruminants.

Source(s) : Réussir Pâtre n° 666, août-septembre 2019

BioThémas 2019

Les BioThémas, cycle de conférences et de débats organisés par le Pôle Bio Massif Central et l'ITAB, ont lieu, chaque année, au Sommet de l'Élevage.

En 2019, elles portent sur :

- "Viandes bio produites à l'herbe : les premiers résultats du projet BioViandes pour un développement durable de ces filières sur le Massif Central" (Mercredi 2 octobre, de 14h à 17h) ;
- "Lait bio, un marché en développement : quels résultats pour quelle durabilité de la filière ?" (Jeudi 3 octobre, de 9h à 12h) ;
- "Quelles évaluations de la santé dans les élevages bio et quels outils pour renforcer la détection des problèmes sanitaires ?" (Vendredi 4 octobre, de 9h à 12h).

Lien : <https://pole-bio-massif-central.org/les-biothemas-7eme-edition/>

Source(s) : Pôle Bio Massif Central, septembre 2019

Appel à candidature pour le Prix national de l'agrobiodiversité animale 2020

Afin de participer à la protection du patrimoine génétique agricole français, Ceva Santé Animale et la Fondation du patrimoine soutiennent, depuis 2012, des projets et actions locales de sauvegarde de races d'animaux d'élevage à faible effectif.

Les éleveurs et associations français engagés pour la biodiversité animale ont jusqu'au 29 novembre 2019 pour candidater à la 8ème édition du « Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale ».

Ce Prix s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France (groupement agricole, conservatoires régionaux de races, syndicats et associations à but non lucratif), élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, équidés, ovins, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

Lien : <https://www.ceva.com/fr/Actualites-et-medias/Communiqués-de-presse/Les-Français-engagés-localement-pour-valoriser-et-sauver-le-patrimoine-vivant>

Source(s) : Communiqué de presse Ceva et Fondation du Patrimoine, 3 septembre 2019



La France salue la publication du rapport spécial du GIEC

Le rapport spécial du GIEC sur « le changement climatique, la désertification, la dégradation des terres, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire, et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres », sorti le 8 août 2019, décrit les impacts du dérèglement climatique déjà observés sur les écosystèmes terrestres naturels et la façon dont le changement climatique va continuer à amplifier les pressions actuelles, aggravant les ravages sur la végétation et la perte de biodiversité, étendant les dommages causés par les incendies, accélérant la dégradation des terres, exacerbant l'érosion des sols, les pénuries d'eau et les menaces sur la sécurité alimentaire.

Les terres, à la fois sources et puits de carbone, peuvent modérer ou amplifier les impacts globaux et régionaux des changements climatiques selon leur mode de gestion. Dans son rapport, le GIEC montre que les connaissances sont suffisantes pour agir dès maintenant et insiste sur l'existence de nombreuses stratégies efficaces et peu coûteuses.

Le gouvernement français agit en parallèle sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses impacts.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/la-france-salue-la-publication-du-rapport-special-du-giec-sur-la-desertification-et-la-degradation>

Source(s) : Communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 8 août 2019

Réaction d'Oxfam au nouveau rapport du GIEC sur les terres et le climat

Plusieurs scénarios pour éviter de dépasser le seuil de réchauffement de 1,5°C envisagent la conversion de larges espaces de terre pour planter des arbres ou des cultures pour stocker du carbone. Cette approche risque d'exacerber la faim et les accaparements de terres. Le rapport du GIEC établit clairement qu'il y a d'autres alternatives d'utilisation des terres pour maintenir la hausse des températures en-dessous de 1,5°C (telles que l'agroécologie et l'agroforesterie) qui n'exacerberont ni la faim ni la pauvreté.

Lien vers le rapport : <https://www.ipcc.ch/report/srcccl/>

Source(s) : Communiqué de presse d'Oxfam France, 8 août 2019

Groupe de travail visant la lutte contre l'artificialisation des sols

Les ministères en charge de la ville, de l'agriculture et de la transition écologique et solidaire installent un groupe de travail partenarial visant la lutte contre l'artificialisation des sols.

Ce groupe de travail est composé des acteurs représentant la société civile, de parlementaires et d'associations d'élus, d'ONG et de représentants d'aménageurs pour échanger sur les enjeux et construire la trajectoire nationale de la France vers l'objectif fixé de « Zéro artificialisation nette ».

Le portail national a été ouvert début juillet pour mettre à la disposition de tous des données de mesure du phénomène sur l'ensemble du territoire : <https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/>

Plus d'informations : <https://agriculture.gouv.fr/plan-biodiversite-un-groupe-de-travail-pour-lutter-contre-lartificialisation-des-sols>

Source(s) : Communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 25/07/2019

DicoAE : Un dictionnaire d'agroécologie

Ce dictionnaire d'agroécologie a été conçu pour définir les contours sémantiques de ce domaine et permettre au plus grand nombre d'en comprendre les enjeux et les pratiques.

Son contenu a été validé par un panel interdisciplinaire de chercheurs et fournit de la connaissance mobilisable par les acteurs agricoles désireux de faire évoluer leurs pratiques pour s'engager dans une agriculture performante, plus respectueuse de l'environnement et socialement plus juste.

Son édition en ligne permet une consultation libre et gratuite. Sa structuration et son organisation offrent différents niveaux de lecture et en font un outil dynamique grâce aux images, aux vidéos, aux interviews d'auteurs et aux infographies. Il s'agit également d'un outil évolutif.

Chaque définition est rédigée par un expert scientifique. Un ensemble de premiers termes ont été rédigés par des chercheurs des Unités mixtes de Recherche du centre Inra de Toulouse, DYNAFOR et GenPhyse, associés parfois à des étudiants de l'École d'ingénieurs de Purpan de Toulouse et de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse.

Lien : <https://dicoagroecologie.fr/>

Source(s) : dicoagroecologie.fr, septembre 2019



Lancement de Manger Bio en Provence

SCIC créée par des producteurs du réseau FNAB, cette nouvelle plateforme permettra de faciliter l'approvisionnement de la restauration collective de PACA en produits bio et locaux.

Lien : <http://www.repasbio.org/lancement-de-manger-bio-en-provence>

Source(s) : FNAB, juillet 2019

Accord-cadre entre l'OP Lait Bio Seine et Loire et Lactalis

Le Groupe Lactalis et l'Organisation de Producteurs (OP) Lait Bio Seine et Loire ont signé un accord-cadre témoignant de leur vision commune de l'impulsion sociétale à donner à la filière biologique française.

La démarche "Bio Engagé", à laquelle adhéreront tous les producteurs de l'OP Lait Bio Seine et Loire au 1er janvier 2020, met ainsi en place un plan de progrès sur 5 ans, avec des objectifs clairs sur la durée de pâturage (180 jours minimum), la composition de l'alimentation des vaches, le bien-être animal, la préservation de la biodiversité (plantation de haies) et la sensibilisation à la réduction des gaz à effet de serre.

Afin de conforter le mouvement de conversion, et face aux défis économiques et techniques de la production biologique en exploitation laitière, les deux partenaires ont convenu d'intégrer le risque climatique dans le mode de détermination du prix du lait bio, mais aussi d'observer l'évolution de l'équilibre offre/demande en bio.

La formule de calcul du prix de base prend ainsi en compte :

- Un indicateur de prix de revient de la filière biologique établi par l'Institut de l'Elevage (IDELE). Le niveau de prix pourra également être adapté chaque trimestre en fonction de l'indice ISOP de pousse de l'herbe, et de l'indice IPAMPA portant sur l'évolution des coûts de production ;

- Un indicateur qui reflète l'évolution des ventes observées sur le marché français des produits laitiers biologiques (sources IRI/CNIEL et FranceAgriMer).

Source(s) : Communiqué de presse OP Lait Bio Seine et Loire et Groupe Lactalis, 11 septembre 2019

Appel à projets CO3 2019

L'ADEME, la Fondation de France, Agropolis Fondation, la Fondation Daniel & Nina Carasso et la Fondation Charles Léopold Mayer – FPH se sont associés pour créer, en 2018, un dispositif expérimental novateur de soutien à la recherche participative.

Un 2nd appel à projets de recherche participative CO3 « Co-Constuire des connaissances pour une transition écologique et solidaire » est lancé. Il s'adresse aux chercheurs et organisations de la société civile qui souhaitent s'engager ensemble dans un processus de co-construction de connaissances favorisant la transition écologique et solidaire et acceptant les principes de l'expérimentation.

Les trois axes thématiques sont :

- La transition agro-écologique pour des agricultures et alimentations équitables, saines et durables,
- Gestion intégrée des milieux et environnements,
- Qualités environnementales, santé et bien-être humain.

Date de clôture : 25/10/2019 - 16h.

Lien : <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/CO32019-101>

Source(s) : ADEME, Agropolis Fondation, Fondation de France, Fondation Daniel & Nina Carasso, Fondation Charles Léopold Mayer, juillet 2019

Prix du beurre bio « C'est qui le patron ?! »

La marque « C'est qui le patron !? » continuera à vendre du beurre bio, nature et demi-sel.

Ces deux produits de la gamme « CQLP » étaient pourtant en sursis, début juillet. La coopérative Sodiaal, qui les produit, affirmait ne pas s'y retrouver. Entre l'augmentation du prix d'achat du lait aux éleveurs, passé de 450 à 466 €, et le prix de vente en distribution (2,20 € la plaquette), le compte n'y était pas. Et Sodiaal demandait une augmentation de 30 % de ce prix « consommateur », sous peine de devoir renoncer à cette filière. « C'est qui le patron ?! » a organisé un vote auprès des consommateurs sociétaires de la coopérative portant la marque. Et 88 % des 2300 participants au vote ont décidé d'augmenter le prix des plaquettes à 2,94 € la plaquette, soit 33 % de plus. Ce prix sera valable à partir d'octobre prochain.

Même si les ventes devraient connaître une baisse, le créateur de CQLP, Nicolas Chabanne, se dit persuadé que celle-ci sera modérée, espérant que les consommateurs accepteront cette hausse de prix.

Source(s) : <http://campagnesenvironnement.fr/>, 27 août 2019



Nouvelle méthode pour s'assurer que les légumes sont biologiques

Un groupe de recherche de l'Université de Copenhague a mis au point une méthode analytique permettant d'indiquer si les fruits et légumes portant le label biologique sont effectivement biologiques.

La nouvelle méthode se concentre sur la signature isotopique dans une plante en isolant le sulfate, un composé chimique capable de révéler la manière dont une plante particulière a été cultivée. Les essais ont porté sur les pommes de terre, les carottes et les choux.

D'après les chercheurs, leur méthode ne révèle pas si des pesticides ont été utilisés, mais si les plantes biologiques ont été fertilisées correctement. Elle complète les contrôles analytiques existants et, dans l'ensemble, fournit une image beaucoup plus détaillée de l'historique de la culture.

Le groupe de recherche collabore actuellement avec la Danish Veterinary and Food Administration. Cette méthode est prête à être testée, approuvée et utilisée par des organismes publics et des importateurs.

Source(s) : <https://www.fructidor.fr/>, [news.ku.dk, sciencedirect.com](https://news.ku.dk/sciencedirect.com), 3 septembre 2019

Projet RedSpyce

Dans le cadre du projet Casdar RedSpyce "Résilience Efficacité et Durabilité des Systèmes de Polyculture Elevage", porté par l'ACTA et l'Idèle, un abécédaire "le dictionnaire amoureux de la PCE" a été réalisé afin d'organiser les ressources produites et de répertorier les arguments, explications, ou résultats sur l'intérêt de la polyculture-élevage (PCE).

Pour accéder à l'abécédaire : <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/reseaux-mixtes-technologiques/rmt-systemes-de-polyculture-elevage/dictionnaire-amoureux-de-la-pce.html>

Pour accéder aux présentations du colloque de restitution : <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/reseaux-mixtes-technologiques/rmt-systemes-de-polyculture-elevage/dictionnaire-amoureux-de-la-pce/publication/idelesolr/recommends/seminaire-final-red-spyce.html>

Source(s) : Du côté de l'ITAB et son réseau, juillet 2019

Santé publique France : Polluants chimiques mesurés chez les adultes et les enfants

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un programme de biosurveillance s'appuyant sur l'enquête Esteban a été mis en place pour mesurer la présence de polluants de l'environnement dans le corps humain : bisphénols, phtalates, parabènes, éthers de glycol, retardateurs de flamme bromés, composés perfluorés...

Santé publique France a mesuré la présence de ces polluants dans l'organisme des enfants et des adultes, auprès d'un large échantillon représentatif de la population générale composé de 1104 enfants et de 2503 adultes. Près de 70 biomarqueurs ont ainsi été étudiés.

Les résultats montrent que :

- Ces polluants sont présents dans l'organisme de l'ensemble des adultes et des enfants. Ainsi, les bisphénols A, S et F ont été détectés dans la quasi-totalité des échantillons ; certains éthers de glycol comme le MAA ont été retrouvés dans 100 % des échantillons ; le méthyl parabène a été retrouvé dans 93 % des échantillons ; des composés perfluorés comme le PFOA ont également été retrouvés dans 100 % des échantillons, tout comme certains phtalates (DEP) ou retardateurs de flamme bromés (hexa BDE 153) ;
- Des niveaux d'imprégnation plus élevés sont retrouvés chez les enfants ;
- L'alimentation est un facteur d'exposition, mais d'autres existent comme l'utilisation de produits cosmétiques et de soins qui augmente les niveaux d'imprégnation des parabènes et des éthers de glycol. De même, la fréquence de l'aération du logement a une influence sur les niveaux d'imprégnation des perfluorés et des retardateurs de flamme bromés.

Génération Futures demande au gouvernement de mettre en place un plan d'urgence pour protéger la population.

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 3 septembre 2019



L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse soutient la bio

Au 1er semestre de l'année 2019, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu 895 projets portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Rhône-Méditerranée et en Corse. Elle leur a accordé 86 millions d'euros d'aides financières.

20 % des aides (17,5 M€) vont à la limitation de la pollution agricole, avec la quasi-totalité attribuée à l'agence de services et de paiement (ASP) pour le versement d'aides directes aux agriculteurs qui modifient leurs pratiques (conversion à l'agriculture biologique) sur les territoires à enjeux pesticides ou prioritaires en termes de restauration de la qualité de l'eau (aires d'alimentation de captages).

Source(s) : Communiqué de presse Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, 5 septembre 2019

Jour du dépassement 2019

Le 29 juillet, Jour du dépassement pour l'année 2019, l'humanité a épuisé les ressources renouvelables de la planète.

Cela signifie qu'à l'échelle de la planète, nous avons pêché plus de poissons, abattu plus d'arbres et cultivé plus de terres que ce que la nature peut nous offrir au cours d'une année. Quant à nos émissions de dioxyde de carbone, elles ont été plus importantes que ce que nos océans et nos forêts peuvent absorber.

La date, dévoilée par Global Footprint Network, a dramatiquement avancé dans l'année, passant du 29 septembre en 1999 au 29 juillet cette année, soit 2 mois plus tôt.

Aujourd'hui, il faudrait 1,8 Terre pour tenir le rythme de notre consommation actuelle de ressources ! A l'échelle de la planète, il existe cependant des différences notables : le Qatar atteint son Jour du dépassement après seulement 42 jours, tandis que l'Indonésie a consommé toutes les ressources pour l'année entière au bout de 342 jours.

Si tout le monde vivait comme les Français, il faudrait 2,7 planètes pour subvenir aux besoins de l'humanité. Et si tout le monde vivait comme les Américains, 5 planètes seraient nécessaires !

Source(s) : Communiqué de presse WWF France, 23 juillet 2019

Lorient Agglomération : Soutien à la bio

Dans le cadre des contrats territoriaux sur les bassins versants du Scorff et du Blavet, Lorient Agglomération, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté et la Communauté de communes de Kreiz Breizh, met en place des aides financières pour les porteurs de projets souhaitant obtenir la certification en agriculture biologique ou développer des surfaces en herbe.

35 000 € sont disponibles d'ici la fin de l'année.

Les porteurs de projets sont invités à se faire connaître avant la fin de l'année en contactant Lorient Agglomération (cmorhan@agglo-lorient.fr).

Source(s) : Communiqué de presse Lorient Agglomération, 29 août 2019

Revenus 2018 des élevages laitiers bio

D'après les estimations réalisées sur les fermes des réseaux d'élevage Inosys, presque tous les systèmes en bovins lait étudiés par l'Institut de l'élevage ont vu leur revenu baisser en 2017 et 2018.

Les systèmes bio de plaine voient leur revenu chuter de 8 900 €/UMOex en lien avec des achats de fourrages particulièrement coûteux. Mais, sur le long terme, leurs résultats restent supérieurs à ceux des exploitations conventionnelles. Les écarts entre les exploitations bio sont particulièrement importants : ils sont liés au volume de lait livré par UMO exploitant et aux charges de mécanisation. Le prix du lait bio connaît un léger recul (- 2 €/1000 L).

Source(s) : Réussir Lait n°335, mai 2019



Belgique : un label bio national

L'Union nationale des agriculteurs biologiques (Unab) belge a lancé officiellement, en juillet 2019, un label bio et national : Biogarantie Made in Belgium.

Le label Biogarantie existe en Belgique depuis 1983. Fin mai, a été lancée sa déclinaison pour les produits nationaux, qu'ils soient bruts ou transformés.

Outre l'origine belge des produits, le label garantit également un prix juste tout au long de la chaîne. Il certifie aussi un engagement écologique (consommation d'énergie moindre, préservation de l'eau, mais aussi diminution des déchets et de la pollution tout en évitant le gaspillage).

L'emballage entre également dans la charte : pas de conditionnement superflu et, s'il est nécessaire, les matières recyclées et réutilisables sont privilégiées. Les plastiques contenant du chlore sont interdits, sauf pour les emballages réutilisables consignés.

Concernant les produits transformés, l'ingrédient "primaire" (c'est-à-dire celui qui compose plus de 50 % du produit ou que le consommateur associe au nom de la préparation) doit avoir été cultivé en Belgique.

Lorsqu'un aliment est produit dans plusieurs pays, la dernière transformation "substantielle" doit avoir eu lieu en Belgique.

Source(s) : <https://www.reussir.fr/fruits-legumes/>,
1er août 2019

Augmentation des superficies bio en Espagne

Dans son rapport annuel, le MAPA (Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación) évalue la superficie de la production biologique à 2 246 474,5 hectares pour 2018, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente. Sur la période 2008-2018, le pays a enregistré une extension de près de 1 million d'hectares de ses superficies dédiées à la production biologique. Cette performance positionne l'Espagne, depuis des années, comme le pays ayant la plus grande superficie biologique en Europe.

Selon le rapport du Ministère, le nombre d'opérateurs biologiques a atteint 44 282, soit 6 % de plus que l'année précédente, dont 39 505 producteurs et plus de 4 000 transformateurs et autres négociants.

Bien que les dépenses en produits bio par habitant, en Espagne, soient encore faibles, la tendance à la hausse se poursuit et s'établit à 46,5 euros par habitant et par an, soit le double des 21,85 euros consacrés aux produits biologiques en 2013.

Source(s) : <https://www.fructidor.fr/>,
<https://www.mapa.gob.es/es/>, 27 août 2019

Auvabio - les producteurs bio d'Auvergne

Depuis mai 2019, un nouveau collectif de producteurs de fruits et légumes bio a vu le jour en Auvergne. Ce sont aujourd'hui 8 fermes qui travaillent ensemble pour approvisionner le marché du ½ gros : magasins bio, supermarchés, épicerie, mais aussi la restauration collective, via un partenariat privilégié avec la plateforme Auvergne Bio Distribution. D'autres fermes vont rejoindre le groupe dès l'automne 2019.

Les chantiers qui se présentent sont :

- La planification des cultures : l'objectif est de se répartir l'ensemble des cultures entre les fermes, et ce, afin de sécuriser un approvisionnement régulier des différents clients, d'avoir une gamme la plus large possible, de se simplifier le travail à la ferme et de laisser une place à tous les types de fermes du groupe ;
- La logistique : une mercuriale commune (prise de commande simplifiée pour le client), un colisage harmonisé par fruit ou légume, un agréage collectif assurant au client la meilleure qualité possible, un unique bon de livraison et une seule facture, une organisation commune pour les livraisons ;
- Une identification commune : « Auvabio – les producteurs bio d'Auvergne » ;
- Une charte éthique et une charte qualité.

Source(s) : FRAB AuRA, septembre 2019

Une machine pour aspirer les cicadelles

Lancé en 2018 pour 4 ans, le projet Vacuum Bug est développé par la Chambre régionale d'agriculture avec les chambres du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, l'Irstea, la Fredon, le Grab, l'Itab, l'Inra, l'IFV et le CNRS.

Le cœur du projet est la création d'une machine capable d'aspirer les cicadelles afin d'éviter l'emploi d'insecticides. Le temps de l'expérimentation est calé, chaque année, sur les 4 mois du cycle de vie de la cicadelle. Le prototype, développé par l'Irstea, pourrait être mis sur le terrain en 2020. Les expérimentations d'usage de la machine se doubleront d'un volet sur la mesure de la biodiversité pour évaluer l'impact de l'appareil sur la biodiversité à la vigne.

Un premier volet du projet étudiant la possibilité de propagation de la cicadelle par son transport sur les machines viticoles a été mené en 2018.

Source(s) : Réussir Vigne n° 264, juillet-août 2019



Danemark : Les ventes de Fruits & Légumes biologiques ont triplé

Selon les données de Statistics Denmark, les ventes de produits alimentaires biologiques ont augmenté de 14 % entre 2017 et 2018, atteignant 12,9 milliards DKK (1,9 milliard USD). Les ventes de Fruits & Légumes biologiques ont plus que triplé depuis 2012, passant de 1,3 milliard DKK (196 millions USD) à 4,3 milliards DKK (649 millions USD) en 2018.

Selon DAFC (Danish Agriculture & Food Council), les producteurs danois sont de plus en plus nombreux à se convertir à l'agriculture biologique. Cependant, la demande grandissante de Fruits & Légumes biologiques ne peut pas être entièrement satisfaite par la production nationale et entraîne donc une amplification des importations.

Source(s) : <https://www.fructidor.fr/>,
<https://www.thelocal.dk/>, 16 août 2019

Programme ÉQUITÉ Afrique de l'Ouest

Commerce Équitable France et Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières ont signé, le 13 septembre 2019, avec l'Agence Française de Développement, un financement de 11,5 millions d'euros pour la seconde phase du Programme ÉQUITÉ - Afrique de l'Ouest. Ce dernier vise à renforcer les filières de commerce équitable sur la zone pour diminuer la pauvreté et améliorer la résilience des petit-e-s producteur-riche-s face aux changements climatiques.

Cette nouvelle phase du programme doit permettre de déployer les résultats prometteurs des 3 premières années : les prix stables et rémunérateurs du commerce équitable sont des facteurs d'accélération de la transition écologique et sociale des filières cacao, karité, anacarde et fruits dans la région.

La première phase du programme ÉQUITÉ mise en œuvre entre 2016 et 2019, a notamment contribué à une augmentation de plus de 300 % des ventes de karité, fruits et cacao certifiés bio et équitables en 2 ans.

Source(s) : *Communiqué de presse AVSF et Commerce Équitable France, 13 septembre 2019*

8ème édition du concours national Les Petits Reporters du Bio

Les pré-inscriptions sont ouvertes pour participer au concours "Les Petits Reporters du Bio".

Ce concours consiste à réaliser un reportage sur l'agriculture biologique, avec une classe ou un atelier périscolaire, avec l'aide du professeur des écoles ou d'un animateur, autour des thèmes : "La bio dans mon restaurant scolaire", "Les fruits et légumes de saison bio", "Du blé au pain bio", "L'élevage bio", "De la vache au yaourt bio", "La bio dans ma région", "Notre potager bio", ou tout autre sujet bio.

Deux modes de participation sont possibles :

- soit un journal « papier » de 4 pages ;
- soit une vidéo d'une durée de 4 minutes maximum.

Lien : <https://www.agencebio.org/2019/09/18/les-petits-reporters-du-bio/>

Source(s) : *Agence BIO, 18 septembre 2019*



Les deux modèles de climat français s'accordent pour simuler un réchauffement prononcé

La communauté internationale en climatologie est engagée dans un important exercice de simulations numériques du climat, passé et futur. Ses conclusions contribueront de manière majeure au premier volet du sixième rapport d'évaluation du GIEC, dont la publication est prévue en 2021. Les scientifiques français impliqués dans ce travail, notamment au CNRS, au CEA et à Météo-France, ont présenté 2 nouveaux modèles qui prévoient notamment un réchauffement plus important en 2100 que les versions précédentes, en particulier pour les scénarios les plus pessimistes en émissions.

Selon le scénario le plus « pessimiste » (SSP5 8,5 – croissance économique rapide alimentée par des énergies fossiles), l'augmentation de la température moyenne globale atteindrait 6 à 7° C en 2100, soit 1° C de plus que dans les précédentes estimations. Seul l'un des scénarios socio-économiques (SSP1 1,9 – marqué par une forte coopération internationale et donnant priorité au développement durable) permet de rester sous l'objectif des 2° C de réchauffement, au prix d'efforts d'atténuation très importants et d'un dépassement temporaire de cet objectif au cours du siècle.

Les modèles de climat servent aussi de base à la modélisation climatique à une échelle plus fine sur la France métropolitaine et les outre-mers. À ces échelles, les scientifiques ont notamment réussi à représenter de manière plus réaliste que précédemment des phénomènes comme les vagues de chaleur, les cyclones ou le transport de poussières.

Lien : <http://www.cnrs.fr/fr/les-deux-modeles-de-climat-francais-saccordent-pour-simuler-un-rechauffement-prononce>

Source(s) : CNRS, 17 septembre 2019

Annonce des lauréats de l'action "Territoires d'innovation"

À l'occasion d'un déplacement dans la Drôme, le Premier ministre a annoncé les 24 territoires lauréats de l'action "Territoires d'innovation". Ces territoires seront soutenus par l'État dans le cadre du Grand Plan d'Investissement, à hauteur de 450 millions d'euros, pour développer à grande échelle des innovations répondant à des besoins de transformation exprimés par les acteurs du territoire.

Tous les projets ont été co-construits avec les acteurs locaux, réunissant des collectivités territoriales de toutes tailles et des partenaires économiques engagés dans la transformation de leur territoire, avec l'appui de l'État.

L'objectif de ces investissements est d'accélérer les grandes transitions sur ces territoires pilotes (territoires ruraux, villes moyennes et territoires d'industrie) à travers, par exemple, la réduction de la consommation d'énergie et du tonnage de déchets, le développement de nouvelles formes de mobilité, l'évolution des pratiques agricoles et viticoles et la promotion de la production bio, la reconquête industrielle et le développement de l'industrie du futur conciliant haute technologie et réduction de l'empreinte carbone, la revitalisation de centres-villes, etc.

Parmi les projets lauréats, figurent notamment :

- BIOVALLÉE (Communauté de Communes du Diois, Crestois-Pays de Saillans et Val de Drôme) ;
- SESAME : Le Bio s'ouvre à vous (Coeur d'Essonne Agglomération).

Lien : <https://www.gouvernement.fr/partage/11142-annonce-des-laureats-de-l-action-territoires-d-innovation>

Source(s) : Communiqué de presse GOUVERNEMENT.fr, 13 septembre 2019



Progression des ventes de légumes bio en Allemagne

Entre janvier et mai 2019, les ventes de légumes bio ont fortement progressé en Allemagne. Selon AMI, les sommes dépensées décollent de 24 % et les volumes achetés de 16 %.

Cette croissance fait suite à une érosion en 2018 du fait du manque d'offre. Le segment des légumes fruits est le plus important avec 35 % des dépenses. La progression du concombre est fulgurante.

Toute la famille des légumes racine est aussi en hausse. En carottes, les prix sont orientés à la hausse par manque d'offre. Les ventes de gingembre bio explosent de 60 %.

Les ventes de fruits progressent de 12 %. Ce sont les fruits rouges qui arrivent en tête, la banane est dans la tendance, de même que les fruits à pépins, dont les prix baissent grâce à une meilleure récolte.

**Source(s) : <https://www.reussir.fr/fruits-legumes/>,
8 août 2019**

Violine : une prune bio

La coopérative lot-et-garonnaise Prayssica a baptisé Violine sa nouvelle variété de prune produite exclusivement en bio.

Violine peut être décrite comme une mirabelle noire. En effet, le fruit est de petit calibre, légèrement allongé, avec une peau violet sombre et sa chair est très sucrée. Violine est issue de la variété Datil. Il s'agit d'une variété ancienne de la région, qui a été sauvegardée, puis relancée.

**Source(s) : <https://www.reussir.fr/fruits-legumes/>,
10 septembre 2019**

Méthode d'évaluation des procédés de transformation alimentaire bio

Afin d'aider les transformateurs bio dans leur choix de procédés de transformation, le Réseau Mixte Technologique (RMT) ACTIA TransfoBio a développé une méthodologie d'évaluation multicritères. Elle peut s'appliquer à tout type de procédés et contribue à proposer des itinéraires de transformation optimisés les plus en cohérence avec la bio.

L'ITAB, membre de ce RMT, a appliqué cette méthodologie au pain bio. Les critères d'évaluation et leurs indicateurs ont été définis au sein de 6 aspects : nutritionnel, sensoriel, sanitaire, environnemental, économique et social. Un poster présentant les résultats (en anglais) est disponible : <http://www.itab.asso.fr/downloads/qualite/poster-processing.pdf>

**Source(s) : Du côté de l'ITAB et son réseau,
juillet 2019**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

- Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €
- Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,
soit 11 numéros : gratuit

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

6 Rue Lavoisier, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

■ Note de conjoncture et d'actualités sur les produits biologiques : Mai 2019

AGENCE BIO - 51 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE

Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, 9 avenue George V, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 53 57 10 10 - Fax : 01 53 57 10 05

accueil@apca.chambagri.fr

<http://www.chambres-agriculture.fr>

■ S'installer en maraîchage bio : Les clés de la réussite

<https://chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/sinstaller-en-maraichage-bio-les-cles-de-la-reussite/>

AGRICULTURES & TERRITOIRES : CHAMBRES D'AGRICULTURE - 33 p.

CETIM (Centre Europe - Tiers Monde)

6 Rue Amat, 1202 GENEVE - SUISSE

Tél. : +41 (0)22 731 59 63 - Fax : +41 (0)22 731 91 52

contact@cetim.ch

<http://www.cetim.ch>

■ La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysans.n.e.s : Outil de lutte pour un avenir commun

HUBERT Coline - 203 p. - 13 €

CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)

42 Rue de Châteaudun, 75 314 PARIS Cedex 09 - FRANCE

Tél. : 01 49 70 71 11

<http://www.cniel.com/>

■ Conjoncture laitière biologique : Lait de vache - 2ème trimestre 2019

CNIEL - 46 p.

ÉDITIONS L'HARMATTAN

5-7 Rue de l'Ecole-Polytechnique, 75 005 PARIS - FRANCE

diffusion.harmattan@wanadoo.fr

<http://www.harmattan.fr>

■ La Terre est en surchauffe : L'impact de la mondialisation et des multinationales sur notre planète

CAYOL André - 222 p. - 22,50 €

■ A la recherche d'une humanité durable

JUFFE Michel - 194 p. - 20 €

FRAB NOUVELLE-AQUITAINE

347 Avenue Thiers, 33 100 BORDEAUX - FRANCE

Tél. : 05 56 81 37 70

info@bionouvelleaquitaine.com

<http://www.bio-nouvelle-aquitaine.com>

■ Guide transformation à la ferme : Comment transformer les produits bio de ma ferme ?

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/comment-transformer-les-produits-bio-de-ma-ferme/>

FRAB NOUVELLE-AQUITAINE / FNAB - 26 p.

IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL

Charles-de-Gaulle-Strasse 5, 53113 BONN - ALLEMAGNE

Tél. : +49-228-92650-10 - Fax : +49-228-92650-99

headoffice@ifoam.bio

<http://www.ifoam.bio/>

■ Consolidated Annual Report of IFOAM - Organics International & its Action Group : Change for good 2018

<https://www.ifoam.bio/en/news/2019/05/23/our-2018-annual-report-now-online>

IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL - 22 p.

NATURE & PROGRÈS

13 Boulevard Louis Blanc, 30 100 ALÈS - FRANCE

Tél. : 04 66 91 21 94 - Fax : 04 66 91 21 95

np@natureetprogres.org

<http://www.natureetprogres.org>

■ Dossier de presse : Huîtres nées en mer : la transparence garantie avec un cahier des charges Nature & Progrès

<https://www.natureetprogres.org/presse/>

NATURE & PROGRES / ASSOCIATION OSTREICULTEUR TRADITIONNEL - 17 p.



RENCONTRES RECHERCHES RUMINANTS

Secrétariat 3R - MNE, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS
CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 06 46 77 02 41 - Fax : 01 40 04 52 80

3R@idele.fr

<http://www.journees3r.fr/>

■ Effets d'une finition des agneaux à l'herbe sur les qualités nutritionnelles et gustatives de la viande

<http://www.journees3r.fr/spip.php?article4672>

LEGRAND I. / SAGOT L. / NORMAND J. / ET AL. - 4 p.

UNIVERSITY OF COVENTRY

Priory Street, CV1 5FB COVENTRY - UNITED KINGDOM

Tél. : +44(0)24 7765 7688

<https://www.coventry.ac.uk/>

■ What are the alternatives to contentious inputs in Mediterranean organic citrus growing ? ; What are the alternatives to contentious inputs in Mediterranean organic olive growing ? ; What are the alternatives to contentious inputs in Mediterranean organic tomato growing ? ; What are the alternatives to contentious inputs in Mediterranean organic aubergine growing ?

<https://organic-plus.net/factsheets/>

ANDRIVON Didier / CIRVILLERI D. / KIR A. / ET AL. - 8 p.

■ Report on alternatives to contentious inputs (WP SOIL)

<https://organic-plus.net/resources/deliverables/>

OUDSHOORN Frank / KRISTENSEN Cecilie / SCHMUTZ Ulrich / ET AL. - 58 p.

UNIVERSITY OF PADOVA

DAFNAE, Viale dell'Università 16, 35020 LEGNARO - ITALIA

direzione.dafnae@unipd.it

<https://www.unipd.it>

■ Survey about the use of allopathic treatments and sources of information for organic livestock farms in France

DE MARCHI Massimo / BUGAUT Héloïse / VALLEIX Sophie / ET AL. - 1 p.



LA BIOBASE

Plus de 37 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr/opac/

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation des références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 ([PDF](#))
- L'emploi en agriculture biologique sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marché et consommation Bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-Série : "Agriculture biologique et changement climatique", 2015 ([PDF](#))
- L'autonomie alimentaire dans les élevages bovins laitiers et allaitants biologiques, 2015 ([PDF](#))
- Annuaire des organismes européens de la bio, 2012 ([PDF](#))
- etc.



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 37 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 20 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Acteurs de la Bio : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- Flux d'actualités : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire

